

# ALTERNATIVES NON VIOLENTES

## Défense et citoyenneté en Europe



Actes du colloque à l'Arche de la Fraternité, Paris-La Défense — 9 janvier 1993  
Organisé par l'Institut de Recherche sur la résolution Non-violente des Conflits

89P  
6112

87

revue trimestrielle / numéro spécial



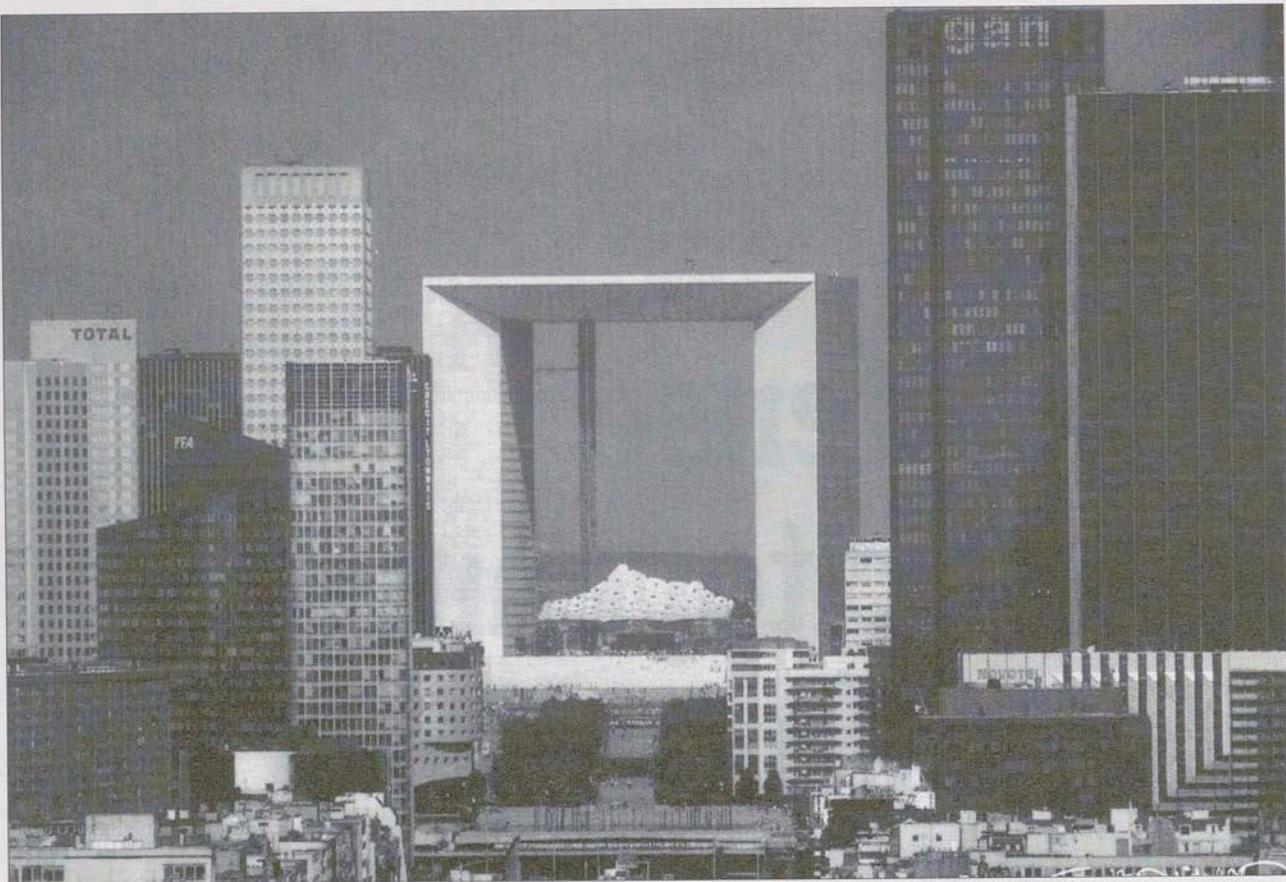
48 F



BDIC

# Défense et citoyenneté en Europe





## Remerciements

L'IRNC tient à remercier vivement toutes les personnes, morales et physiques, qui ont contribué au financement de ce colloque et à l'édition de ces actes :

- la Fondation de l'Arche de la Fraternité qui a aimablement accueilli le colloque dans ses locaux ;
- la commission des Communautés européennes ;
- le cabinet du Premier ministre ;
- les associations privées : le Collectif dissuasion civile, les groupes MAN, Paix sur Terre (Belgique), les quarante donateurs individuels, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps dans l'organisation de cette journée.

# Vers des interventions civiles non-violentes ?

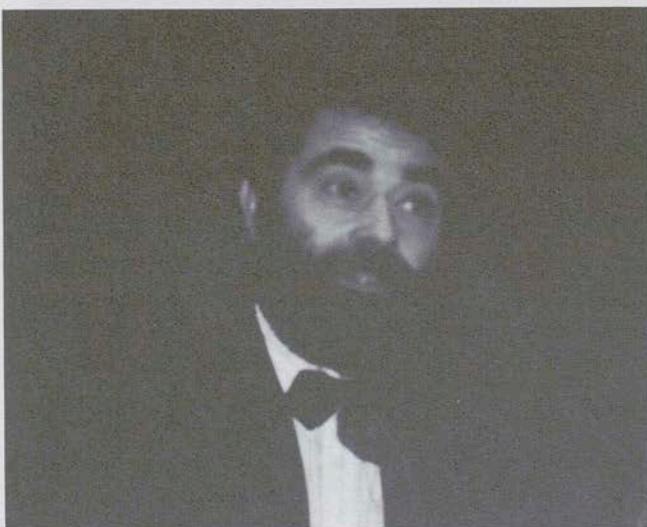
## **FRANCOIS MARCHAND\***

\* Président de l'IRNC

**V**oici les Actes du deuxième colloque organisé par l'IRNC ; le premier colloque, à Strasbourg<sup>1</sup>, avait permis de souligner le début d'une reconnaissance en France des stratégies de défense non-violentes et notamment de leur capacité dissuasive<sup>2</sup>.

Depuis, les résistances civiles des citoyens de l'Est ont démontré leur efficacité. Leur succès est en partie à l'origine d'une nouvelle donne de la paix. Une nouvelle étape a été franchie en terme d'aspiration démocratique de nombreux peuples. Il était donc temps pour l'IRNC de marquer ce tournant en stimulant le débat sur l'apport des stratégies civiles et non-violentes à la défense démocratique de la démocratie.

C'est ce débat qui est présenté dans ces actes et qui, on le notera dans de nombreuses interventions, a été particulièrement marqué par le conflit yougoslave, dont l'ampleur et la gravité n'ont cessé de croître entre la fin 1991 quand le colloque se préparait, et ce début 1993 où il atteignait un niveau que peu d'observateurs avaient imaginé un an auparavant. Ce n'est sans doute pas seulement à cause de sa proximité et de son intensité, mais aussi parce qu'il révèle de nombreuses ambiguïtés entre la perception et la réalité d'une stratégie qui semble essentiellement non-militaire. En ex-Yougoslavie, les apparences sont trompeuses. Le droit d'ingérence humanitaire, les "forces" (sic) d'interposition, l'introduction "à chaud" des tribunaux internationaux jugeant les crimes contre l'humanité avant même la fin du conflit, le boycott et l'embargo sont tous des moyens qui entrent dans la "panoplie" non-violente. Et pourtant il faut bien reconnaître qu'ils n'ont pas eu l'effet que l'on souhaiterait leur attribuer car ils sont aujourd'hui perçus par les belligérants pour ce qu'ils sont réellement : une forme d'intervention timide de la communauté internationale qui lui



François Marchand

permet de faire quelque chose sans s'engager vraiment et complètement. Il est moins engageant politiquement pour François Mitterrand de se rendre lui-même à Sarajevo que d'y envoyer ses chars et ses avions ! Et pourtant le geste avait du panache. Il est caractéristique que les civils (organisations humanitaires, personnel médical, hommes politiques de tous pays) sont très nombreux parmi les intervenants dans l'ex-Yougoslavie ; il est encore caractéristique que les militaires de l'ONU présents sur le terrain y sont surtout pour fournir une logistique et une présence, mais ne peuvent se servir de leurs armes, pas même parfois pour des actions de protection. Le point commun à tous les intervenants, civils ou militaires, est qu'ils sont peu préparés pour ce qu'on leur demande fondamentalement : s'interposer entre les belligérants et contribuer à la résolution des conflits. Il y a clairement un *vide stratégique* sur les moyens d'intervention sur le terrain.

L'efficacité de cette interposition non armée est fortement atténuée parce qu'elle se limite fondamentalement à un geste humanitaire auquel on cherche à donner un sens politique et qu'elle demeure dans une logique du refus

d'engagement. Cette interposition serait plus conforme à une stratégie non-violente si elle intervenait directement sur le terrain politique en soutenant clairement les forces démocratiques qui restent (ou qui resteraient !) chez les belligérants. Dans le cas de l'ex-Yougoslavie, il ne faut pas seulement amener des vivres et des soins médicaux, mais aussi par exemple du papier, et des moyens de communication pour les médias indépendants. Comme le rappelle Bernard Dréano dans son intervention, la difficulté de trouver une solution politique et diplomatique aux conflits de l'ex-Yougoslavie vient sans doute en partie de la faiblesse des forces démocratiques sur le terrain et de l'incapacité de la communauté internationale à leur apporter un soutien efficace et durable.

Parallèlement à la notion de défense civile non-violente développée par l'IRNC depuis 1984, il faut aujourd'hui développer un concept d'intervention civile non-violente dans les nombreux conflits qui constituent notre nouvel environnement international. C'est ce que Christian Mellon appelle une « *projection de force non-violente* ». Les débats qui suivent contribuent à renouveler et actualiser le déjà vieux concept de défense non-violente.

L'IRNC a donc décidé de consacrer une part importante de ses travaux en 1993 et 1994 sur le concept d'intervention civile non-violente, et ces actes en constituent un premier résultat.

mai 1993

1) Cf. "Actes du colloque de Strasbourg", novembre 1985, numéro spécial d'*Alternative Non-Violentes*.

2) Cf. *La dissuasion civile*, C. Mellon, J.M. Muller, J. Sémelin, édité par la Fondation pour les études de la défense nationale, 1985. Disponible en écrivant au MAN, 31 rue de Reuilly, 75012 Paris.

# Quand on est engagé au service des Droits de l'Homme, on est engagé au service de la démocratie

**CLAUDE CHEYSSON\***

\* Président de la Fondation de l'Arche de la Fraternité

**D**ans votre lettre, Monsieur Marchand, vous marquez votre intérêt à siéger ici à la Fondation de l'Arche de la Fraternité, et je note en particulier votre expression, « *en raison de la convergence des finalités qui orientent nos actions* ». Je suis bien d'accord sur cette expression. Le seul mot de « fraternité » pourrait le résumer.

Je voudrais aller plus loin. Cette fondation a été créée à l'initiative du président de la République pour interpeller ceux qui passent par le toit de la Grande Arche (800 000 à 1 million de personnes par an) sur des menaces ou des violations des droits de l'Homme. Les droits de l'Homme vont bien au-delà de simples élections libres. Les droits de l'Homme couvrent toutes les libertés, le respect de l'identité de chaque Homme, et de chaque société, le respect de l'autre.

C'est sur ces thèmes que nous avons insisté dans les deux ou trois dernières années. Nous avons eu une exposition et un cycle de colloques et de conférences sur l'immigration. Nous disions au visiteur : « *Toi qui passes, combien as-tu d'ancêtres venus d'ailleurs ? Combien en ont tes voisins ? Regarde ce qu'ils t'ont apporté, ce qu'ils nous ont apporté. Rappelle-toi aussi qu'ils ont tous au début été rejetés, humiliés, méprisés ; parce qu'ils étaient différents, on ne les respectait pas.* » Le respect de l'autre doit être assuré par des règles démocratiques. Donc, quand on est engagé au service des droits de l'Homme, on est engagé au service de la démocratie, on est engagé au service des différentes formes d'expression de la démocratie, à savoir la citoyenneté de tous, hommes et femmes.

C'est bien ainsi, n'est-ce pas, que nous nous retrouvons dans la finalité de nos actions. Je me félicite donc que votre colloque se tienne dans ces lieux. Je vous remercie d'avoir voulu que nous vous hébergions pendant un moment.

## ***L'agression par certains intégrismes est encore plus redoutable que l'agression militaire***

**J'**ai lu avec grand intérêt l'introduction à ce colloque. Permettez-moi de sortir de mon rôle d'hôte et de présenter quelques commentaires personnels. Je les présenterai, compte tenu de l'expérience que j'ai pu avoir dans une vie qui a comporté beaucoup de contacts, souvent pénibles, avec la violence.

Je suis d'abord — excusez-moi de commencer par la critique —, désolé que l'approche soit principalement européenne, et même française, faite en fonction de pays qui ont les mêmes problèmes que nous.

L'approche de la "non-violence" doit-elle être absolument la même dans tous les continents et dans toutes les situations ? Vous vous êtes placés dans une optique évidente lors de votre création, il y a maintenant 7 ans : la défense des citoyens face à un État étranger. Or, les menaces sont différentes à l'intérieur même de la société.

Une phrase m'a choqué dans votre texte : « *La menace d'une agression frontale a disparu...* » Croyez-moi, si un Égyptien, si un citoyen d'Asie du Sud-Est vous entendait, il serait stupéfait. Enfin, la menace d'agression militaire par un Super-Grand a disparu. Mais l'agression militaire n'est pas la seule forme d'agression frontale. L'agression par le fanatisme intégriste religieux est aussi redoutable — à mon avis, elle est plus redoutable — que l'agression militaire. Je vous demande de ne pas l'oublier dans votre réflexion.

A cet égard, votre orientation est importante : face à l'agression interne à une société, la violence n'est pas la réponse. A l'intérieur d'une société, la violence appelle la violence. Quand le cycle des violences est engagé, il devient difficile, sinon impossible de l'arrêter. Voyons nos presque voisins, les Yougoslaves !

## ***“Sur les problèmes internes à nos sociétés, la non-violence est la seule approche possible”***

**M**a deuxième remarque concerne ce que, suivant la mode actuelle, vous avez évoqué : le droit et le devoir d'ingérence. Je ne serais pas honnête si je ne vous disais pas que l'abus de cette expression m'irrite et combien le concept me paraît dangereux.

Ne prétendons pas d'abord que c'est une nouveauté. L'ingérence des forts chez les faibles remonte à l'âge des cavernes, et couvre toute la période historique : Jules César en Gaule, l'écrasement physique des Cathares, l'action conjuguée des pays de la Sainte-Alliance contre une France devenue démocratique... Les exemples sont innombrables, ils ont toujours été habillés de la même façon : la défense de droits sacrés. On s'est toujours couvert d'un manteau international, le manteau de l'Église pour les Croisades et la révolte Cathare, et maintenant les manteaux de différentes organisations internationales...

Ce qui s'est développé récemment, et nous devons tous nous en féliciter, est le droit d'ingérence humanitaire, pouvant comporter l'utilisation de la force, là où les secours ne peuvent pas parvenir aisément aux victimes, qu'il s'agisse de camps ou de régions isolées et condamnées à la famine ou à la maladie. Ceci est nouveau. Là comme ailleurs, l'influence des médias sera bénéfique dans la mesure où elle mobilise l'opinion, avec une réserve toutefois sur la pérennité de l'action lorsque les médias portent ailleurs l'attention. Quand les Khmers-Rouges ont eu l'habileté, après avoir occupé Phnom-Penh, de renvoyer les étrangers, personne, pendant plusieurs années, n'a plus songé au Cambodge où cependant les gens mouraient par centaines de milliers. Ceci dit, félicitons-nous de l'action des médias parce qu'elle provoque des interventions humanitaires.



*Claude Cheysson et François Marchand (de gauche à droite)*

**L**'action des médias peut être par ailleurs nocive. Ce sera ma dernière remarque sur ce qui est l'objet même de votre colloque. Par nature, les médias aiment les scènes violentes. *France-Info* — que je prends chaque jour — a besoin chaque jour de quelques crimes, de quelques morts ; avant-hier c'était un phoque dans les eaux des Shetlands, hier Rudolph Noureiev, aujourd'hui le roi des trompettistes...

Les médias ont besoin de donner un spectacle ; toute violence s'y prête. C'est encore plus vrai pour les médias américains qui s'adressent à un public vivant encore à l'heure des shérifs. Et les médias, bien évidemment, provoquent les réactions élémentaires de l'opinion.

Assurer la primauté de la non-violence est donc incroyablement difficile. C'est largement la responsabilité de ceux qui ont aussi une influence sur l'opinion : universitaires, journalistes chercheurs, leaders d'opinion, enseignants... C'est en tous cas le défi qui leur est lancé. Nous devons en avoir conscience et l'affirmer sans cesse. Votre colloque en est une occasion. Je suis particulièrement satisfait de votre choix de la Grande Arche. Je vous en remercie au nom de l'Arche de la Fraternité.

# Réponse à Claude Cheysson

## par François Marchand, président de l'IRNC

**V**ous avez critiqué, Monsieur Cheysson, notre approche trop européenne, voire trop française. C'est pourtant un choix délibéré de notre part ; nous savons qu'il y a beaucoup de problèmes ailleurs, mais nous avons pensé qu'il fallait d'abord regarder comment une stratégie non-violente peut être réalisée et se positionner chez nous, en France, et également en Europe, avant même d'aller exporter nos idées ailleurs. Je crois qu'on a besoin d'avoir expérimenté chez soi ce que l'on veut proposer ailleurs ; et il est vrai que la situation aujourd'hui en Europe, et celle qu'il y a chez nous en particulier, n'est pas la même que celle que l'on rencontre dans l'ensemble du monde. Dans notre texte de présentation du colloque, vous avez souligné un mot qui était peut-être un peu malheureux : « La suppression de l'agression frontale. » C'est vrai que derrière ce mot nous pensions à l'agression frontale militaire, et que le risque d'une telle agression, tout au moins en Europe, à court ou moyen terme, a fortement diminué — il ne faut jamais dire disparu. Ceci nous a amené à reconstruire un certain nombre de points stratégiques que nous avions préconisés. Le premier objectif de ce colloque consiste justement à refaire le point pour nous-mêmes, pour nos propres théories, nos propres réflexions. Nous devons nous aussi (il n'y a pas que les militaires qui doivent évoluer) réévaluer la stratégie que nous préconisons.

Vous avez parlé de menaces nouvelles qui n'étaient plus seulement militaires en soulignant par exemple les intégrismes. Ce sont effectivement des menaces très dangereuses à terme — on parle beaucoup des intégrismes dans le monde, mais ils nous menacent probablement aussi en Europe, et en France. C'est peut-être moins net que certains intégrismes musulmans par exemple dans quelques pays d'Afrique et d'Asie, mais il est certain que chez nous, cette question nous est également posée.

Il faut déjà la considérer et y répondre chez nous avant même de dire ce que nous en pensons pour l'extérieur. Cette journée sera notamment l'occasion d'en parler.

A propos des droits et des devoirs d'ingérence, vous avez rappelé que ce concept n'était pas nouveau. Ce qui est évidemment exact, mais le fait peut-être est qu'il n'y a plus seulement des ingérences militaires mais aussi des ingérences humanitaires. Nous pensons qu'entre l'ingérence humanitaire et l'ingérence militaire, il y a une ingérence forte, non-violente, à prôner dans un certain nombre de situations — sans doute pas dans toutes les situations.

Aujourd'hui nous pourrons réfléchir comment réorienter notre conception de l'intervention extérieure. Une critique qui nous a souvent été faite par le passé est que notre système de défense et de résistance non-violentes convient bien quand on veut résister à un ennemi qui veut attaquer, mais ne convient plus pour aller défendre un allié qui est menacé. C'est un défi qui nous est posé sur lequel nous avons un certain nombre de réponses à apporter. Nous n'aurons pas de réponse totale mais seulement des réponses partielles comme la plupart des réponses que nous pouvons apporter, autour de concepts tels que ceux de boycott, d'interposition non-violente, etc.

Je vous remercie d'avoir terminé par cette phrase que je voudrais souligner : « La non-violence est la seule réponse possible dans les problèmes internes de la société. » Je crois que cela mérite beaucoup de réflexion et que c'est très important que quelqu'un comme vous, avec votre passé, et notamment votre passé politique, soyez conduit aujourd'hui à cette conclusion. Les problèmes d'agressions extérieures ne sont-ils pas aujourd'hui des problèmes de menace contre notre démocratie, et donc des problèmes intérieurs à notre société ? C'est de l'intérieur de notre société que nous devons réagir.

*Thème 1*

# les révoltes non-violentes des citoyens à l'Est

# Une histoire à repenser

JACQUES SÉMELIN\*

Les événements de 1989 obligent à repenser l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Comme l'a noté récemment Paul Ricœur, l'historien du temps présent est bien placé pour réécrire ce qui a été mal écrit, et ceci paraît précisément possible après 1989, du moins si l'on considère que cette année marque la fin d'une époque. Si 1989 est bien l'une des années charnières du siècle, ce travail de réécriture de l'histoire passe en premier lieu par l'interprétation en profondeur de ces manifestations pacifiques qui ont précipité l'effondrement des régimes en Europe de l'Est, et qui ont surpris tous les observateurs par leur ampleur, leur originalité et même leur étrangeté. Dans cette perspective, il faut certainement analyser les événements de 1989 à la lumière des grandes crises de l'Europe centrale depuis au moins 1956, de ces révoltes anti-totalitaires comme le notait à l'époque Raymond Aron à propos de l'insurrection de Budapest. Peut-être faut-il aussi remonter un peu plus loin dans cette trajectoire historique, et prendre en compte certains aspects de la résistance au moment de l'occupation nazie. En 1989, j'ai publié un essai sur ce sujet<sup>1</sup> en essayant de montrer que la résistance contre le nazisme avait comporté une dimension non armée, parfois importante dans certains pays.

De plus, certains penseurs, comme Hannah Arendt, ont tenté de décrire à travers la notion de totalitarisme ce qu'il pouvait y avoir de commun entre les régimes de l'Allemagne hitlérienne et de l'Union soviétique. Dès lors, pourquoi ne pas prendre le problème à revers et tenter de penser le fondement d'une résistance contre le totalitarisme au cours des périodes nazies et communistes ? C'est là mon propos : esquisser une interprétation de la résistance civile contre les régimes totalitaires. Et cette démarche m'apparaît d'autant plus justifiée que pour les pays de l'Europe centrale dont il sera principalement question ici, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, ceux-ci sont passés, d'une certaine manière, d'une occupation à une autre, d'une domination à une autre. On peut faire l'hypothèse de la lente maturation d'un

\* Chercheur au CNRS, département communication et politique

processus de résistance, de l'accumulation d'une expérience résistante appelée à évoluer dans ses formes et dans ses objectifs selon les périodes. Mon intervention se bornera à faire trois types de réflexions. La première sur la notion même de résistance civile et sa comparaison au cours des deux périodes, la seconde sur la croissance de la résistance civile, disons de 1939 à 1989, la troisième sur l'analyse des étapes du développement de cette résistance civile à travers la prise en compte de ses objectifs.



Jacques Sémelin

## Comment définir la résistance civile ?

Premièrement, sur la définition de la résistance civile. Il s'agit surtout d'un concept destiné à saisir des phénomènes historiques. Je vous en propose la définition suivante : la résistance civile est la résistance de la société civile et/ou de l'État par des moyens politiques, économiques ou culturels.

Bien des développements seraient à faire, mais je me limiterai simplement à deux remarques portant sur le qualificatif de "civil" car cela peut faire problème dans la mesure où les civils sont parfois impliqués dans des luttes armées — la Yougoslavie en est le dramatique exemple et il y a aussi

bien sûr les cas nombreux de la Seconde guerre mondiale. Ce type de phénomènes peut être nommé autrement : la guérilla, le terrorisme... Je propose d'appeler exclusivement résistance civile la participation des civils à des formes non armées de résistances.

Cette notion de civil me semble justifiée pour deux raisons : la première est que "civil" s'oppose à "militaire" et cette distinction est pertinente dans nombre de langues, comme par exemple "institutions civiles" par rapport à "institutions militaires", et c'est donc la dimension pacifique de la résistance qui est désignée. La notion de civil renvoie encore à celle de "citoyenneté", c'est-à-dire un combat pour la communauté dans le sens large de la restauration ou de l'avènement de la démocratie. "Civil", d'ailleurs peut aussi renvoyer à cet égard à "civisme", au sens où il s'agit de lutter pour l'intérêt général, quitte à payer de sa personne.

Comment appliquer ce concept aux deux périodes qui nous occupent ? Elles sont assurément différentes sur plusieurs points. D'une part, la guerre mondiale est au premier plan de la période nazie, tandis que la période soviétique a évolué de la guerre froide à la détente. D'autre part, il y a de nombreuses différences dans les procédés de résistance, ne serait-ce que parce que la composante armée de la lutte contre le nazisme est devenue prééminente entre 1943 et 1945.

Mais on pourrait aussi repérer des points de similitude entre ces procédés de résistance : premièrement, la question de l'identité et de l'indépendance nationale constitue dans les deux cas le thème mobilisateur des résistances à ce que l'on pourrait appeler les représentants de la puissance impériale. Et l'on pourrait repérer des similitudes, voire des isomorphismes, dans les processus de construction de la résistance. Par exemple, à ses débuts, on trouve souvent la presse clandestine qui est à la fois le premier moyen d'expression de l'opposition, et en même temps, le vecteur de sa construction.

## Une tradition résistante

Cependant, au-delà de ces points de similitude et de différenciation, il est possible de repérer la croissance de la résistance civile d'une domination à une autre. Dans le cadre de l'occupation nazie, la résistance civile peut être considérée

comme embryonnaire, souvent combinée, voire intégrée, à la lutte armée. Ce n'est pas le cas pour la période soviétique, au cours de laquelle la résistance civile est devenue la forme dominante d'opposition, du moins entre 1956 et 1989. Et je crois que c'est là un phénomène majeur, cette lente croissance, la prééminence progressive de la résistance civile comme mode de protestation principal en Europe Centrale contre la domination soviétique. Certes, 1956 ne relève pas tout à fait de cette approche puisqu'il s'agit précisément d'un cas de combinaison entre lutte armée et lutte non armée, entre résistance civile et lutte militaire et paramilitaire. Et à bien des égards, ce scénarios de Budapest rappelle quelques scénario de la fin de la Seconde guerre mondiale. Selon cette logique de guerre, les insurgés ont d'ailleurs attendu en vain une aide militaire extérieure qu'ils pensaient possible. Comme vous le savez, ceci ne s'est pas produit et ce traumatisme de la non-intervention de l'Occident a provoqué un changement progressif dans les consciences est-européennes : à savoir qu'il s'agissait désormais de ne compter que sur soi-même. L'Occident resterait non pas forcément indifférent, mais passif aux interventions soviétiques dans cette région. Compter sur soi-même a été probablement la voie pour se recentrer sur ses propres ressources sociales, et de ce fait, découvrir la voie de la résistance civile. Prague 1968 a été la première illustration significative de cette transformation à travers la semaine de la résistance de la population tchécoslovaque du 21 au 28 août 1968 contre l'invasion du Pacte de Varsovie. Mais cette tendance de fond de l'affirmation de la résistance civile s'est accentuée en 1980 en Pologne, avec les grandes grèves de Gdansk et la naissance de Solidarnośc, puis s'est encore renforcée en RDA

en 1989, et en Tchécoslovaquie. Quant à la Roumanie, elle peut être considérée comme un cas à part, puisqu'elle ne fait pas partie de l'Europe centrale, et de cette histoire que j'essaie de rappeler.

Il ne s'agit pas de laisser croire que l'on a affaire à une croissance régulière de la résistance civile, celle-ci se fait par à-coups, et reste très souvent minoritaire. Aussi, on voit se dégager une ligne de fond, une trajectoire historique qui doit être prise en compte et qui me semble t-il n'a pas été suffisamment analysée. Les historiens aiment toujours se poser la question : où est le tournant ? Il est toujours très difficile de répondre, mais je me risquerai à faire cette hypothèse : ce tournant se situe surtout en 1980 avec Solidarnośc. Certes, 1968 à Prague peut être considéré comme une étape importante vers cette affirmation de la résistance civile. Mais le choix de la population tchèque, son attitude résistante non-violente, sont autant de points qui ne peuvent véritablement surprendre celui qui connaît un peu l'histoire de ce peuple pacifique, comme l'a montré un livre récent de Yves Barelli<sup>2</sup>. En revanche, l'extension de la résistance civile en Pologne est plus surprenante, quand on sait que la violence est presque une tradition dans l'histoire de la Pologne<sup>3</sup>. Par exemple, les crises ouvrières de

1956, de 1970, de 1976 ont exprimé une inclinaison culturelle à la violence.

Aussi 1980 me paraît effectivement ce tournant, me paraît faire date dans cette affirmation de la résistance civile. Comment l'interpréter en fin de compte ? Quels peuvent en être les acteurs ?

Toutes sortes d'hypothèses ont été discutées : le rôle du KOR en 1976 avec Adam Michnick, prônant le rapprochement



entre les intellectuels et les ouvriers, le rôle du pape (on ne peut pas comprendre 1980 sans 1979, c'est-à-dire la première venue d'un pape polonais dans son pays natal). Il faut souligner également le rôle de la mémoire ouvrière qui s'est construite à la lumière de ces événements historiques, le rôle des médias occidentaux, qui ont contribué à amplifier l'impact de la résistance. Quoique il en soit de ces interprétations, un savoir militant s'est élaboré progressivement et les textes politiques d'intellectuels dont nous connaissons tous les noms aujourd'hui en sont les traces les plus tangibles. Bien entendu les Polonais Adam Michnick, Jacek Kuron, Lezleck Kolakowsky mais aussi les Tchèques Vaclav Havel, Yann Patocka, les Hongrois György Konrad ou Janos Kis, sans oublier l'apport des Russes comme Alexandre Soljénitsyne ou Andreï Sakharov.



Un meeting pour la démocratie... Moscou, février 1990,  
Tofik Chakhverdiev/Vu distribution.  
Extrait de Reporters sans frontières, mai 1993

Ce qui frappe, par-delà les différences culturelles de chaque pays et les formes spécifiques de lutte, c'est que tous mettent en avant les mêmes principes : faire de l'anti-politique, c'est-à-dire de la politique autrement, tenter de réconcilier morale et politique, de ne pas imiter l'adversaire, c'est-à-dire de rompre avec le mensonge et la violence, qui sont les armes du totalitarisme, bref, inspirer en soi et chez l'autre une manière différente de vivre qui engendre une

autre manière de lutter. Il faut encore souligner l'importance des contacts avec l'Occident, de la constitution de réseaux de solidarité entre l'Est et l'Ouest, à travers différents mouvements associatifs ou syndicaux.

Ce qui paraît aussi surprenant, c'est que ce savoir résistant se rapproche de bien des écrits de Gandhi ou Martin Luther King. Comment cela se fait-il ? Les intéressés eux-mêmes, parfois, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'Adam Michnick a qualifié Sakharov de "nouveau Gandhi", et que Vaclav Havel, dans ses *Lettres à Olga*, a manifesté son attachement à la personnalité de Martin Luther King. Il y a là des recherches à entreprendre.

## Un savoir militant et pluriel

Enfin, cette convergence de la résistance civile peut être décrite selon trois types différents : la survie, l'autonomie, et la libération.

La résistance civile fut d'abord celle de la survie ; dans le cadre de l'occupation nazie, ce n'est pas vrai seulement du génocide, mais aussi des luttes économiques, politiques, culturelles... Puisque nous parlions de la Pologne, il s'agissait pour les Polonais de faire survivre leur intelligentsia menacée d'extermination par les nazis à travers un formidable mouvement d'éducation clandestin, allant de l'école primaire à l'université. Et puis après la guerre il s'agissait aussi pour les paysans polonais, à travers une lutte qui est moins connue, de faire survivre l'agriculture de ce pays, menacée de collectivisation. D'ailleurs, ils ont gagné, puisqu'en 1956 la Pologne a été le premier pays à avoir le statut privé de son agriculture.

Mais, peu à peu, à cet objectif de la survie s'est adjoint un peu comme dans le jeu des poupées russes, celui de l'autonomie. Il ne s'agissait pas simplement de survivre dans un système très oppressif, mais de commencer à vivre à côté du système, en dehors du système, bref, pour reprendre les formules des intellectuels dissidents, de créer une sorte de "société civile indépendante" ou de "deuxième société". Et ce processus s'est développé à partir des années 70, et s'est poursuivi au cours des années 80. C'est alors que cet

objectif de l'autonomie a débouché sur celui de la libération. Chose surprenante: on n'imaginait pas possible de se libérer de la sorte du régime soviétique en Europe centrale. Il y avait eu le précédent de Gandhi, l'utilisation de l'action non-violente contre le colonialisme anglais, mais certains ne manquaient pas de faire valoir le prétexte *fair-play* britannique. Il y a eu un peu plus récemment le cas de la chute de la dictature Marcos, aux Philippines, en 1986. Il s'agissait d'une dictature du Sud. Mais la dictature de l'Est, elle, semblait éternelle. Souvenez-vous du florilège de citations de toutes sortes d'experts qui disaient que là où l'Union soviétique mettait le pied, c'était pour toujours, parce que le système était irrépressible, etc.

En conséquence, je pense que cette radicale nouveauté de l'effondrement des régimes communistes par une résistance civile non-violente en 1989 bouleverse en même temps la théorie des sciences politiques, et qu'à ce titre, elle doit appeler de nombreux travaux, que ce soit en sociologie, en science politique, en histoire, en philosophie, afin de comprendre comment de tels types de phénomènes peuvent se produire.

Bien entendu toutes sortes d'interprétations sur la nature de ces événements ont cours aujourd'hui. Et certains ne manquent pas de contester le poids des peuples eux-mêmes, dans le processus révolutionnaire. On fait appel à des facteurs extérieurs, à des facteurs internationaux, tels que la politique de l'Union soviétique de détente et de Glasnost de Mikhaïl Gorbatchev. D'autres mettent en avant la fermeté américaine des années Reagan. Bref, on essaie de montrer que ce mouvement de fond ne tient pas tellement à l'action des peuples, mais à l'action des États ou des forces extérieures. Je dirai simplement que je me rallie à l'analyse de Pierre Hassner<sup>4</sup>, ici en France, qui a montré la dialectique des rapports entre facteurs externes et facteurs internes dans le processus de 1989, sans que celle-ci doive conduire à considérer comme secondaires les facteurs intérieurs, ou même à les ignorer. Dans cette même perspective, je rejoindrais encore l'analyse de Jacques Rupnick<sup>5</sup>, qui dit qu'en fin de compte ce sont les peuples d'Europe centrale qui ont poussé l'histoire plus loin que là où voulait l'arrêter la politique de réforme du système de Gorbatchev.

Enfin, un mot de conclusion pour rapporter cette esquisse historique à la réalité actuelle. Ne devrait-on pas considé-

rer que l'histoire a déjà basculé ou reculé ? En effet, puisque certains affirment que 1989 aurait laissé place à 1914, tout ce que j'ai par conséquent évoqué ici ne serait-il déjà que de l'histoire ancienne, que de l'histoire à mettre entre parenthèses ?

Je ne le crois pas du tout. De même qu'il est impossible d'oublier l'histoire du totalitarisme qui est au cœur de la tragédie du XX<sup>e</sup> siècle, il est impossible d'oublier les pages de la résistance au totalitarisme. Résistance certes laborieuse, puisque le plus souvent minoritaire, mais résistance aussi prestigieuse puisqu'elle témoigne de la capacité de l'Homme à défier la tyrannie la plus abjecte. Et il faut rappeler ici la force de l'actualité du texte de La Boétie : *Discours de la servitude volontaire*, qui en particulier pointait la possibilité de la non-collaboration contre un colosse aux pieds d'argile. Et dans cette même perspective, je crois qu'il faut rendre hommage au philosophe français Claude Lefort<sup>6</sup>, qui à la fin des années 70 et au début des années 80 a eu l'intuition de la vulnérabilité de ces systèmes, précisément à la lecture d'Étienne de La Boétie et aussi des écrits de Soljénitsyne. Alors gardons en mémoire l'histoire de ces résistances, de ces hommes et de ces femmes qui ont su briser les chaînes de leur propre peur pour saper les fondements de ces systèmes qu'on présentait comme éternels. Gardons leur combat en mémoire parce que nous avons beaucoup de leçons à en tirer, et que peut-être la force de leur expérience historique nous aide à penser l'avenir, à précéder l'histoire des prochains combats contre la tyrannie, pour la démocratie et les droits de l'Homme.

1) *Sans armes face à Hitler : la résistance civile en Europe (1939-1943)*, Paris, éd. Payot, 1989.

2) *La révolution de Velours*, éd. de l'Aube, 1991.

3) Cf. Krzysztof Pomian, "Pologne : la résistance civile. L'espoir s'effrite" in *Alternatives Non-Violentes* n° 53/54 (hiver 1984), p. 29 et sq.

4) "Un cadavre encombrant" in *Revue politique*, juillet 1990, p. 10.

5) *L'autre Europe*, éd. Odile Jacob, Paris, 1991.

6) Claude Lefort, *Un homme en trop*, Paris, Le Seuil, 1976 ; *L'invention démocratique*, Paris, Le Seuil, 1980.

## Questions et débats



Jacques Muller dans la salle

### Jacques Muller

*Je ne vais bien évidemment pas contester le rôle des résistances civiles dans l'effondrement des systèmes totalitaires, mais on reste quand même aujourd'hui devant une question importante : comment se fait-il que ce savoir militant, cette culture d'anti-politique, de renouement avec la morale, comment ce rapport de force qui a permis de faire effondrer ces systèmes, a aujourd'hui bien du mal à faire émerger une société nouvelle ? Autrement dit, pourquoi, alors que les systèmes se sont effondrés par la force*

*de la non-violence, la non-violence a-t-elle du mal comme on le voit aujourd'hui à imposer, à proposer, à susciter des formes nouvelles d'organisation de la société ?*

### Jacques Sémelin

*Je crois qu'il faut bien prendre conscience que la résistance civile a un moteur — c'est une métaphore — celui de l'identité nationale. Alors il est clair qu'il y a un risque : que cette identité nationale se transforme en un nationalisme xénophobe, raciste, etc.*

Ce genre de découvertes nous invite à remettre en cause le concept de société civile. La réalité est plus complexe, contrastée, et il est peut-être préférable de parler de ce point de vue des acteurs sociaux plutôt que de la société civile en général.

### Christian Mellon

*À propos de cette notion d'identité nationale que tu viens d'évoquer, tu en fais en somme un des points de similitude entre la résistance au nazisme et la résistance au totalitarisme soviétique. Je me demande si ce thème de l'identité nationale est si important que cela. Il me semble en tous cas, en ce qui concerne la période 75-89, que dans tous les textes de ceux qui ont posé les fondements un peu théoriques du mouvement de résistance civile qui a mené à 1989 ce qui me frappe, c'est au contraire l'absence du thème national. C'est bien plus les thèmes des droits de l'Homme, de la démocratie, de la lutte contre le mensonge qui sont invoqués. Donc des notions très universelles.*

*Et si la référence à Helsinki n'est pas contradictoire avec le national, il renvoie tout de même à un autre type de registre. A cet égard, le fait que les intellectuels qui ont mené ces révoltes aient précisément été mis de côté après 1989 — encore une révolution qui a mangé ses enfants — est signifi-*

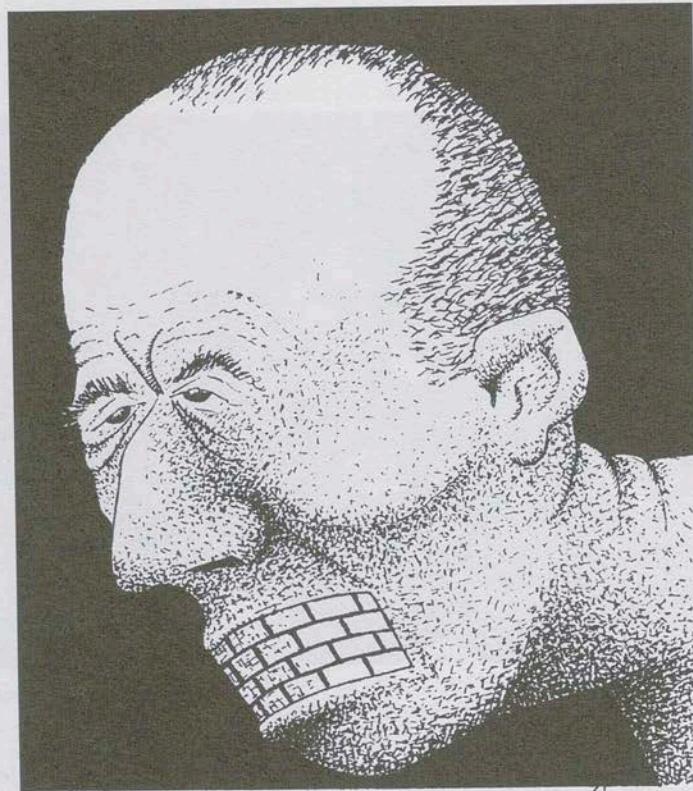
catif. Seul Walesa fait exception puisqu'il est encore président en Pologne. Et justement, il était sans doute à l'intérieur de Solidarnosc celui qui était le plus proche de la thématique nationale.

Est-ce que l'on ne pourrait pas prendre comme hypothèse que le thème national a été important dans la lutte contre le nazisme, a été important peut-être dans certains aspects de la résistance des années 50 ou 60, mais qu'il a été au contraire occulté par la mobilisation qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire les années 70/80 ?

Et est-ce que le fait que le thème national ait resurgi ensuite, précisément par la mise à l'écart des acteurs de la révolution de 1989, ne prouve pas qu'il ne s'inscrit pas en continuité ?

### Jacques Sémelin

Ma réponse pourrait être incluse dans ton propre commentaire : ta distinction entre les acteurs intellectuels de la révolution non-violente de 1989, et ceux qui l'ont effectivement dirigée. Or la mobilisation des sociétés, telle que l'on peut la voir à travers le tournant qui me semble être celui de 1980, fait apparaître malgré tout la question de l'identité nationale, qui semble aller de pair avec l'expression de la foi catholique. D'autant plus que l'effondrement du mur de Berlin de 1989 doit certainement être interprété aussi à travers la volonté allemande de s'unir et de reconstituer l'identité nationale.



*Sémelin 3/33*

Prenons les choses un peu à rebours et considérons que la partition des deux États, la construction du mur en 1961, voulait précisément séparer les deux parties de la nation, et les familles. Or, de ce point de vue, le mur n'a rien changé : le tissu culturel allemand est toujours là, l'identité nationale demeure. Je reste sur le fond quand même assez réservé : est-ce que ce ne sont pas les sociétés est-européennes, à travers

leur identité nationale et culturelle, qui ont eu finalement raison de la partition stratégique du continent ? Et cette intrusion des acteurs sociaux dans les relations internationales est je crois un phénomène capital de l'évolution de la citoyenneté en cette fin de siècle, avec comme vecteur la croissance considérable des moyens de communication, ce qu'a d'ailleurs évoqué Monsieur Cheysson.

# Interventions civiles en Yougoslavie : l'occasion manquée ?

STANKO CEROVIC\*

\* Membre du Centre anti-guerre de Belgrade, journaliste à Radio-France International

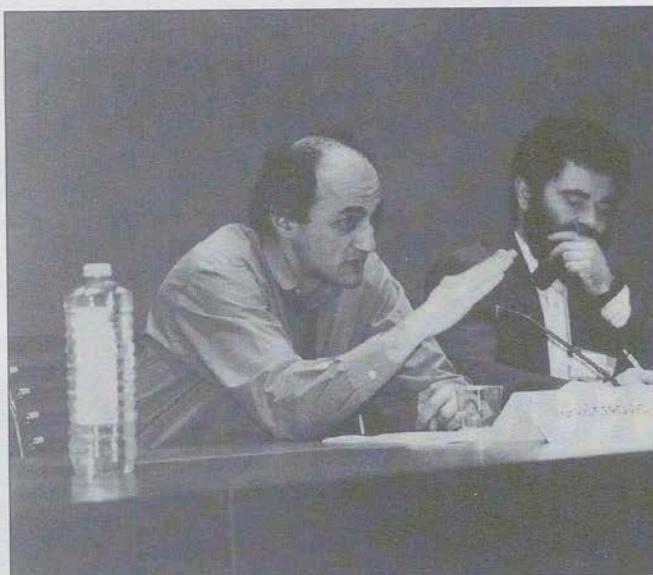
**J**e ne parlerai pas directement de la situation politique en Yougoslavie parce qu'il y a déjà un tas de choses qui sont publiées là-dessus, heureusement, et tout ou presque a été plus ou moins dit et compris. Mais un tas de choses contradictoires ont été dites, même si en Europe, on a une idée assez claire et précise, et d'ailleurs relativement exacte, de ce qui se passe en Yougoslavie. J'essayerai d'ajouter quelques détails dont on parle plus rarement, qui peuvent être intéressants pour vous. J'apporterai ainsi une sorte d'éclaircissement de ce que l'on pourrait appeler une crise sociale ou culturelle de toute l'Europe.

Cela me paraît important, c'est peut-être un regard qu'on ne porte plus suffisamment, à mon avis, il faudrait le porter plus en Europe sur la Yougoslavie : regarder comment la guerre yougoslave, les crimes, etc., éclairent la crise de l'Europe toute entière. C'est-à-dire jusqu'ici à Paris, et pas seulement en Yougoslavie. Je crois que les événements à l'Est, la crise yougoslave, sont des événements typiques de la situation politique en Europe. Ils résultent des idéologies qui ont dominé l'Europe pratiquement pendant 200 ans : le nationalisme et le communisme. En ce sens, l'analyse des problèmes yougoslaves peut éclairer des choses essentielles concernant les dangers latents qui guettent toutes les sociétés dites développées en Europe occidentale. L'explication de cet effondrement social, humain, qui s'est passé en Yougoslavie depuis quelques années, est évidemment d'abord la conséquence de cinquante ans de communisme. Aussi, bien sûr, de tout le passé, mais, avant tout, de l'expérience communiste, qui préparait ce qu'on appelait déjà, ce qu'on pouvait pressentir à l'époque communiste, et qui est une crise morale, intellectuelle. Cette crise a précédé la crise économique dont on parle tellement. C'est une crise terrible : car même si le pouvoir change, il est difficile de prévoir comment ces sociétés peuvent se réformer. Pratiquement tous les dissidents étaient conscients de ce danger inhérent à ces sociétés ; on peut dire qu'elles étaient carrément pourries de l'intérieur.

L'on sentait qu'il n'y avait pas de force humaine capable de créer une société libre, nonobstant l'effondrement du pouvoir politique. Sans police ou avec la police, on savait que c'était déjà une société terrible, du simple point de vue humain. Et comme c'est malheureusement l'homme qui fait les sociétés, ce ne sont ni les machines, ni le savoir, ni les idées, il est clair qu'il était difficile de prévoir une issue libératrice à une crise de cette ampleur. Dans ce qu'on a vu, il y a tout de même des choses qui nous ont étonnés. On doit déplorer un manque de curiosité de l'Occident, pour l'analyse profonde de ce qui se passe en Yougoslavie, bien qu'on écrive énormément là-dessus. On doit déplorer un manque de curiosité précisément par rapport à l'effondrement des idéaux communistes — les idéaux communistes, qui étaient tout de même une idéologie d'aspiration humaniste, à la différence du fascisme (je parle de l'inspiration à l'origine et non de la manière dont cela s'est réalisé). Ce sont des idéaux qui ont quand même façonné l'Europe depuis au moins cent ans. Il devrait être passionnant de regarder de quelle manière les hommes essaient de s'en sortir, car cela fait partie de nous-mêmes, ici en France ou en Europe, où que ce soit, cela fait partie de notre passé immédiat, qui influence encore le développement des sociétés en Europe occidentale.

Hannah Arendt a écrit, il y a une vingtaine d'années, qu'on a jamais vu comment une société peut sortir de l'expérience totalitaire : c'est une expérience unique, nouvelle dans l'histoire humaine. Je crois que c'est exact, ayant vécu sous le communisme et travaillant un peu l'histoire et la politique. A partir du moment où cet effondrement, ce changement de la société se produira, comme cela s'est produit maintenant chez nous, on aura d'immenses surprises, parce qu'il s'agit d'une situation jamais vue. Comparer avec ce qui s'est passé en Allemagne en 1945 n'est pas très pertinent, du point de vue de l'explication, étant donné que l'Allemagne est sortie du nazisme, non par sa propre volonté, ni seulement par celle des Allemands, mais carrément aidée par l'occupation occidentale. Il faut rappeler ce fait brutal que les Américains ont été là pendant cinquante ans, afin que les Allemands ne recommencent pas à faire des bêtises. Si on occupait la Yougoslavie pendant cinquante ans, je suis sûr que la Yougoslavie s'en sortirait aussi bien que l'Allemagne. Peut-être pas aussi bien économiquement, mais aussi bien socialement et culturellement. S'il y avait eu

une armée d'occupation, qui aurait balayé toutes les élites sur place et qui aurait proposé une nouvelle constitution selon des principes américains ou autres, la situation aurait été prévisible. Mais sans cet appui, comment une société, qui est pratiquement morte du point de vue moral et intellectuel, peut-elle se reconstruire ? C'est à cela que l'on est en train d'assister, et c'est cela qu'on n'a pas encore vu, je crois, en Yougoslavie, ni où que ce soit en Europe de l'Est.



Stanko Cerovic

Il y a eu des choses intéressantes concernant une réflexion sur la citoyenneté, à partir du moment où l'effondrement a eu lieu par suite du rôle des élites intellectuelles. Elles ont trahi tout de suite tout ce qui pouvait s'apparenter à une idée de liberté, à une idée du changement profond de la société qui leur aurait fait prendre le risque de pertes imprévisibles. On ne pouvait pas prévoir qui serait au chômage, qui serait discrédité, etc.

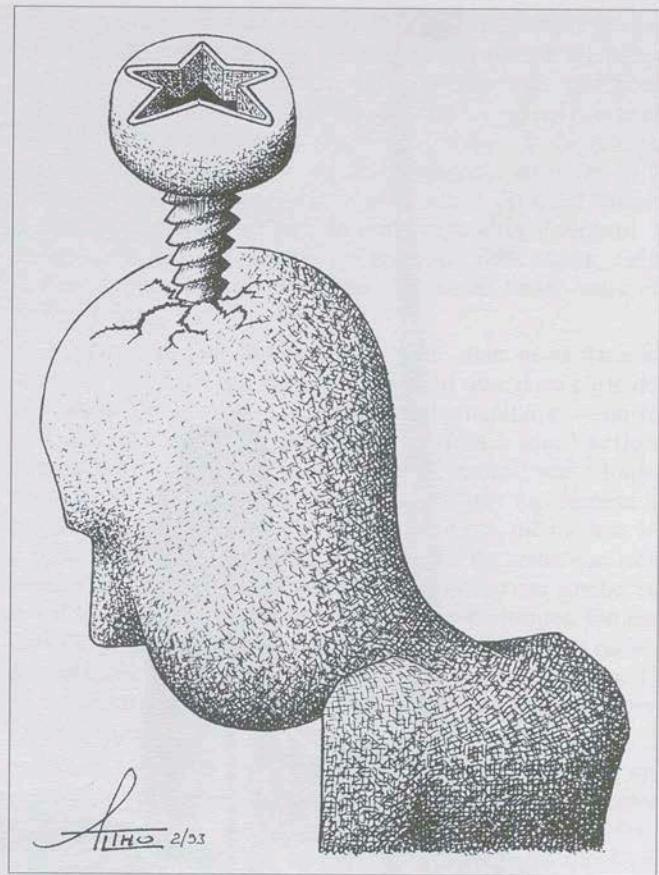
Que les élites aient trahi, cela était normal. Je trouve même qu'il ne vaut pas la peine de condamner qui que ce soit. Car il est tout à fait normal que les hommes qui ont été formés par les partis politiques et dans le Parti communiste,

pendant 50 ans, continuent à se comporter selon leur propre formation et selon la connaissance de la politique ou de la vie sociale qu'ils possèdent. Ce qui est terrible, c'est que ce sont les élites qu'on appelle les scientifiques, les sociologues, les philosophes et les écrivains, qui se sont effondrées, et ce fut peut-être le fait essentiel de tout l'effondrement de la société. Quand on essaie de réfléchir à tout ce qui est commun à toutes ces élites, on constate qu'elles étaient appelées à former la conscience morale de cette société.

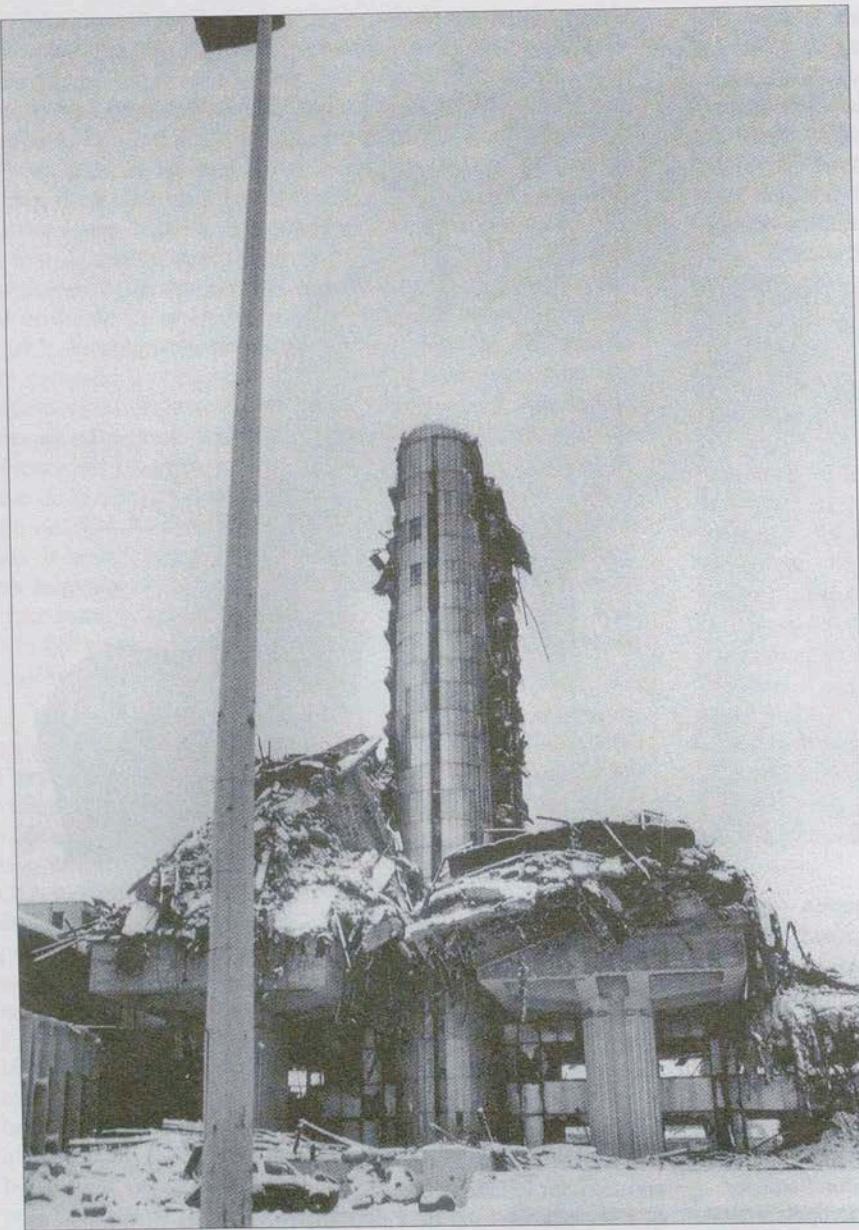
La conscience esthétique, elle aussi, était en crise. C'est très important à comprendre, car il s'agit en fait, d'une crise esthétique, une crise de goût. Il y avait un règne du kitsch immense dans le domaine culturel et politique. On ne sait jamais à quel moment précis la crise esthétique bascule vers la crise morale. Cela est très intéressant à observer sur place. On peut comparer l'effondrement des élites à l'effondrement de quelques professions. Et c'est passionnant de voir les professions qui ont tenu le mieux. A Belgrade, où ce genre de fascisme a commencé il y a 6 ans — on n'en a pas parlé en Occident — les professions pratiquement infaillibles étaient les musiciens de rock, les comédiens, et en particulier les journalistes. C'est-à-dire si vous le replacez parmi les élites que je viens d'évoquer, des professions qui sont formées par des révoltés de la société : le contraire, donc, de ces gardiens de la conscience de la société. Ces professions, qu'on appelle professions décadentes, même immorales, sont celles qui font très souvent la vie nocturne des grandes villes. C'est là que s'est forgée l'opposition libérale, pacifique, aux mouvements fascistes à Belgrade.

Toutes les manifestations qui étaient organisées — il y en a eu pas mal en 6 ans — étaient souvent très réussies précisément grâce à l'appui de ces figures du spectacle et de la comédie. Il n'y a que trois comédiens à Belgrade qui aient appuyé le mouvement nationaliste. C'est quand même extraordinaire, comparé à l'Académie des sciences, les écrivains, les sociologues, les philosophes...

Ce n'est pas là un fait anodin, anecdotique. Je crois que cela éclaire le centre du problème moral. Tous ceux qui sont appelés officiellement à s'occuper du domaine moral se sont effondrés et au contraire, ceux qui sont hors de la société se montrent pratiquement comme des gens moralement très intégrés. C'est une chose très intéressante à observer.



Une autre chose que l'on a pas remarqué et qui éclaire aussi très profondément cette crise, c'est son caractère européen, même si elle ne concerne peut-être pas toute l'Europe. On le voit aujourd'hui, elle menace bien au-delà du simple cadre yougoslave. Elle se caractérise par un anti-féminisme virulent. L'opposition, par exemple dans le mouvement pour la paix, était formé à Belgrade par au moins 90 % de femmes. C'est probablement aussi quelque chose dont on n'a pas beaucoup parlé, et c'est dommage. Pour ceux qui connaissent le fascisme et le nazisme, c'est une chose banale que les conceptions de l'extrême-droite, à la différence du communisme, où cette dimension anti-féminine n'a jamais existé, que je sache, liée à une conception nationaliste du



*La carcasse de l'immeuble du quotidien *Oslobodenje*. Sarajevo, février 1993.  
Georges Tourdjman. Extrait de *Reporters sans frontières*, mai 1993*

développement social, impliquent la force brute comme idéal, force brute qui exclut les femmes. Et le fait est (j'ai remarqué cela il y a 4 ou 5 ans) que dans les réunions, les colloques et les manifestations à Belgrade ou au Monténégro, la majorité des personnes qui réagissaient, qui posaient des questions sensées étaient des femmes.

Il est très important de voir que les leaders du mouvement à Belgrade, excepté une ou deux personnes, qui sont des dissidents de l'époque communiste, sont en fait des femmes, surtout à Belgrade. Cela, non pas parce que la guerre les dégoûte, mais parce qu'elles comprennent très difficilement ce cliché de la conception fasciste de la force "muscles gonflés". Ce n'est pas facilement acceptable. C'est la même chose à Zagreb, où le mouvement de l'extrême-droite se développe aujourd'hui de façon très forte. C'est aussi un régime fasciste, moins dangereux en dehors des frontières croates que le régime serbe, mais c'est quand même un régime répugnant. Les seules propositions démocratiques aujourd'hui viennent des femmes. Il y a 5 femmes écrivains qui sont attaquées d'une manière écœurante, systématique, dans la presse croate. Je ne sais pas pourquoi on n'en parle pas ici, mais ce sont, de fait, des femmes qui forment l'opposition à l'extrême-droite en Croatie. Avec une certaine logique, cela aboutit à des violences extrêmes en Bosnie, avec des viols spectaculaires, des dizaines de milliers... Ce sont des choses dont on ne parle guère ici, et qui sont significatives concernant la crise yougoslave.

Même si, maintenant, c'est trop tard, il faut bien voir que l'on a raté quelque chose : au début de la guerre en Bosnie, au sujet de la manière dont la ville de Sarajevo a réagi à cette guerre. Ce qui s'est passé à Sarajevo

pendant les deux premiers mois de la guerre (ensuite, cela s'est effondré), c'est véritablement une révolte des individus, des citoyens. Ensuite, quand la ville a été bombardée pendant des semaines et des semaines, plus rien ne pouvait plus fonctionner, pas même la vie sociale...

Mais auparavant, pendant deux ou trois mois, les hommes ont réagi comme des citoyens, qui se battent pour la liberté et pour les valeurs de la cité. Sarajevo, pendant deux ou trois mois, a adopté l'attitude des cités grecques.

Citoyens d'une ville cosmopolite, les hommes ont défendu les valeurs auxquelles ils croyaient et pour lesquelles ils voulaient vivre. Ce faisant, Sarajevo allait là à l'encontre des mouvements nationalistes en Yougoslavie. A l'encontre de l'explication nationaliste de la crise communiste en général. Et même à l'encontre de tout ce qui se passait en Europe de l'Est depuis l'effondrement communiste. En ce sens, ce fut le seul mouvement vraiment révolutionnaire, où les citoyens en tant que tels, réagissaient contre les pouvoirs. Et ce ne fut pas un mouvement discrètement poussé par Gorbatchev ou la police, ni par l'Occident étatique, ou quoi que ce soit. Ce furent les individus eux-mêmes, qui se dressèrent contre tout le monde, contre les armées qui étaient autour, contre les nationalistes serbes et croates, et contre les clichés qui s'étaient forgés sur le changement inévitable du communisme dans des formes nationales, etc.

Je crois qu'il est tragique pour l'Europe de n'avoir pas remarqué ce moment-là à Sarajevo, et de n'avoir pas réagi. J'insiste autant que je peux sur cet événement. Car il ne s'agit pas d'abord de réagir face aux victimes de la guerre et de la violence. C'est entendu, il y a toujours trop de morts. Il y a trop de vivants aussi : nous sommes trop nombreux, ça c'est un fait aussi... Mais ce n'est pas cela qui nous concerne le plus, même si, bien entendu, un mort c'est toujours un de trop. Mais enfin, on ne va pas se borner à ce genre de morale...

Le fait qui nous intéresse politiquement, c'est le fait qu'il y ait eu cette étincelle de révolte humaine. Et à Sarajevo, il y a eu cette étincelle. On ne l'a pas vue : et c'est maintenant la guerre, avec tout ce que cela suppose...

Quant aux réactions occidentales, puisque j'ai vécu dans les deux mondes, ce qui me frappe le plus, c'est ceci : chaque fois qu'on définissait ce qu'il fallait faire, qu'on

condamnait ce qui était condamnable, qu'on comprenait ce qui était compréhensible, la réaction occidentale se transformait presque en son contraire. Cela est très important pour une réflexion sur la citoyenneté. Toutes les tentatives pour influencer le pouvoir politique, à Belgrade ou à Zagreb, se sont toujours transformées en leur contraire, au point qu'à Belgrade, quelques amis opposants m'ont dit qu'il fallait dire à l'Occident d'arrêter de nous défendre. Pourquoi ? Parce qu'aussi longtemps qu'ils nous défendent, cela devient de pire en pire chez nous. Au moins, taisez-vous, et ne faites rien.

C'était vrai dans le champ politique, mais aussi dans le domaine moral, ce qui est plus important quand on parle de la réaction du citoyen. Toute réaction humanitaire — on le voit aujourd'hui, où l'on critique parfois à tort l'action humanitaire — aboutit à une sorte de moralisme : toute condamnation strictement morale touche très rapidement à l'hypocrisie, et devient inefficace. En tout cas, même dans le contact avec les Français ici, dans la rue, on remarque très rapidement que les gens sentent quelque chose qui cloche, et qui s'apparente au carriérisme des figures politiques. On est presque piégé par rapport à ce genre de crise quand on est au pouvoir, car agir, c'est prendre beaucoup trop de risques. Il ne faut certes pas pousser à la guerre, comme il arrive qu'on le fasse aujourd'hui.

Avant la guerre, on a proposé d'intervenir à Belgrade en expliquant précisément qu'il s'agissait de ce genre de mouvement fasciste et militariste qui ne peut s'arrêter sans être écrasé, et qui conduit nécessairement à la violence que l'on voit maintenant. Reste que les gens qui ont des responsabilités politiques essaient de penser dans le sens d'une action pratique en vue d'une action efficace.

Mais j'ai dit et je le répète : étant donné qu'on ne peut pas partager les interrogations et les problèmes tels qu'ils se posent sur place, on risque, avec une simple réaction, de tomber dans une grandiloquence qui, en fait, produit des effets contraires et augmente notre propre cynisme, ainsi que le sentiment d'abandon des gens qui se trouvent là-bas. Voilà le genre de piège qui nous guette ici, en Occident, par rapport à la Yougoslavie.

## Questions et débats

### Questions regroupées

*En ce qui concerne la Yougoslavie, que nous conseillez-vous de faire ?*

### Stanko Cerovic

Il s'agit d'abord d'un problème politique. Nous ne pouvons rien faire : il faut qu'il y ait une intervention militaire qui serait aujourd'hui très compliquée. Il faut surtout qu'il y ait un plan politique pour toute la Yougoslavie, pour tout le domaine serbo-croate. Un plan politique qui soit acceptable pour tous les nouveaux gouvernements partout dans le pays. C'était facile d'intervenir il y a encore six mois, juste avant la guerre en Bosnie. Maintenant cela devient très compliqué. Mais, à mon avis, sans une intervention militaire, les mouvements fascistes ne s'arrêtent pas. Nous n'arrivons pas à comprendre de quelle nature sont véritablement les mouvements totalitaires. Ils ne sont pas stoppés avant l'effondrement physique... Mais à mon avis, la question politique est une question qui s'impose dans la solution de la crise immédiate, de la guerre. C'est une solution qui s'impose plus que n'importe quelle autre. En réalité, ce qui est plus important encore, c'est la crise intellectuelle, culturelle, morale, de toute l'Europe aujourd'hui, avec l'effondrement de l'idéologie communiste. Car c'est cette idéologie qui a gouverné toute l'Europe culturellement depuis au



moins deux cent ans : on prenait des positions par rapport aux idées communistes. Aujourd'hui, on se trouve dans une situation extrêmement intéressante, devant un défi formidable, face au vide idéologique qui suit la chute du communisme. On va sûrement vivre des années décisives : soit on retombera dans des illusions qui ont détruit l'Europe depuis deux cent ans (si le communisme est bel et bien mort, je ne suis pas sûr qu'à l'avenir, le fascisme ne revienne pas), soit on trouvera une solution à la crise.

En ce qui concerne les dissidents en Yougoslavie, ce furent les premiers à être balayés après l'effondrement du communisme. Les dissidents de l'époque communiste étaient assuré-

ment des citoyens exemplaires, ce qui, compte tenu des circonstances, était quasiment héroïque. Mais ce sont des gens détestés par la société toute entière ! La société n'aime pas ces gens qui ont eu raison trop tôt.

Par rapport à l'action, il faut dire que les hommes politiques ont plutôt bien réagi, et notamment les analyses de Mitterrand, avant que la guerre éclate en Yougoslavie, dans un discours qu'il a fait à Prague sur l'invitation de Havel. Il proposait le respect des frontières partout en Europe, et pour l'Est, la perspective d'une intégration à la CEE au bout de 10 à 20 ans, et en attendant des aides économiques, sociales, professionnelles, politiques.

# L'Église catholique polonaise pendant et après le communisme

ADAM MICHNIK\*

Contribution écrite adressée à l'IRNC pour les débats du colloque

\* Historien de formation, co-fondateur du KOR, penseur de la stratégie non-violente de Solidarnosc dont il fut l'un des principaux animateurs. Actuellement député polonais, il travaille à la *Gazeta Wyborcza*

## *L'Église polonaise au XIX<sup>e</sup> siècle*

À un temps où il n'y avait pas d'État souverain ni d'opinion publique indépendante, lorsque la peur paralysait toute opposition et que la dictature croyait en sa puissance éternelle, l'Église catholique perdurait. Pour les Polonais, elle fut au XIX<sup>e</sup> siècle un asile entre la pression germanisatrice de la Prusse protestante et la politique russificatrice de l'orthodoxe Russie. C'est ainsi que naquit une véritable jonction culturelle : l'identification "national-religieuse" des Polonais. Elle donna à l'Église un sentiment d'enracinement et de force, tout en favorisant une critique de l'Église de la part de toutes sortes d'immodestes et de révoltés. L'Église était la forteresse assiégée du sentiment polonais qu'un noeud sacré liait au catholicisme. Au sein de cette forteresse assiégée, entourée par des éléments hostiles, il n'y avait pas de place pour les disputes stériles et les leçons de philosophie, pour les inquiétudes de l'Occident et les bizarries culturelles. Pour les immodestes et les révoltés cependant, ce climat de camp fortifié, figé dans un culte du passé conservateur, n'était que provincialisme anachronique, inertie mentale et intolérance agressive. Il traduisait également l'incapacité de l'Église à dialoguer avec le monde contemporain.

C'est ainsi qu'apparut dans cette Pologne catholique un ensemble culturel particulier : une part importante de l'élite, au sens général du terme, s'éloigna de l'Église et créa un nouveau camp d'idées et de culture. L'anti-cléricalisme joua un rôle important au sein de ce courant. C'est ainsi que l'esprit de Boy-Zelenski<sup>1</sup> se heurta à celui du Père Pirozinski.

Vint alors l'époque de l'occupation hitlérienne. Après elle arriva le communisme.

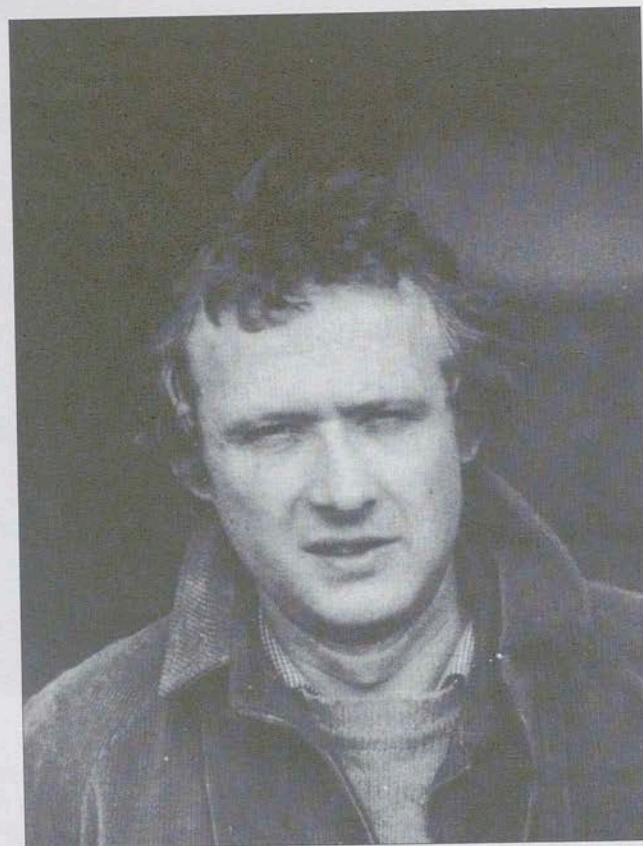
## A l'époque du communisme

L'Église catholique fut la seule institution qui sut garder son autonomie dans la dictature totalitaire. La stratégie de l'Église — dialectique de la résistance et de l'adaptation, de l'héroïsme et du compromis — était sage et bien menée. L'Église survécut à la vague de répression, aux nombreux procès et à l'emprisonnement du cardinal Wyszynski, le primat de Pologne. Après son retour triomphal, en octobre 1956, le primat devint, et pour de longues années, une des principales personnalités de la vie publique polonaise.

L'autorité de l'Église atteint son apogée après l'élection du cardinal Wojtyla au Saint-Siège. La première visite du pape Jean-Paul II en Pologne, les grèves du mois d'août (1980, *Ndt.*), le rôle de l'Église sous la loi martiale — tout cela se confondit en une image unique de la puissance morale et matérielle de l'Église.

Les élites intellectuelles mirent des années à surmonter leur traumatisme anti-clérical. Le premier lieu de rencontre fut l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny*, dirigé par Jerzy Turowicz, où des gens ennemis de la dictature communiste, mais éloignés de l'orthodoxie catholique, tels Stefan Kisielewski et Jan Józef Szczepanski, trouvèrent leur espace. En même temps que croissait la révolte des élites contre le communisme, tous ceux attachés à la culture polonaise finirent par se faire publier dans cet hebdomadaire. Le mensuel *Wierz*, rédigé par Tadeusz Mazowiecki, joua un rôle similaire. La rencontre entre les élites intellectuelles et l'Église comportait de nombreux aspects : c'était une union anti-totalitaire au nom des valeurs nationales et démocratiques ; c'était une reconnaissance du rôle moral et spirituel de l'Église ; c'était enfin l'expression d'un regain d'intérêt pour la religion et la métaphysique.

L'Église, en ce temps-là, avait un visage d'ami, de partenaire dans le dialogue. Les revues catholiques en imposaient par leur richesse de contenu et leur ouverture d'esprit. Le stéréotype anti-clérical était, semblait-il, enterré pour toujours. Et puis, le communisme s'écroula. D'un commun effort, avec la participation majeure de l'Église, on parvint aux accords de la Table-ronde<sup>2</sup> et aux élections de juin 1990. On forma le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki, et ce fut le début d'une nouvelle époque.



Adam Michnik

## L'Église changea alors d'attitude

Un ton nouveau apparut dans le discours de certains évêques, et surtout dans celui d'hommes politiques soutenus par ces évêques. C'en fut fini du ton amical et du dialogue entre partenaires. On entendit alors la voix de l'Église, triomphante, après une victoire dont elle s'attribua tout le mérite. Les autres s'avérèrent être des ingrats, ennemis de l'Église, de la religion et du Christ, puisque le principe de l'éducation religieuse à l'école ne leur convenait pas ; puisqu'ils s'opposaient à la criminalisation de l'avortement et au projet d'inscrire dans la loi sur les mass-médias l'obligation

de « *respecter les valeurs chrétiennes* » ; puisqu'ils étaient critiques quant à l'engagement actif des évêques dans la campagne électorale, tout comme à l'égard de la retenue observée par les évêques devant le pogrom anti-tsigane de Mlawa ou les attaques contre les centres de soins pour malades du sida.

Les différences de vues quant à la place de l'Église dans un État démocratique n'avaient rien d'étonnant. Et l'on comprend les querelles concernant les changements constitutionnels et légaux qui accompagnèrent ce processus. Le problème fut pourtant qu'il n'y eut aucune querelle : le dialogue fut rompu.

L'épiscopat parla la langue des exigences et de la fermeté, et répondit aux remarques critiques sur le ton du conflit religieux, de la croisade. Ceux qui critiquèrent les exigences de l'Église furent comparés aux persécuteurs de l'époque communiste ; les opposants à la répression de l'avortement furent comparés aux défenseurs de l'holocauste et tout le débat concernant les formes de la démocratie polonaise fut écrit dans le langage séculaire de la lutte entre le bien et le mal.

Bien sûr, la description ci-dessus, fort schématique, ne peut s'appliquer qu'à un secteur seulement du catholicisme polonais. Des accents entièrement différents furent entendus dans le discours de nombreux évêques, chez lesquels l'esprit œcuménique prit le dessus sur celui de la croisade, et le climat d'ouverture sur celui de l'intégrisme. Et pourtant, la voix de l'intégrisme resta suffisamment présente pour devenir un des éléments essentiels du débat sur l'avenir de la Pologne.

## ***L'intégrisme catholique***

Pour l'intégrisme catholique, deux forces aspiraient au pouvoir en Pologne : le communisme, soutenu par les baïonnettes soviétiques ; et le catholicisme, fixé dans les cœurs polonais. Après la débâcle du communisme, le pouvoir devait donc être exercé par les catholiques, qui forment l'écrasante majorité de la population, bénéficiant du soutien des évêques, et prêchent des vérités évidentes, car enracinées dans le droit naturel et l'enseignement de l'Église. Pour l'intégriste catholique, l'expression : « *Je suis catholique* »,

a une signification dans le débat politique — citons par exemple celui sur la participation aux institutions européennes — mais lui seul, l'intégriste, est en droit de juger de son authenticité.

A côté des « catholiques-vrais-Polonais », le « catholique-gauchiste » existe, d'après l'intégriste. C'est une formation qui masque sa nature gauchiste derrière une phraséologie catholique. Le « gauchisme » est pour l'intégriste une tache indélébile : qui a sympathisé un jour au gauchisme et n'approuve pas aujourd'hui la vision intégriste d'un « État catholique de la nation polonaise » est un « gauchiste », quand bien-même il déclarerait mille fois qu'il en va autrement. Sont tout autant « gauchistes », dans cette optique, un membre du bureau politique du PZPR<sup>3</sup>, qu'un militant de *Solidarnosc* qui a passé 7 ans dans une prison communiste. Le stigmate cesse d'agir, cependant, dès lors que l'ex-membre du PZPR rejoint le parti politique des intégristes catholiques.

L'intégriste considère de son devoir de mener la reconquête de la Pologne par les « vrais » catholiques, de l'arracher des mains des « gauchistes ». Il ne s'agit pourtant pas de la seule composition personnelle de l'élite politique. Il s'agit aussi de la forme de l'État. Les actes législatifs ne doivent pas, au sens où l'entend l'intégriste, être le résultat d'un compromis atteint par les tendances diverses d'une scène politique pluraliste. Le droit doit être la réalisation de la doctrine catholique ! C'est l'Église qui doit décider de la pénalisation de l'avortement et de la peine de mort, des limites dans la liberté du débat sur la vision du monde et sur la culture, et enfin, du résultat des élections au Parlement.

C'est ainsi que prend forme, sans que cela soit jamais exposé clairement, une Église vue comme un supra-pouvoir spécifique ayant pouvoir de décision dans pratiquement toutes les sphères de la vie publique et privée.

Qui plus est, le catholicisme devient un moyen d'intégrer des masses de gens dont la communauté politique est définie par l'identité religieuse commune. Il se crée de cette manière un camp d'idées, un mouvement politique de masse, construit pour faire face aux dissidents et aux hérétiques. Tout ce qui rejoue ce mouvement le renforce, ce qui lui permet de dire qu'il connaît le sens des vérités révélées, alors qu'elles demeurent cachées aux gens de l'extérieur.

La conséquence naturelle de cet état de chose est une vision de la démocratie comme adaptation rigide des normes étatiques aux idées catholiques. L'État et ses institutions deviennent l'instrument qui réalise les valeurs religieuses. Les renégats cessent d'être des partenaires de dialogue et deviennent des marginaux, tolérés par pitié. Et le postulat d'un État laïque n'est que le résultat des efforts de Satan.

Qu'était le communisme ? L'intégrisme répondra que c'était le résultat final d'un processus de sécularisation du triomphe de la raison laïque, depuis l'humanisme de la Renaissance, en passant par le rationalisme des Lumières, jusqu'au bolchévisme athée. Et si le bolchévisme a perdu, alors le principe de la sécularisation de l'État et l'esprit de la raison laïque ont perdu avec lui. Donc, qui soutient le sécularisme et le laïcisme, souhaite aussi — même s'il n'en sait rien — le retour du communisme athée, et devient par là l'ennemi naturel du mouvement politique organisé sous les bannières catholiques.

Il est clair que je n'ai résumé ici qu'un certain schéma d'analyse intégriste. Son essence tient dans la conviction qu'il procède du besoin d'une Église "sans limites". La question de la forme que doit revêtir la présence de l'Église dans un État démocratique et une société pluraliste devrait être précisément celle des frontières, des limites de l'Église.

L'Église, distribuant des biens invisibles dans un monde visible et n'ayant pas de limites dans le domaine transcendental, doit justement avoir des limites en matière de pratique institutionnelle. Lorsqu'un évêque catholique avance des prétentions pour imposer une conception globale du monde à une société pluraliste, il déclame en fait un *Credo* intégriste. Cela est déjà arrivé plusieurs fois dans l'histoire et, à chaque fois, de telles prétentions ont rencontré sur leur chemin une opposition décidée. La Pologne d'aujourd'hui ne constitue aucune exception dans ce contexte.

Comme toujours, le débat continue aujourd'hui en Pologne quant aux limites marquant celles des différentes sphères de la vie qui sont pourvues de leur autonomie propre. L'Église peut s'ingérer de deux manières dans ces domaines : en tant que partenaire du dialogue avec le monde concret, ou en tant qu'institution qui impose, grâce au monologue, son propre ordre politico-juridique au sein de la vie publique. En choisissant la seconde voie, l'Église se

réduit elle-même au statut de groupe de pression politique, pour lequel un mouvement politique de masse et catholique devient l'instrument servant à réaliser l'évangile.

Mais ce processus comprend un revers : l'Église elle-même devient en effet un instrument aux mains des dirigeants du mouvement de masse des "nationaux-catholiques". Et les dirigeants, courant derrière le pouvoir, semblent immodestement penser que c'est le Bon Dieu lui-même qui leur a octroyé la connaissance du destin inévitable de la Pologne.

## Le catholicisme polonais est aujourd'hui profondément divisé

À la vision intégriste s'oppose une attitude qui met l'accent sur l'autonomie au sein de la sphère des rapports politiques. Dans cette seconde perspective, l'Église n'a pas autorité pour soutenir telle ou telle solution institutionnelle ou constitutionnelle. Il y a besoin, dans la même perspective, d'avertir quant au « *danger de fanatisme ou de fondamentalisme chez ceux qui, au nom d'une idéologie qui se veut scientifique ou religieuse, se sentent autorisés à imposer aux autres leur propre conception de la vérité et du bien. La vérité chrétienne, ajoutent les critiques catholiques de l'intégrisme, n'appartient pas à cette catégorie. N'étant pas une idéologie, la foi chrétienne ne juge pas qu'elle puisse saisir au sein d'un schéma rigide une réalité socio-politique aussi différenciée, et considère qu'au cours de l'histoire, la vie humaine se réalise de diverses manières, qui sont bien loin d'être parfaites.* » En d'autres termes, il existe un large spectre de vues quant aux relations entre Église et politique, ce dont attestent également ces citations extraites d'une encyclique papale. Et le conflit entre ces points de vue a sa propre histoire, fort longue déjà, et qui ne saurait manquer de continuer.

Le cœur de la polémique actuelle se résume toutefois aux diverses interprétations possibles d'un autre fragment fort connu d'une encyclique papale. Rappelons-le : « *On a aujourd'hui l'habitude de dire que la philosophie et l'attitude adéquates aux formes démocratiques de la politique sont l'agnosticisme et le relativisme sceptique, tandis que ceux*

*qui nourrissent la conviction de détenir la vérité et la poursuivent de façon décidée ne sont guère dignes de confiance, pour ce qui est de la démocratie, car ils ne sont pas d'accord avec le fait que d'une part, c'est la majorité qui décide de ce qu'est la vérité et que, d'autre part, la vérité change en fonction des modifications de l'équilibre politique. Il faut noter à cet égard que, lorsqu'il n'existe aucune vérité absolue qui guide l'action politique et en détermine le cours, on en arrive facilement à instrumentaliser les idées et les convictions, afin de servir les objectifs que se fixe le pouvoir. L'histoire nous enseigne qu'une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme, ouvert ou camouflé. »*

Il existe certainement un lieu religieux où débattre de ces considérations, mais je ne me sens pas compétent pour y porter l'analyse. Il existe cependant aussi un niveau politique. En regardant de ce point de vue-là, il faut dire les choses clairement : en réalité, aucune majorité ne peut énoncer ce qu'est la vérité, et aucune conjoncture politique changeante ne devrait pouvoir en décider, car ce serait une ingérence dans un domaine réservé : la conscience de chacun. Pourtant c'est bien la majorité, justement, qui — à travers sa représentation parlementaire ou par référendum — devrait décider des lois de l'État. Encore faut-il qu'elle respecte, ce faisant, toutes les libertés et les droits civiques des minorités.

Dans un État démocratique, la politique n'est pas la sphère de réalisation de la vérité, mais le terrain de conciliation entre divers intérêts quant à la manière de les réaliser. La politique est ainsi un espace de conflits et de compromis. La transformation de la politique en un terrain de lutte entre la vérité et le mensonge risque d'entraîner l'invasion de toutes sortes de fondamentalismes, et la destruction de l'ordre démocratique. Qui donc en effet devrait décider ce que serait cette « vérité absolue qui guide l'action politique » ? L'épiscopat ? Les partis catholiques par lui désignés ? Qu'en serait-il dans d'autres pays, où domine la religion protestante ou orthodoxe, l'islam ou le bouddhisme ? Et comment assurer cette « vérité absolue » ? Par la censure, la police, le code pénal ? Il faut partager la crainte d'une instrumentalisation des idées par le pouvoir politique.

Quelle est la « vérité absolue » qui devrait vraiment être à l'abri de pareil danger ? C'est avec une telle rhétorique de vérité catholique que l'on a soutenu certaines dictatures,

pour ne rappeler que l'époque du franquisme en Espagne. Que signifie l'expression « démocratie sans valeurs » ? Le système démocratique n'est-il pas, par nature, l'institutionnalisation du relativisme et de l'incertitude, l'art de faire cohabiter selon certaines règles ce qui est hétérogène et conflictuel : les gens, les nations, les religions ?

## Démocratie et religion

Ce principe de cohabitation est en permanence attaqué par un type de religiosité qui tente de métamorphoser sa propre norme religieuse en norme de droit étatique. Partis religieux en Israël, fondamentalisme musulman, intégrisme catholique — autant d'exemples de mouvements politico-religieux qui commencent, au nom des droits et principes de la démocratie pluraliste, par exiger la tolérance absolue pour construire leur communauté religieuse selon leurs propres règles, pour tenter ensuite au nom de leurs propres droits et principes, d'imposer leurs règles à tous les autres. Tandis que la démocratie, c'est l'art de l'auto-limitation, la capacité de la majorité de renoncer à imposer sa règle aux autres, au nom de la diversité et de sa propre sécurité, de telle sorte que la majorité, lorsqu'elle se retrouvera minoritaire, ne soit pas non plus menacée dans ses droits

Aussi bien, la démocratie ne réalise-t-elle pas d'autres valeurs que celles qu'elle garantit par le fait même d'exister. Tout le reste doit être l'œuvre des hommes ou de leurs communautés qui s'organisent afin de diffuser certaines valeurs.

C'est fondamentalement ainsi que je conçois les vérités du canon démocratique. Et pourtant le passage de l'encyclique papale sur le trajet de la « démocratie sans valeurs » au « totalitarisme ouvert ou camouflé » touche à l'expérience réelle du temps présent. Même efficaces et opulents, les États démocratiques sont menacés par une espèce d'effondrement des normes morales collectives.

L'aptitude de la communauté à s'auto-défendre de manière démocratique contre l'invasion d'une barbarie d'origine « utopique-révolutionnaire » ou « autoritaire-xénophobe », se trouve affaiblie. Ni les institutions démocratiques de l'État de droit — systèmes d'éducation compris — ni les principes de l'économie de marché n'arrivent à y parer.

On peut pourtant douter des chances d'y faire obstacle en faisant appel à la domination, juridiquement établie, de la "vérité absolue". Parce que la démocratie, c'est un risque, un plébiscite quotidien, permettant le choix entre le vrai et le faux, la liberté et l'oppression, le compromis et une épuisante guerre civile. Qui veut éloigner ce risque de la sphère de l'ordre démocratique doit inévitablement détruire aussi ce dernier. Ce risque est un élément inamovible de la démocratie moderne.

En entamant sa réflexion critique sur les pièges contemporains, Leszek Kolakowski<sup>4</sup> accentua avec force la disparition du tabou.

Mais pourquoi donc le tabou, domaine des attitudes protégées par une tradition impropre à l'argumentation rationnelle, devrait-il être respecté ? Pourquoi céder aux préceptes de l'alimentation kasher chez les juifs, à l'interdiction de boire de l'alcool parmi les musulmans, au jeûne du vendredi chez les catholiques ?

Les divers liens traditionnels des hommes — explique Kolakowski — permettant la vie de la collectivité et sans lesquels notre existence serait réglée uniquement par la peur et l'avidité, n'ont guère de chances de survivre sans système de tabous, et il vaut peut-être mieux croire en certains tabous, même sots en apparence, plutôt que de les laisser disparaître. Autant le rationnel et la rationalisation menacent la présence même du tabou dans notre culture, autant ils affaiblissent sa capacité à subsister. Il est cependant peu probable que les tabous — barrières érigées par l'instinct, et non par une planification consciente — se laissent sauver, ou encore regrouper de manière sélective, grâce à une technique rationnelle. Dans cette affaire, nous ne pouvons que nous en remettre à l'espoir incertain que l'instinct de préservation de la société se montrera suffisamment puissant pour s'opposer à sa disparition, et que cette réaction n'arrivera pas sous des formes "barbares".



Jean-Marie Muller, Adam Michnik et François Vaillant  
(de gauche à droite). Gdansk, 1987.

## **Mais alors, à propos de quoi nous querellons-nous ?**

Un État démocratique est un État de droit, dans lequel tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Mais "autorisé" veut seulement dire que cela n'est pas poursuivi par la police. Par exemple, il ne découle pas du fait que la dénonciation n'est pas poursuivie qu'elle n'est pas moralement condamnable. Il existe des normes morales et culturelles qui interdisent d'utiliser le procédé.

La vie quotidienne est donc réglée non seulement par la constitution et le code pénal, mais également par des normes extra-légales. Ces normes font que la société n'est pas simplement un assemblage d'individus étrangers et hostiles entre eux, mais une communauté logée dans une "maison commune", utilisant un système commun de signes, de coutumes et de valeurs. La conscience de cette communauté de règles de vie, même conflictuelle, aide chacun d'entre nous à se sentir "chez lui", et permet aussi à chacun de se sentir comme un être pourvu d'une dignité naturelle, vivant différemment d'un mammifère, inquiet uniquement de sa nourriture et de sa sécurité physique. En Pologne, la religion catholique constitue précisément un tel facteur dans la notion de l'"être chez soi". Le système de valeurs chrétien, ainsi que la mentalité, la culture et l'éthique qui en sont issues, sont des éléments inamovibles de la maison polonaise.

Pour autant, ce n'est pas la maison toute entière. Un autre de ses éléments est l'idée d'un "État sans bûchers", d'un État tolérant, qui traite le pluralisme religieux et culturel comme une marque de richesse intérieure. Autre élément de cette maison encore, l'esprit de révolte, l'empressement à défendre Galilée, stigmatisé par ses inquisiteurs catholiques. C'est bien un "immodeste" Polonais qui défendit Galilée, sans attendre le verdict de réhabilitation de la capitale apostolique. Et pourtant, en s'opposant au jugement des inquisiteurs catholiques, l'"immodeste" Polonais ne voulait pas tenter de dénigrer l'Église catholique, tant il considérait le message évangélique de l'Église comme la propriété spirituelle de toute la communauté.

Toute tentative d'institutionnaliser les normes catholiques dans un système de contraintes juridiques réglant les mœurs de la "maison commune" va à l'encontre de la notion de société ouverte. Elle constitue un fondamentalisme politique et conduit à la dictature.

Cependant, la réduction de la communauté aux normes juridiques conduit au nihilisme et à l'auto-empoisonnement de la société ouverte : la "maison commune" se transforme en ruine sans toit ni porte, car les carreaux de ses fenêtres ont été brisés.

Voilà ce que l'on peut dire de manière tout à fait sûre. Le reste est effort têtu pour protéger les valeurs de la communauté, dans un monde où le risque conduit à la liberté.

*Traduit du polonais  
par Janek Kuczkiwicz*

### *Notes du traducteur :*

- 1) Grand écrivain et poète polonais, athée convaincu.
- 2) Entre le pouvoir communiste et l'opposition, regroupée autour de Solidarité.
- 3) "POUP", ancien Parti communiste.
- 4) Philosophe célèbre, contemporain.

# La stratégie du Collectif dissuasion civile

JEAN MARICHEZ\*

\* Initiateur et président du Collectif

## Une recherche

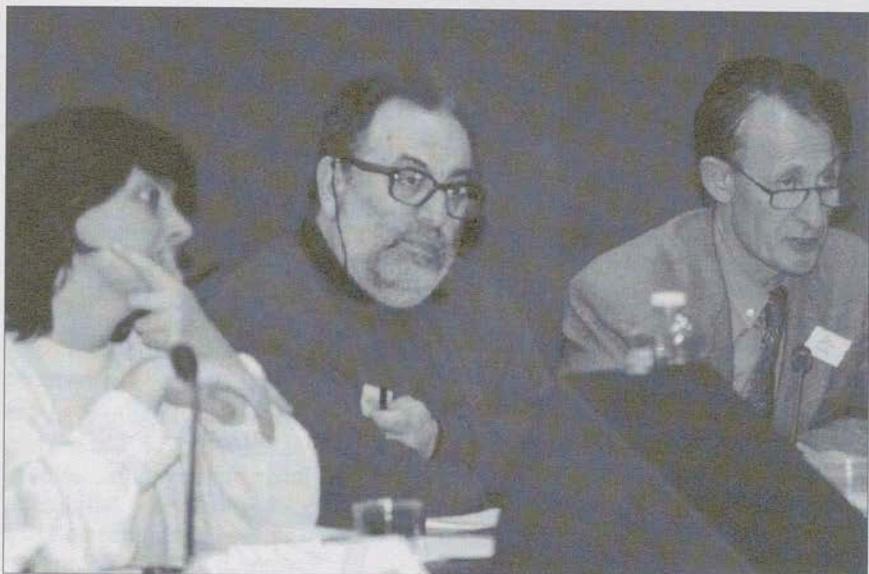
Les stratégies civiles de défense, ou la dissuasion civile, sont aujourd'hui à l'état de recherche. Le concept de base a été bien défini dans le livre *La dissuasion civile*, qui fait référence en France depuis 1985. Depuis, malheureusement, la recherche n'a pas eu les moyens de progresser.

Malheureusement car nous ne sommes pas capables de faire face au problème yougoslave sans faire la guerre. Nous n'avons pas lancé assez tôt nos études et nos préparatifs sur le sujet. De la même manière, nous sommes peu capables de lutter contre la mafia et contre bien d'autres drames qui secouent notre planète. Le Cambodge est à la veille d'une nouvelle guerre et personne n'a étudié les formes civiles de pression capables de dissuader les Khmers rouges. Il en existe pourtant.

## Implication des civils dans un rapport de force, préparé à l'avance

Mais plus généralement de quoi s'agit-il ? Essentiellement, lors d'un problème grave et de portée nationale, il s'agit de faire intervenir les civils, formés et organisés à l'avance, dans le rapport de forces. Quand aucun dialogue, aucune négociation, aucun pouvoir n'a abouti, lorsqu'il n'est plus possible d'avancer par ces voies traditionnelles, il existe encore des moyens efficaces de pressions ne faisant pas appel à la violence. Aujourd'hui, entre la négociation et la guerre, il n'y a pas ou peu de possibilités. La proposition d'une action civile est une grande nouveauté et pour l'instant une éventualité raisonnable.

Il s'agit de s'appuyer sur la volonté nationale, lorsque celle-ci, lassée d'un problème grave, est décidée à en finir. On sait que cette volonté représente une puissance énorme.



Anne Le Huérou, Gustave Massiah et Jean Marichez (de gauche à droite)

Tout le monde le sait, et de fait, elle finit toujours par prévaloir. L'histoire le montre abondamment. Le problème est que cela met souvent du temps. Les populations du bloc communiste ont mis plusieurs décennies. Il s'agit de faire en sorte que, grâce à l'organisation nationale, ces périodes soient plus courtes.

## De nombreuses questions

**M**ais comment assurer le contrôle de cette puissance et éviter les dérapages vers la violence, la défense d'intérêts individuels ou le chaos ? Quelle organisation faut-il prévoir ? Cette "éventualité raisonnable" peut-elle passer au stade de l'application ? Dans quelles situations ? Comment motiver les individus pour se préparer avant le conflit ? Que peut-on faire ? Comment lutter de manière non-violente contre un adversaire violent ? Comment coordonner les actions ? Comment communiquer ? Ce ne sont que quelques-unes des questions à approfondir. Il y en a bien d'autres.

De tout cela nous savons peu de choses. Ce que nous savons, c'est que lorsque le livre *La dissuasion civile* est sorti en 1985, toutes les personnalités qui ont lu le livre, qu'elles soient civiles ou militaires, politiques ou religieuses, qu'elles soient de droite ou de gauche, toutes se sont accordées à dire : « *C'est intéressant, il faut creuser la question.* » Les formulations étaient différentes, mais le message était le même : continuer la recherche.

## Un programme de recherche

**N**ous avons travaillé à la définition d'un programme de recherche. Et nous savons maintenant que ce programme est plus vaste qu'on ne le croit. Beaucoup plus vaste. Pour en avoir un aperçu, regardons ensemble quatre domaines de préoccupation :

- Le premier, ce sont les *différents types de conflits* : coup d'État, lutte ethnique, blocage de nos sources vitales d'approvisionnement... Nous en avons recensé plusieurs dizaines. Ce sont des conflits potentiels ou des conflits réels.
- Le second est représenté par les *questions majeures* à traiter devant chacun de ces conflits : j'en ai cité quelques-unes tout à l'heure ; il y en a beaucoup d'autres : quels sont les objectifs des parties en présence ? Que peut-on faire avec l'appui d'une forte volonté nationale ? Quels peuvent être nos objectifs, nos stratégies, nos moyens, les idées forces, les principes, les contraintes ? Etc.
- Le troisième domaine est celui des *familles de population* : les gouvernements, les élus, l'administration, la police, l'armée, la justice, les enseignants, les agriculteurs, les entreprises, EDF, etc. On peut en lister des dizaines, voire des centaines : chacune de ces familles de population peut-elle avoir un rôle particulier dans l'action civile ? Pour chaque type de conflit et pour chacune des questions majeures ?

- Et le dernier ce sont les *différents aspects* de chaque problème : aspects juridiques, législatifs, administratifs, procéduriels ; les aspects économiques et financiers ; les aspects techniques et technologiques ; les aspects humains, communication, comportements, etc.

Ces quatre domaines se croisent dans un tableau à quatre dimensions, formant des milliers de sujets de réflexion ou d'approfondissement : ainsi, prenons l'un des types de conflits, "coup d'État" par exemple, puis l'une des questions majeures, ex. "Préparation", puis l'une des familles de population, ex. "Télécoms", puis l'un des aspects particuliers, ex. "Technologies". Autrement dit, il s'agit dans cet exemple de préparer la contribution technologique des Télécoms à la résolution de conflits de type coup d'État. Eh bien, c'est l'une des recherches à prévoir parmi tant d'autres. Evidemment la recherche ne se limite pas à cette présentation simplifiée, c'est plus complexe. Mais cet exemple permet d'imaginer :

1 - La variété des domaines de préparation. En effet, comme la plupart des entreprises, les Télécoms disposent d'un large éventail de compétence au travers de leurs nombreux "produits" : téléphone, minitel, télégraphe, fax, télex, satellites, liaisons internationales, etc.

2 - La nécessité d'une coordination générale de la recherche, indiquant les hypothèses de base, les scénarios de travail, etc. En effet comment construire un futur sans hypothèses définies ?

3 - La probabilité qu'une telle étude existe déjà mais dans une optique militaire. Il s'agirait donc ici d'une nouvelle recherche dans l'optique d'une participation civile.

4 - La nécessité d'une participation à la recherche des citoyens eux-mêmes. Les spécialistes et le personnel des Télécoms sont sans doute les plus capables d'apporter des solutions à des questions bien posées qui les concernent.

5 - L'importance en volume que cette recherche représente. On le voit dans cette seule rubrique.

Programme de travail immense, participation des citoyens à la recherche, on voit que le volume des études et réflexions à envisager est à la mesure de l'énergie potentielle de ce moyen de force. Mais remplacer la force des armes, ce n'est pas simple. Et qu'on ne s'y trompe pas, cela est exigeant, cela passe par du temps, du travail, de la réflexion et de l'intelligence. Ce sera long. Et ce ne sera pas gratuit.



## Le Collectif dissuasion civile

Notre association s'est donc fixé pour but d'obtenir des pouvoirs publics l'ouverture d'un vaste chantier de recherche sur les stratégies civiles de défense. En effet, nous ne croyons pas possible actuellement d'obtenir plus de la part des gouvernements en matière de défense civile. Par contre il est possible d'obtenir l'ouverture d'un tel chantier. Ce projet de recherche nous semble réaliste.

Nos arguments sont les suivants :

1°) Nous proposons une force puissante. Faire de la recherche sur ce sujet fait partie des missions essentielles d'un responsable gouvernemental. Ne pas le faire serait une négligence.

2°) Les pouvoirs publics ont besoin d'assurances pour avancer sur un terrain aussi délicat. Il ne saurait être question de lancer le pays dans une aventure. Par contre, faire de la recherche ne saurait être mal jugé.

3°) Le meilleur moyen de convaincre sur un sujet complexe, nouveau et, disons-le, intellectuel, est de faire en sorte que les gens trouvent par eux-mêmes. Cela est aussi valable pour les chercheurs que pour les responsables de la défense ou les citoyens eux-mêmes. Le citoyen de base ne comprendra d'ailleurs le sens de ces formes de défense qu'à partir des sujets concrets abordés dans les cadres qui lui sont familiers. A ce titre la recherche est donc une stratégie d'approche nécessaire.

4°) Je résumerai le quatrième argument par "vers plus de citoyenneté". Toutes les tendances politiques expriment la nécessité d'un renforcement de la citoyenneté et de la responsabilité individuelle. N'est-ce pas par un projet concret que l'on progressera sur ce terrain ? N'est-ce pas le meilleur moyen ? Y en a-t-il d'autres ?

5°) Les problèmes planétaires deviennent de plus en plus complexes. N'est-il pas temps de décentraliser la réflexion sur certaines questions-clés ?

Ferons-nous l'erreur de ceux qui croient pouvoir s'occuper de tout au niveau central ?

Notre association s'appelle encore dissuasion civile du nom du livre de référence sur le sujet. Elle changera d'ailleurs de nom de façon à mieux faire comprendre sa finalité. Elle ne fait pas de recherche. Son objectif est d'en permettre le développement. Elle développe un plan d'action et s'efforce de travailler de manière professionnelle.

Outre un travail de formation et de sensibilisation, elle travaille sur 2 points précis :

— préparer le programme de recherche à proposer aux pouvoirs publics ;

— préparer un plan de communication et de pression qui permettra d'obtenir gain de cause.

Nous rassemblons toutes les tendances politiques. Nous voulons travailler avec tous les partis. Et avec les militaires. Notre démarche se veut systématiquement positive et constructive. Nous ne faisons pas d'idéologie car nous construisons un outil. Un outil qui sera commun à tous. Notre seul objectif est de faire franchir un pas à toutes ces idées, un pas modeste mais un pas possible.



**280 FF POUR UN AN (6 N°)**

**BP 4034 — 69615 VILLEURBANNE CEDEX**

*Le journal catho tendre et grinçant*

**DERNIER NUMERO PARU :**

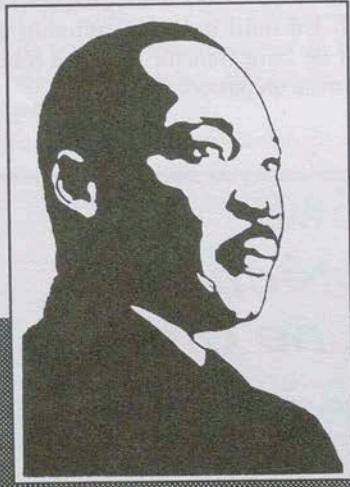
***Le catéchisme a-t-il une âme ?***

Dans ce numéro, Golias analyse la "face cachée" du *Catéchisme de l'Eglise catholique* avec les meilleurs spécialistes et propose une réflexion fondamentale sur l'aventure chrétienne autrement.

n° 33 — printemps 1993  
228 pages — 100 F. (port compris)

## OFFRE EXCEPTIONNELLE : 160F les 2 livres (port compris)

### Martin Luther **KING**



25 ans  
après sa  
mort  
Un  
document  
exceptionnel

Deux livres d'Histoire  
accessibles à tous  
(enseignants, élèves,  
parents...), avec  
biographie, chronologie,  
citations, témoignages,  
bibliographie et  
nombreuses  
illustrations.  
100 pages . 90 F le livre.

### **GANDHI** Artisan de la non-violence



Gandhi a  
ouvert la  
voie à  
d'autres  
modes de  
résolution  
des conflits  
que la  
violence et  
la guerre

NON-VIOLENCE ACTUALITÉ, BP 241,  
45202 MONTARGIS CEDEX. Tél. 38 93 67 22

*Thème 2*

la nouvelle  
donne  
de la paix

# Un nouvel ordre économique mondial ?

**GUSTAVE MASSIAH\***

\* Economiste. Co-président du CEDETIM, Centre d'initiative et de solidarité internationale

**J**e suis très heureux d'être avec vous, d'autant que ce n'est pas la première fois. La première fois, c'était il y a quelques années mais cela me paraît déjà très loin, il s'agissait de l'Europe nucléaire. J'étais intervenu sur le thème "Europe et tiers-monde", et je pensais aujourd'hui un peu situer mon intervention en continuité. Or, je me suis aperçu que manifestement, au cours des trois dernières années, il s'est produit de telles discontinuités qu'on ne peut plus parler de la même façon, ni de l'Europe, ni du tiers-monde, ni du rapport entre les deux, et cela me paraît faire complètement partie du débat sur défense et citoyenneté en Europe. Alors, vous m'autoriserez à essayer de penser tout haut, de réfléchir avec vous, en posant un certain nombre de questions. Le débat sur la citoyenneté est un débat très ouvert, et au cours des derniers mois, le CEDETIM a participé à plusieurs débats sur la citoyenneté menés par des mouvements très différents. Et je me suis rendu compte qu'il y avait finalement très peu de rapports entre ces débats. Aujourd'hui j'aimerais souligner deux dimensions : la dimension économique et la dimension mondiale.

La dimension économique, parce qu'autant on ne peut pas s'enfermer dans l'économie, autant on ne peut pas laisser l'économie absente ; on ne peut pas parler des conflits et de la citoyenneté en dehors des problèmes de l'exclusion, et aujourd'hui, les formes économiques de l'exclusion, si elles ne sont pas les seules, ni même dans certains cas les plus importantes, sont toujours présentes, soit comme acteur déclenchant, soit comme facteur aggravant. Je reviens d'Afrique du Sud et je me rends compte que la réponse au problème de l'apartheid ne peut pas éliminer la prise en compte des problèmes de l'exclusion économique. Évidemment, je pense que c'est la même chose en Europe et notamment en France, même si l'exclusion ne s'est pas traduite par des conflits aussi violents. En ce qui concerne la dimension mondiale, avec l'annulation d'une certaine façon de l'axe des conflits Est-Ouest, la contradiction Nord-Sud a pris une dimension considérable qui est en même temps

structurante et flottante. C'est-à-dire qu'on ne peut plus réfléchir à l'ennemi en dehors de la prise en compte de cette dimension Nord-Sud. Cette dimension n'est plus la même, d'abord parce qu'il y a un Sud au Nord et un Nord au Sud, mais aussi parce qu'elle ne joue plus le même rôle dans la dimension internationale. La question qui se pose aujourd'hui, c'est de savoir si l'on peut parler de système international uniquement pour caractériser tout ce qui dépasse le caractère du national, ou si la contradiction n'est pas entre l'international et le mondial, entre le développement d'un système organisé autour des États et la mondialisation.



*Il n'y avait plus de places assises disponibles dans la salle...*

## ***Les forces cachées de la mondialisation économique***

Les premières formes de la mondialisation sont d'abord des formes très avancées d'organisation du capital qu'on appelle multinationales, et d'autre part ce qui apparaît comme la face apparente de la mondialisation, c'est-à-dire le marché mondial, qui cache d'une certaine façon les formes d'organisation de la production dans ces entreprises multinationales qui ont continué à se développer et à se définir en dehors de tout contrôle. Aujourd'hui, ce qui est probablement le plus important dans cette organisation du marché mondial, c'est l'unification du marché des capitaux. Beaucoup de gens parlent de "bulle spéculative", pour

reprendre une évaluation qui a été avancée par Maurice Allais. On considère qu'aujourd'hui la masse monétaire mondiale représente à peu près quinze fois la valeur de la production mondiale. Dans cet espace entre la production et la masse monétaire — le multiplicateur est sujet à caution, mais le fait qu'il y en ait un est je crois incontestable — s'installe une économie spéculative qui est devenue la forme la plus avancée de la pensée et de l'organisation économique. C'est là que se situent, et ce n'est pas un hasard, les problèmes de la corruption, de la drogue, et des systèmes mafieux.

Aujourd'hui, penser à ce que pourrait être une morale ou une éthique de l'économie apparaît tout à fait illusoire si on n'a pas d'idée sur la façon dont pourra être organisée le marché mondial des capitaux.

Prenons l'embargo, qui est une des formes probablement les plus intéressantes de résolution non-violente des conflits : comment voulez-vous pouvoir mettre en place un embargo ou contrôler un embargo si justement l'ensemble de toute l'organisation financière mondiale fait partie de la dimension cachée, que l'on n'imagine même pas pouvoir contrôler puisqu'on ne sait même pas ce qu'il faudrait contrôler. La mondialisation, c'est aussi l'unification du modèle de consommation, les flux migratoires, l'existence d'un marché mondial du travail. Nous sommes donc devant une situation que nous ne pouvons pas ne pas prendre en compte si l'on veut réfléchir sur les problèmes de citoyenneté. Que représente cette mondialisation, et peut-elle être considérée comme une forme de modernisation ? Et de fait avec son défile technologique, sa nouvelle rationalité, il n'est pas étonnant que cette nouvelle mondialisation se traduise par une réaction quasiment mécanique, par la montée de l'irrationnel, et des intégrismes, de tous ceux qui se sentent exclus de cette nouvelle rationalité, de cette nouvelle modernité.

La mondialisation renforce les formes d'exclusion et en génère de nouvelles. Elle se traduit d'une certaine façon par la marginalisation de tous ceux qui ne sont pas en prise avec le marché mondial, et même, au Sud et à l'Est, de tous ceux qui n'ont pas accès aux devises.

De ce point de vue, on peut avancer comme hypothèse que la pauvreté, forme majeure de l'exclusion, devient une donnée structurelle en progression. Et pour caractériser la

crise actuelle, je reprendrai une distinction faite par Henri Lefèvre qui disait que la crise actuelle est caractérisée par le passage d'une société fondée sur une valeur culturelle centrale, celle du travail, à une société fondée sur le non-travail. Cette transition se réalise en excluant du travail des millions de gens, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres. Là, se retrouve probablement une des sources majeures de l'ensemble des conflits nationaux aussi bien qu'internationaux.

Réfléchir à la résolution des conflits, y compris non-violente, implique donc que l'on s'interroge sur les causes de ces conflits et sur les problèmes de l'exclusion. Et je répète, exclusion du travail non pas comme exclusion du travail au sens strict du terme, mais comme l'ensemble de ce que représente le travail, comme statut social, comme valeur culturelle, comme source de revenus.

Le deuxième aspect de cette mondialisation, et des contradictions qu'elle crée, c'est que l'espace de la mondialisation s'oppose à l'espace géopolitique qui lui a donné naissance, que la mondialisation n'est pas le système international organisé par les États. D'une certaine façon, elle nécessite la remise en cause des États ; non pas leur disparition mais une modification de leur rôle, de leur statut. Cette tendance est en gestation depuis très longtemps et sous des formes très différentes. Il y a quelques années, la grande mode était à l'analyse du modèle japonais, et notamment à l'institution d'un rapport direct entre le local et le mondial.

De fait, les États sont contestés à la fois par le haut et par le bas. Ils sont contestés par le haut parce que d'une certaine façon ils freinent l'une des formes possibles de cette mondialisation, et ils sont contestés par le bas par une exigence de démocratie de proximité. Notre hypothèse de travail est donc que la mondialisation accélère aujourd'hui la crise du modèle de l'État-Nation, et je dirais peut-être, pour être un peu provocateur, alors que la séparation de l'Église et de l'État n'est pas partout réglée, la séparation de la Nation et de l'État est aujourd'hui à l'ordre du jour. C'est là que l'on retrouve le problème de la définition même de la citoyenneté. Ceux qui sont engagés dans les luttes contre la diabolisation de l'immigration ont réfléchi sur la différenciation entre nationalité et citoyenneté, en essayant de voir dans quelle mesure finalement ce modèle du rapport au territoire, si fort dans la cité antique, est encore le modèle de référence. Je

suis très frappé aujourd'hui de la résurgence d'un vieux débat, très passionnant d'ailleurs, sur communautarisme et universalisme. En Angleterre par exemple, une partie du mouvement immigré se bat sur son appartenance communautaire, et revendique l'organisation de municipalités, notamment le *local black authority*. Quelle est la forme de citoyenneté qui permet la meilleure régulation du rapport entre les communautés ? Est-ce qu'il s'agit d'organiser la coexistence des communautés, ou bien de "faire société", à partir des individus ? On voit bien que ce débat est tout à fait actuel et vital en raison des flux migratoires.

Le rapport à la démocratie est au centre de ce débat. La mondialisation n'est pas uniquement économique ; elle peut comporter un minimum de libertés politiques, un peu ce que Chesnaux appelle le "smic démocratique", qui a été fort bien défini par le président Mitterrand, à l'occasion des événements de l'Est, à savoir une définition minimale de la démocratie, comportant pluralisme, multipartisme, élections libres, et liberté de l'information.

Cette plate-forme minimale n'est pas inintéressante comme ça. Je crois qu'il faut la discuter, et peut-être la désoccidentaliser. Par exemple, je pense que le multipartisme est une formule très ambiguë, parce qu'elle conduit à l'idée que la seule forme de démocratie indépassable est la démocratie parlementaire de délégation, qui n'est pas du tout intéressante bien évidemment, mais qui ne doit pas conduire à éliminer des formes de démocratie directe, la participation populaire ou les "solidarités traditionnelles", toutes une série d'autres formes démocratiques vivantes. Pourquoi parler du multipartisme et ne pas simplement parler de la liberté d'association, qui est beaucoup plus large et fortement liée à la liberté d'expression ?

Le problème est que partout où l'on a combiné marché mondial et libertés politiques "réduites aux acquets", on a accentué les exclusions, les inégalités et les discriminations. Voilà donc une limite de cette démocratisation qui n'est qu'une étape dans la construction d'une démocratie. Dans la modernité précédente, l'idée centrale était celle du progrès : le progrès économique conduirait à des libertés politiques, puis les libertés politiques conduiraient à des libertés économiques ; l'État restant garant de ce progrès politique. Or, ce modèle est entré en crise puisque maintenant, même si beaucoup de responsables continuent à annoncer qu'il n'y a

« pas de démocratie sans développement et pas de développement sans démocratie », on voit bien qu'il n'y a pas de rapport linéaire direct entre démocratie et développement. Le fait de vouloir lier démocratie et développement ne peut résulter que d'une politique volontariste. Ce n'est pas automatique. Dans certains cas, le développement s'est fort bien passé de démocratie et même, le manque de démocratie a été une condition du développement ; dans d'autres cas, la construction démocratique n'est pas passée par le développement mais au contraire par des phases de crise profonde du développement et même une régression du niveau de vie dans certaines sociétés. La réflexion sur ce rapport entre développement et démocratie, est évidemment très importante.

### **Cinq pistes pour comprendre le nouvel ordre mondial**

**N**ous devons nous interroger sur le nouvel ordre sous-jacent qui est mis en place à partir de ces tendances. Et pour cela nous disposons de pistes à partir de l'ensemble des négociations internationales qui d'une façon ou d'une autre explicitent des propositions d'organisation au niveau mondial, qui s'appuient sur des paradigmes qui représentent des prises de position sur le problème de la citoyenneté. Nous devrions chercher les résistances à ces propositions, les contre-positions qui sont avancées par des mouvements dans ces grandes négociations pour voir sur quoi elles reposent et à quoi elles peuvent conduire. Ces grandes négociations internationales qui organisent un nouvel ordre mondial sont au nombre de cinq :

1°) La négociation sur la dette a suscité un certain nombre de contre-propositions en matière de droit international. Il s'agit de reconnaître l'existence d'un contrat — et non pas d'une simple domination — de prendre en compte le problème de la survie et non seulement le problème de l'intérêt et du remboursement. Cette question a progressé, par rapport à l'endettement, dans le droit privé de chaque pays. Parce que justement la reconnaissance de la qualité de citoyen n'est pas aliénable à une dette : c'est le vieux débat sur les hommes libres et les esclaves en Grèce.

2°) La négociation des plans d'ajustement structurel imposés à toutes les économies du Sud, de l'Est, et peut-être bientôt à certaines économies du Nord, est mise en œuvre par la Banque mondiale et le Fond monétaire international. Les responsabilités qu'ont le gouvernement français et l'Europe y sont très importantes ; car économiquement, l'Europe pèse énormément dans le financement de ces plans d'ajustement structurel, politiquement elle a complètement démissionné de ses responsabilités dans ce domaine.

3°) La troisième négociation, c'est évidemment le GATT et le commerce mondial. A propos du GATT, la résistance ne peut pas être uniquement le refus. Il y a une double résistance par rapport au commerce mondial. Une résistance de couches sociales comme les paysans, dans les pays européens ou au Japon, contre les accords du GATT parce qu'ils touchent directement leurs conditions de vie et parfois de survie. D'autre part la revendication inverse de pays du Sud pour qui l'accès aux marchés des pays du Nord est complètement vital s'ils veulent pouvoir développer leur industrie et même industrialiser leur agriculture. Il ne suffit donc pas de dire non à une proposition moderniste d'intégration au marché mondial, encore faut-il savoir quel est le projet qui permet de fédérer un certain nombre de résistances.

4°) Une quatrième négociation a été engagée, très intéressante par les problèmes qu'elle pose : c'est celle qui a été formalisée à l'occasion de la conférence de Rio sur l'environnement. Elle pose les problèmes de la protection de la nature et des conséquences sur le développement, et la démocratie d'une prise en charge planétaire du développement.

5°) Enfin, une négociation reste à engager : celle de la libre circulation des personnes, dont il vaudrait mieux qu'elle fasse l'objet d'un débat international au lieu d'être gérée par chaque État en fonction de ses difficultés et phantasmes.

L'ensemble de ces propositions n'a pas seulement comme sousbasement le libéralisme... Le paradigme libéral n'est pas le seul à l'œuvre dans la définition d'une politique mondiale. Quant au nouvel ordre politique mondial, je crois qu'on peut le qualifier d'impérial. Qu'il soit fort ou faible, il est possible et nécessaire d'y opposer une revendication de démocratie internationale.

Par rapport à cet enjeu, un événement actuel est significatif, c'est celui de la Somalie, qui dévoile un certain nombre de caractéristiques de cet ordre impérial, de son fonctionnement. Je ne voudrais pas me laisser entraîner dans le débat "ingérence ou pas ingérence", parce que je crois que c'est un faux débat et que tous ceux qui sont porteurs de l'idée de solidarité internationale ont toujours fait de l'ingérence, d'une certaine façon. La différence est que cette ingérence consistait à soutenir des gens ou des groupes par rapport à leur position et non pas à venir avec des armes pour imposer un certain nombre d'opinions ou de propositions.

Ceci étant, je ne crois pas qu'il puisse y avoir de position de principe sur l'ingérence ou la non ingérence. Et de ce fait nous ne devons pas nous laisser entraîner dans le débat sur ingérence ou non ingérence, mais poser le débat sur les conséquences de l'ingérence et les responsabilités du type d'intervention, c'est-à-dire comment intervient-on et quelles en sont les conséquences, y compris par rapport à Kouchner ou d'autres.

Le débat sur les responsabilités est donc évidemment très important. Or, en Somalie, c'est dans la forme de l'ingérence, dans la forme de l'intervention, que deux idées se sont imposées.

La première, c'est que sans intervention, sans accord américain, il n'y a pas d'ordre mondial, je crois que c'est extrêmement clair. On voit là que tout le problème de la réforme de l'ONU est posé.

La seconde, c'est que, en fait, cette intervention réimpose les États, y compris sous la forme militaire la plus brutale. Le colonel porte-parole des troupes françaises a dit un jour à la télévision (je l'ai entendu et je suis d'ailleurs très étonné que cela n'ai pas fait une crise beaucoup plus importante dans les ONG) : « *Nous sommes là pour nettoyer le terrain, pour permettre aux ONG de faire leur travail.* » Ce qui est exprimé ici est très clair : c'est qu'il n'y a pas de société civile capable, d'une façon autonome, de définir les possibilités d'intervention quand les choses sont vraiment importantes et quand la survie est en jeu et qu'à ce moment-là ce sont bien les États qui restent la référence. Et ce que révèle la Somalie, comme l'avait révélé la Yougoslavie, c'est l'impuissance de forces autres qu'étatiques à jouer un rôle dans la situation actuelle dramatique de crise. Ceci met aussi en jeu le complexe "militaro-médiaque", qui est venu coiffer d'une certaine façon le complexe militaro-industriel, en s'appuyant sur une utopie, qui est une utopie de recolonisation, l'utopie de l'humanitaire.

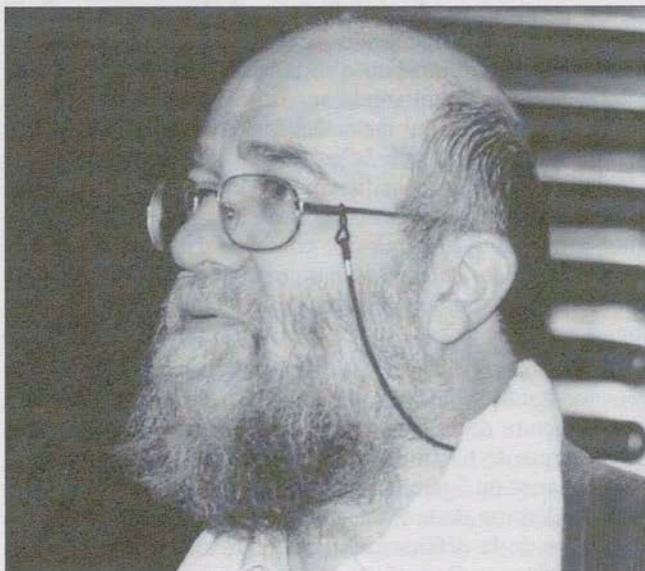
*Au fait, la Somalie,  
qu'est-ce que ça devient ?*



# La défense de la démocratie

**JEAN-MARIE MULLER\***

\* Auteur notamment de *Stratégie de l'action non-violente* (Le Seuil, coll. Points-Politique) et de *La nouvelle donne de la paix* (éd. Témoignage Chrétien), ces ouvrages peuvent être commandés au MAN, 31 rue de Reuilly, 75012 Paris. Tél. 1/43 79 79 85.



Jean-Marie Muller

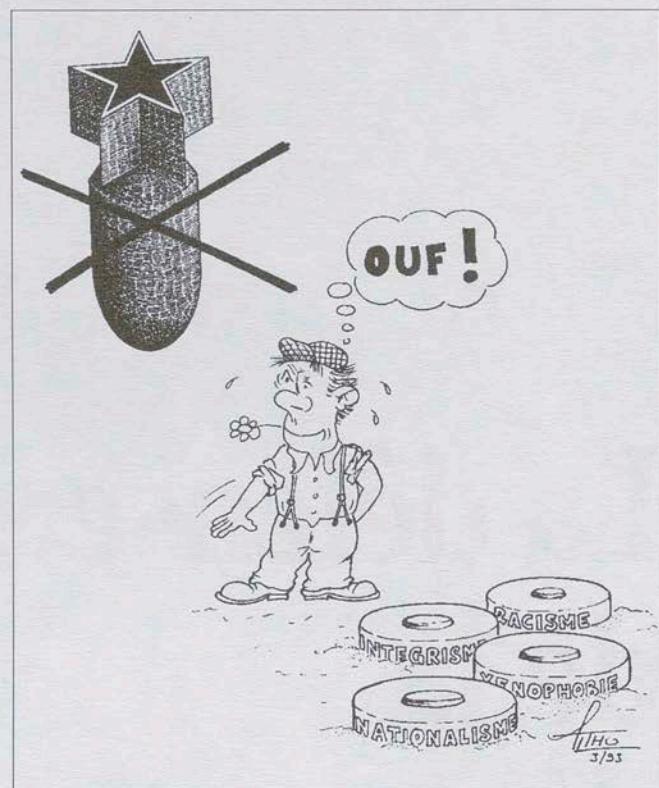
**T**out d'abord, il s'agit de redéfinir ce que nous voulons défendre. Toute politique de défense est la défense d'une politique et il s'agit donc de préciser le projet de cette politique. Ce que nous devons non seulement réaffirmer mais redécouvrir, c'est que le seul projet politique qui mérite réellement d'être défendu, c'est celui de la démocratie, c'est-à-dire le projet d'une société qui vise à garantir à tout homme et à tous les hommes la reconnaissance et le respect de leurs droits et de leurs libertés fondamentaux. Tant que nos sociétés occidentales s'opposaient et se comparaient aux sociétés totalitaires de l'Est, elles prétendaient incarner la démocratie de manière presque parfaite. Aujourd'hui, nous sommes mieux à même de reconnaître que nos propres sociétés ne sont que très imparfairement démocratiques. En réalité, défendre la démocratie, c'est d'abord combattre les

injustices sociales qui constituent autant de violences structurelles qui portent atteinte à la démocratie. Le meilleur moyen de préparer la défense de la démocratie contre d'éventuelles agressions extérieures, c'est de la défendre contre les agressions intérieures.

Principalement, les menaces qui pèsent sur la démocratie sont engendrées par les idéologies antidémocratiques. Qu'il s'agisse du nationalisme, du racisme, de la xénophobie, de l'intégrisme religieux, ou d'un certain libéralisme économique exclusivement fondé sur la recherche du profit, ce sont ces idéologies qui menacent la démocratie. Dès lors, la défense de la démocratie, c'est d'abord de lutter contre ces idéologies fondées sur la discrimination et l'exclusion et qui, toutes, sont liées à l'idéologie de la violence. C'est pourquoi, en définitive, la menace contre la démocratie est toujours celle de la violence et, par conséquent, la défense de la démocratie est toujours la lutte contre la violence et les idéologies qui l'engendrent.

Ces considérations nous amènent à formuler un premier principe qui est à la fois politique et stratégique : ce qui doit être au centre de la conception de la défense d'une société, ce n'est pas le territoire mais la démocratie. A cet égard, l'ordonnance du 7 janvier 1959, portant organisation générale de la défense de la France est fondée sur une conception restrictive de la défense. Son article 1<sup>er</sup> définit ainsi l'objet de la défense : « *Organiser en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population.* » Certes, la sécurité et l'intégrité du territoire doivent être défendues mais leur protection ne sauraient suffire à définir la politique de défense d'un pays parce qu'elle ne suffisent pas — loin s'en faut — à garantir le respect de la démocratie. Le seul scénario auquel se réfère l'ordonnance de 1959 est celui d'une agression militaire aux frontières du territoire national. Mais ce n'est qu'un des scénarios possibles et il n'est pas le plus probable — du moins il ne l'est plus.

Les frontières que nous devons défendre avant tout, ce sont celles de la démocratie. Le territoire dont l'intégrité garantit la paix, ce n'est pas celui de la géographie mais celui de la démocratie. Il en résulte que, dans une société démocratique, la politique de défense ne doit pas avoir pour fondement la défense de l'État, mais celle de l'État de droit. Concrètement, celui-ci n'est pas constitué par les valeurs de



la démocratie mais par les institutions qui historicisent et garantissent ces valeurs.

Un second principe peut être défini à partir des considérations précédentes : la menace qui pèse sur une société démocratique n'est pas d'abord engendrée par une technologie — ainsi que nous sommes habitués à le percevoir de manière exclusive —, mais par une idéologie. Le danger est d'abord dans l'idéologie parce que c'est toujours l'idéologie qui arme la technologie.

Ainsi, c'est l'idéologie nationale-socialiste qui a engendré la menace qui pesait sur la paix en Europe à la fin des années trente. Et ce sont d'abord les Allemands eux-mêmes qui ont perdu la paix en ne sachant pas s'organiser pour résister efficacement à l'emprise de l'idéologie nazie sur leur propre société. Par la suite, c'est l'idéologie nationale-

socialiste qui a armé les soldats allemands lorsqu'ils ont envahi la France. Et la complicité d'une partie de la population française avec cette idéologie — notamment avec l'antisémitisme qu'elle véhiculait — a contribué efficacement à la défaite de la France. « *Le peuple français, en juin et juillet 1940, remarquait en 1942 la philosophe Simone Weil, n'a pas été un peuple à qui des escrocs, cachés dans l'ombre, ont soudain par surprise volé sa patrie. C'est un peuple qui a ouvert la main et laissé la patrie tomber par terre.* »<sup>1</sup> Et la formule de Simone Weil serait encore plus juste et plus forte si on remplaçait le mot de patrie par celui de démocratie. La collaboration politique et administrative des Français telle qu'elle a été mise en œuvre pendant l'occupation n'aurait pas été possible si le corps démocratique de la société française avait engendré suffisamment d'anticorps pour neutraliser les effets toxiques de l'idéologie nazie.

## ***La démocratie se défend avec les armes de la démocratie***

De même, tout au long de la guerre froide, la menace soviétique était d'abord engendrée par l'idéologie communiste dans sa prétention à conquérir le monde. Et c'est précisément parce que les citoyens des pays de l'Est ont refusé de faire allégeance à cette idéologie et qu'ils ont au contraire résisté contre elle, qu'ils sont parvenus à faire disparaître la menace soviétique. C'est la mort de l'idéologie communiste qui a désarmé l'empire soviétique.

De même encore, dans les pays de l'ex-Yougoslavie, ce sont bien des idéologies nationalistes rivales qui ont engendré la guerre et ce sont d'abord les citoyens de ces pays qui ont accepté de se faire les instruments de ces idéologies qui ont perdu la paix.

Dès lors, promouvoir et défendre la démocratie dans une société — soulignons encore que ces deux démarches se renforcent l'une l'autre et qu'elles doivent être entreprises ensemble —, c'est d'abord lutter contre les menaces que les idéologies antidémocratiques font peser sur elle et dont les germes prolifèrent généralement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son propre territoire. Ces idéologies, en effet, ne connaissent pas de frontières, même si certains territoires sont plus fertiles que d'autres.

Mais ces menaces ne s'expriment pas seulement par la diffusion d'idées perverses qui minent les principes de la démocratie, elles se manifestent aussi et surtout par l'organisation d'actions qui visent à déstabiliser les institutions de la démocratie. Et les idéologies antidémocratiques n'hésitent jamais à utiliser la violence en proclamant qu'elle est nécessaire et légitime dès lors qu'elle est mise à leur service. La lutte contre ces idéologies ne saurait donc se réduire à un débat d'idées, elle doit être un combat. Certes, ces idéologies commencent par inspirer une campagne de propagande pour influencer et conquérir la plus grande part possible de l'opinion publique mais, très rapidement, elles inspirent une campagne d'opinion qui vise directement à prendre le contrôle des institutions politiques. Pour faire face à cette campagne d'action, il faut également agir. Il revient donc à tous les citoyens qui restent attachés aux valeurs et aux principes de la démocratie de se mobiliser, de se rassembler, et de s'organiser pour résister.

Un troisième principe peut alors être défini : la mobilisation qui est d'abord requise pour la défense de la démocratie n'est pas celle des militaires mais celle des civils. De ce point de vue, il importe de démilitariser les concepts de paix et de défense. La défense doit être d'abord civile, elle doit être d'abord organisée dans le cadre des institutions de la société politique et des organisations de la société civile.

## ***La défense doit d'abord être civile***

Il convient donc de recentrer le débat sur la défense autour des concepts de démocratie et de citoyenneté. Si l'objet de la défense, c'est la démocratie, l'acteur de la défense, c'est le citoyen parce qu'il est l'acteur de la démocratie. Il importe donc de réfléchir sur le rapport qu'une société démocratique doit établir entre la défense et le citoyen. Il faut bien reconnaître que jusqu'à présent, au-delà des affirmations rhétoriques selon lesquelles la défense est « l'affaire de tous », nos sociétés n'ont pas su permettre aux citoyens d'assumer une responsabilité effective dans l'organisation de la défense de la démocratie contre les agressions dont elle peut être l'objet, qu'elles viennent de l'intérieur ou de l'extérieur.

L'idéologie sécuritaire de la dissuasion nucléaire qui a prévalu en France pendant plus de vingt ans a eu pour effet pervers de déresponsabiliser l'ensemble des citoyens par rapport à leurs obligations de défense. Dès lors que la technologie précède, supplanté et finit par évacuer la réflexion politique et l'investigation stratégique, ce n'est plus le citoyen qui est l'acteur de la défense mais l'instrument technique, la machine militaire, le système d'armes. Il importe donc de récuser ce que Paul Virilio appelle « *l'intégrisme technique* »<sup>2</sup>.

La fin de la guerre froide doit être l'occasion pour les citoyens de se réapproprier le rôle qui doit être le leur dans la défense de la démocratie. Pour faire participer les citoyens à la défense de la société, il ne s'agit pas seulement de vouloir insuffler un « esprit de défense » à la population civile, il s'agit de préparer une véritable « stratégie de défense » qui puisse mobiliser l'ensemble des citoyens dans une « défense civile » de la démocratie. Jusqu'à présent, la sensibilisation des citoyens aux impératifs de défense s'est située dans le cadre étroit de l'organisation de la défense militaire. Cette restriction ne peut qu'entraver le développement d'un esprit de défense qui s'exprime par une réelle volonté de défendre les institutions qui garantissent le fonctionnement de la démocratie. La mobilisation des citoyens pourra être d'autant plus effective et opérationnelle que les tâches qui leur sont proposées le seront dans le cadre des institutions politiques, administratives, sociales et économiques dans lesquelles ils travaillent quotidiennement. La préparation de la défense civile s'inscrit ainsi en totale continuité et en parfaite homogénéité avec la vie des citoyens dans les institutions où ils exercent leurs responsabilités civiques. L'esprit de défense qui est requis d'eux s'enracine directement dans l'esprit civique qui anime leurs activités quotidiennes.

Face à toute tentative de déstabilisation, de contrôle, de domination, d'agression ou d'occupation de la société entreprise par un pouvoir illégitime, il est essentiel que la résistance civile des citoyens s'organise sur le front des institutions démocratiques qui permettent le libre exercice des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire dont la fonction est de garantir les libertés et les droits de tous et de chacun. Il est de la responsabilité des citoyens qui exercent des fonctions dans ces institutions de veiller à ce qu'elles continuent de fonctionner selon les règles de l'État de droit. Il leur

appartient donc de refuser toute allégeance à tout pouvoir illégitime qui, s'inspirant d'une idéologie antidémocratique, tenterait de détourner ces institutions à ses propres fins.

L'objectif ultime de tout pouvoir illégitime qui veut prendre le contrôle d'une société est d'obtenir, par la conjugaison de moyens de persuasion, de pression, de contrainte et de répression, la collaboration et la complicité objective des citoyens, du moins du plus grand nombre d'entre eux. Dès lors, l'axe central d'une stratégie de défense civile est l'organisation du refus généralisé de cette collaboration. On peut ainsi définir la défense civile comme une politique de défense de la société démocratique contre toute tentative de contrôle politique ou d'occupation militaire, mobilisant l'ensemble des citoyens dans une résistance qui conjugue de manière préparée et organisée des actions non-violentes collectives de non-coopération et de confrontation avec tout pouvoir illégitime, en sorte que celle-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs idéologiques, politiques et économiques par lesquels il justifie son agression.

## Une défense civile organisée

Il est essentiel que l'organisation de cette défense ne soit pas laissée à la libre initiative des individus. Il appartient aux pouvoirs publics de préparer la défense civile dans tous les espaces institutionnels de la société politique. Il importe donc que le gouvernement, sous la responsabilité directe du Premier ministre, élabore des instructions officielles sur les obligations des fonctionnaires lorsqu'ils se trouvent confrontés à une situation de crise politique majeure où ils doivent faire face aux ordres d'un pouvoir illégitime. Ces instructions doivent souligner que les administrations publiques ont un rôle stratégique décisif dans la défense de l'État de droit, ce rôle étant de priver tout pouvoir usurpateur des moyens d'exécution dont il a besoin pour mettre en œuvre sa politique.

Mais, en même temps qu'elle est préparée au sein de la société politique, la défense civile doit l'être au sein de la société civile dans le cadre des différentes organisations que les citoyens eux-mêmes se sont données pour se rassembler selon leurs affinités politiques, sociales, culturelles ou religieuses. Les réseaux formés par ces associations de citoyens

qui occupent tout l'espace social du pays — et qui comportent principalement les mouvements politiques, les syndicats, les mouvements associatifs et les communautés religieuses — doivent pouvoir devenir, dans une situation de crise mettant la démocratie en danger, autant de réseaux de résistance.

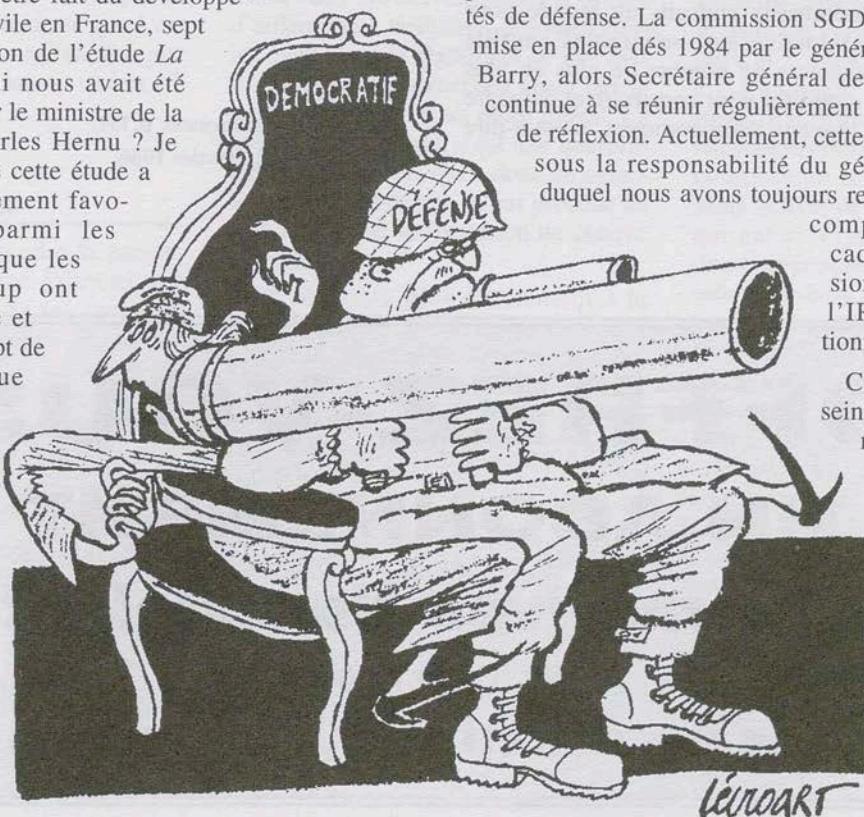
La doctrine de la défense française met en avant le concept de "défense globale", en précisant que celle-ci est constituée de trois composantes : la défense militaire, la défense civile et la défense économique. Mais, en réalité, la défense militaire tend à occuper entièrement, dans le domaine stratégique, à la fois le champ de la réflexion théorique et celui de l'organisation pratique. La défense civile n'a occupé pratiquement aucune place, alors qu'elle devrait se trouver au centre du dispositif de défense de la démocratie.

Quel bilan peut-il être fait du développement de la défense civile en France, sept ans après la publication de l'étude *La dissuasion civile*, qui nous avait été demandée en 1983 par le ministre de la Défense d'alors, Charles Hernu ? Je crois pouvoir dire que cette étude a reçu un accueil largement favorable aussi bien parmi les hommes politiques que les militaires. Beaucoup ont reconnu la pertinence et la cohérence du concept de défense civile tel que nous l'établissions dans notre étude et ont convenu que cette forme de défense devait avoir sa place dans l'organisation générale de la défense globale de notre société. Pour autant, peut-on dire que la défense civile ait été depuis lors véritablement prise en compte par

les pouvoirs publics ? Certainement pas. Force nous est de constater que l'accord qui nous a été donné est resté de principe et ne s'est pas traduit par une réelle volonté politique de faire en sorte que des mesures concrètes soient prises qui donnent à la défense civile un début de réalisation pratique. Au demeurant, nous ne pouvons certainement pas prétendre avoir vaincu toutes les préventions qui existent contre toute proposition en matière de défense qui ne se situe pas dans le cadre d'une stricte orthodoxie militaire. Un immense travail d'explication reste donc à accomplir.

Ce bilan présente cependant un aspect positif : nous avons poursuivi le dialogue institutionnel avec les pouvoirs publics à travers le Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) qui est placé sous la responsabilité directe du Premier ministre et dont la mission est de coordonner sur le plan interministériel l'ensemble des réflexions et des activités de défense. La commission SGDN-IRNC, qui avait été mise en place dès 1984 par le général d'armée Jacques de Barry, alors Secrétaire général de la défense nationale, continue à se réunir régulièrement et poursuit son travail de réflexion. Actuellement, cette commission est placée sous la responsabilité du général Mouton auprès duquel nous avons toujours rencontré la plus grande compréhension. Dans le cadre de cette commission, plusieurs études de l'IRNC ont été subventionnées par le SGDN.

Cette commission au sein du SGDN a certainement vocation à rester la plaque tournante de la réflexion sur la défense civile. Mais cette réflexion ne deviendra véritablement opérationnelle que dans la mesure où les hommes politiques qui sont en charge des responsabilités en matière de



défense feront preuve d'un minimum de volonté politique pour faire avancer ce dossier. Au premier rang de ces hommes politiques se trouve le ministre de l'Intérieur. Il faudrait donc que nous ayons un interlocuteur au ministère de l'Intérieur qui participe régulièrement aux réunions de la commission du SGDN. Il serait alors possible d'entreprendre une recherche appliquée avec l'ensemble des hauts fonctionnaires de Défense qui ont la responsabilité de coordonner la préparation des mesures de défense qui incombent aux différents ministres. Cela est immédiatement possible.

Aujourd'hui comme hier, la mise en œuvre de la défense civile non-violente reste un véritable défi. Aussi bien l'efficacité dont la résistance non-violente a fait preuve ces dernières années pour permettre à des peuples de vaincre l'oppression totalitaire qu'ils subissaient depuis plusieurs décennies, que l'inefficacité dont l'action violente fait preuve aujourd'hui en de nombreux endroits du monde pour apporter une solution humaine aux inévitables conflits humains devraient convaincre un nombre de plus en plus grand de citoyens à se mobiliser pour construire et défendre la démocratie par des moyens démocratiques, c'est-à-dire non-violents.

Car il ne serait pas raisonnable, plus que cela, il serait fallacieux d'attendre des pouvoirs publics qu'ils organisent seuls la défense civile non-violente par un processus qui serait imposé du haut de l'État au bas de la société. Il appartient d'abord aux citoyens d'être eux-mêmes convaincus que cela est nécessaire pour la défense de la démocratie, c'est-à-dire en définitive pour la défense de leurs propres droits et de leur propre liberté. Ici comme ailleurs, chaque fois qu'il est d'abord et essentiellement question de la démocratie, la parole est aux citoyens.

1) Dans *L'Enracinement*, p. 131.

2) *Le Monde*, 11 février 1986.

**OFFREZ-VOUS  
UN ABOUNNEMENT  
A *Alternatives Non-Violentes*  
(180 F, voir page 79)  
VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !**

## Questions et débats

### Bernard Dréano

(question adressée au général Mouton, du Secrétariat général de la défense nationale)

*Comment réagissent les militaires à toutes ces idées sur les défenses non-violentes, développées par les civils depuis un certain nombre d'années ; les militaires sont quand même très concernés, donc quel est l'avis des institutions officielles par rapport à ces idées sur la non-violence ?*

### Général Mouton

Je ne voulais pas prendre la parole, mais je m'y vois forcé. D'abord, j'ai apprécié que vous n'ayez pas confondu dans votre exposé le pouvoir et le pouvoir illégitime. C'est par rapport à ces notions que peut se définir la désobéissance civile (et notamment celle des fonctionnaires). Cela renvoie alors à un autre débat, celui de savoir ce qu'est un pouvoir illégitime ? En Yougoslavie, en Serbie, il y a un pouvoir légitime parce qu'il sort des urnes...

### Jean-Marie Muller

*Légal, peut-être ?*

### Général Mouton

Oui, mais quelle est la différence entre le légal et le légitime ? Là, je crois que c'est un débat important fondé sur l'étude du droit constitutionnel.

Je pense qu'il y a une réponse personnelle des fonctionnaires comme d'ailleurs des militaires. Comme vous le savez, dans le règlement de discipline générale, les militaires n'ont pas le droit de répondre à un ordre illégal. Là aussi, l'ordre illégal, c'est une interprétation personnelle, qui a donc un caractère éthique et moral, et qui procède de l'éducation, de la formation de chaque individu.

Pour répondre plus exactement à la question qui est posée, je suis un petit peu exotique dans la carrière militaire, puisque j'ai un poste de directeur de l'administration centrale, je ne suis pas en tant que militaire au SGDN, même si j'en ai encore le titre.

La démocratie a besoin de moyens de défense, que ce soient des moyens sécuritaires ou des moyens militaires parce que la démocratie a également besoin d'armes au sens concret du terme. Mais je crois aussi qu'elle a besoin de valeurs morales, et que ces valeurs morales procèdent de la formation des citoyens, de leur éducation, de

leur réponse personnelle, et de la conception qu'ils ont eux-mêmes du progrès humain. L'approche de la défense civile et celle de la défense militaire sont deux approches complémentaires. Mes camarades qui, eux, servent directement dans les forces armées, en sont tout à fait conscients. Où il me semble qu'il y a une ambiguïté dans les approches à caractère militaire et à caractère de défense civile, c'est que bien souvent, on a cru que toute la réflexion en particulier sur la résistance civile était dirigée contre la composante militaire de la défense. Mais le livre de 1985 et tous les débats qui ont suivi ont montré que ce sont deux approches complémentaires, même si dans certains domaines, on peut penser qu'elles sont exclusives l'une de l'autre. Le débat est encore à peine engagé, et je crois qu'il y a là un concept à formaliser, et toute une méthode à mettre en œuvre. Cela, pour l'instant, s'est résumé à des collaborations entre des hommes de bonne volonté mais non pas des institutions. Donc, je crois à la valeur de la composante militaire, mais je crois qu'à notre époque, il faut effectivement autre chose, dans la mesure où chacun d'entre nous partage la même conception de la démocratie, et je crois que c'est peut-être là l'essentiel.

## AGRICULTURE, SEMER L'AVENIR

### ■ UN MONDE À NOURRIR

**Politiques agricoles** (*Philippe Chalmin*)

### Le contexte mondial

(*Michel Griffon*)

#### \* La PAC et le GATT

(*Lucien Bourgeois*)

### L'Europe verte handicape le Sud

(*Laurence Tubiana*)

### ■ PAYSANS ENTREPRENEURS

#### D'un contrat à l'autre

(*Philippe Lacombe et Bernard Delord*)

#### Métier de toujours, métier nouveau

(*Entretien avec Michel Fau*)

### Agriculteurs en difficulté

(*François Colson, Alain Blogowski*)

### ■ POUR UN NOUVEAU CONTRAT

#### Répondre aux nouvelles demandes

(*Jacques Le Cacheux*)

### L'horizon 2010

(*Débat avec Luc Guyau, Philippe Mangin, Edgard Pisani*)

#### \* Pour une agriculture paysanne

(*Guy Le Fur*)

#### Quatre enjeux pour la société

(*Bertrand Hervieu*)

Ce numéro (128 p.) : 60 F - étr. 67 F

Abonnement (4 numéros) : 220 F - étr. 250 F

*En vente dans les grandes librairies*

Pour recevoir ce numéro ou vous abonner, envoyez vos nom, adresse et règlement à l'ordre de PROJET à :

Assas Editions - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - ☎ (1) 44 39 48 48

ou sur Minitel, tapez 36 15 SJ\* PROJET

*Thème 3*

démocratie,  
citoyenneté,  
défense

# Au début, la volonté civique

**BERNARD DRÉANO\***

**J'**avais l'intention à l'origine de développer un point de vue sur l'autodéfense sociale ou la construction sociétale à partir des expériences de résistance sociale et de lutte pour la démocratie qui ont existé de par le monde, et notamment en Europe de l'Est dans les années 80. Je me suis aperçu qu'il était impossible dans un débat sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui, surtout avec l'expérience qui est la mienne, de ne pas consacrer une bonne partie de mes propos à l'expérience concrète et tragique que nous vivons par rapport à la Yougoslavie. Je vais donc faire une assez grande place à l'actualité immédiate.

Je commencerai par un point d'actualité très immédiate puisqu'il date d'hier. Il résume le dilemme dans lequel nous nous trouvons. Hier, Harika Toracevic, vice-Premier ministre du gouvernement bosniaque, a été assassiné par des extrémistes serbes. Cet assassinat pose un problème très particulier : l'homme a été assassiné alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'un blindé de la FORPRONU, un blindé français. Le blindé ayant été arrêté sur une route, entre l'aéroport et le centre de Sarajevo, il a été sorti du blindé et assassiné devant les soldats français. Cela pose un double problème : à quoi sert la FORPRONU ? Comment se fait-il que cette route, une de celles qui, d'après le mandat explicite de l'ONU, doivent être dégagées depuis plus de six mois, est toujours sous la protection illusoire des Nations unies ? Derrière cette question il y en a une plus fondamentale : ce qui se passe en Yougoslavie, est-ce une fatalité historique qu'on ne pourrait donc probablement pas maîtriser dans l'avenir ? Et comment se fait-il que les politiques qui sont menées sur le terrain en notre nom aboutissent à d'aussi piétres résultats ?

Je pose cette question à deux mois des élections françaises. Bien entendu, les élections ne vont pas se dérouler sur ce thème. Cela devrait pourtant être au cœur des questions. A quoi sert une loi de programmation militaire, à quoi sert une dissuasion nucléaire, à quoi sert une armée, quand

\* Responsable du comité français de l'Assemblée européenne des citoyens

on peut prendre un ministre à l'intérieur d'un blindé français et le liquider quand on a envie ? Je voulais commencer sur ce symbole de la situation actuelle.

## *Infiniment plus efficaces que les euromissiles, les petits déjeuners*

Tirons maintenant le bilan de ce qui s'est passé au niveau des mouvements pour la démocratisation autour des années 80. Comment se fait-il que ces succès dans la lutte pour la démocratie, autour des années 80, n'arrivent pas à se traduire par des acquis utilisables dans la période qui suit ?

Essayons d'abord de réfléchir sur ces succès. La fin de la guerre froide, de l'affrontement Est-Ouest, c'est aussi forcément la transformation de la dialectique Nord/Sud, puisque l'une influençait l'autre. Il y avait une division classique en trois mondes : le premier, le deuxième et le tiers-monde, qui se définissaient comme l'Est, l'Ouest, et le Sud. A partir du moment où deux des termes du triangle ne sont plus dans la même relation, le troisième est aussi dans une relation différente. Mais dans la période 45-80, il y avait, non pas un monde bipolaire, comme on l'entend souvent, mais un monde tri-polaire. Dans les années 80 ce monde tri-polaire s'effondre : on entre dans une autre dialectique. L'effondrement du bloc de l'Est ne date pas de 1989 : c'est l'aboutissement d'une évolution qui commence à la fin des années 70. C'était en tous cas l'expérience que les mouvements de citoyens d'Europe ont pu vivre dans les années 80.

Dans un contexte de transformations, on a vu se développer à travers le monde plusieurs mouvements de citoyens pour la démocratie. Le plus connu, celui dont je vais parler ici, fut le mouvement qui s'est développé en Europe centrale, puis en Europe orientale. Je rappelle de quoi il s'agit. En Europe centrale et orientale régnait des régimes totalitaires communistes, des dictatures, qui contrôlaient tous les aspects de la société. Je ne rentre pas dans les détails, bien connus. Ce qui est intéressant, c'est de se rappeler qu'il y a eu pas mal de tentatives de transformation ou de renversement de ces régimes, et que toutes ces tentatives ont abouti à des échecs. Des tentatives d'insurrection sans appui dans les couches dirigeantes (Berlin, 1953), des tentatives d'insurrec-

tion populaire avec appui d'un certain nombre de dirigeants (arrivée au pouvoir de Gomulka en Pologne en 1956, arrivée au pouvoir de Imre Nagy en Hongrie au début de 56), des interventions militaires pour arrêter cette évolution, suscitant une résistance armée (Hongrie, 1956), des réformes du système avec mobilisation sociale, suivi de l'échec d'une résistance non-violente à une intervention armée (Tchécoslovaquie, 1968). Il y a même eu, dans le cas yougoslave, une mobilisation à la fois étatique et populaire, suffisante pour empêcher toute intervention extérieure, mais sans démocratisation interne réelle du système et de la société. Au bout du compte, les différentes formules utilisées pour tenter de remettre en cause le caractère non démocratique des États de l'Est ont abouti à des échecs. Échecs dans lesquels (c'est très intéressant de le noter) l'Ouest a peu ou pas de place : que ce soit la dialectique anticomuniste développée à l'Ouest, le surarmement, etc., cela n'a pas de conséquences sur ce qui se passe à l'intérieur. Théoriquement, l'Ouest est sensé soutenir les mouvements qui se battent à l'Est pour la démocratie ; pratiquement, ce soutien n'est rigoureusement d'aucun effet. D'ailleurs, dans la réalité, il n'y a pas soutien : le meilleur exemple, c'est Prague 1968.

Pourquoi ce non-soutien ? Pas seulement parce qu'il y a équilibre des forces, mais parce que ce n'est pas le problème de l'Ouest de jouer sur les contradictions politico-sociales de l'Est. Dans les années 80, tout change. Une nouvelle tentative de modification du système se produit, cette fois-ci en Pologne, avec un très fort mouvement national ! Ce mouvement national-social aboutit à un certain nombre de succès, et puis il est interrompu par un coup d'État militaire (une forme de blocage qu'on n'avait pas encore eue !).

Or, qu'est-ce qui se passe cette fois ? Dans les années précédentes, chaque fois qu'il y avait eu blocage, il y avait eu ensuite normalisation. En Hongrie, par exemple, après 1956, la normalisation est acquise en 1963 : on peut alors libérer les prisonniers parce qu'il n'y a plus de risques. La Tchécoslovaquie, après 1968, est normalisée dès 71 : on peut passer aux affaires courantes. En Pologne, après 1980, rien n'est normalisé : le nouveau pouvoir n'est absolument pas re-stabilisé ni re-légitimé. Même dans les pays où il n'y a pas eu de mouvement social (Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, pays Baltes, etc.), on assiste à une dé-légitimation progressive des pouvoirs. L'un des instruments de mesure

qui permet d'en mesurer l'ampleur, c'est l'existence d'une forme nouvelle de dissidence, une dissidence « *anti-politique* », pour reprendre l'expression de György Konrad et de Vaclav Havel. Son objectif n'est pas de remplacer le pouvoir en le renversant, mais de le dé-légitimer. La force morale, ce que Vaclav Havel appelait « *le pouvoir des sans pouvoirs* », démontre que ce pouvoir n'en est pas vraiment un. Et celui-ci ne parvient même pas à réduire cette dissidence. Elle ne tombe pas du ciel : c'est quelque chose d'organisé, théorisé, réfléchi, mis en pratique, par les Hongrois dans un contexte plus favorable, puis par les Tchécoslovaques de la Charte 77 de manière continue et très organisée, par le KOR polonais avant Solidarnosc (un comité qui s'appelait comité d'autodéfense sociale), par les Églises est-allemandes et les forces critiques qui s'organisent autour d'elles. Sous des formes diverses, elles ne se développent pas à la même époque, à Ljubljana et à Belgrade (la Yougoslavie est un cas différent) puis, progressivement, dans les pays Baltes, à Moscou, à Sofia, etc. Ce mouvement de résistance civique a pour objectif d'indiquer qu'il y a des pôles démocratiques de construction sociale dans la société.

Comment l'extérieur réagit-il par rapport à cela ? J'ai dit tout à l'heure que, dans la période précédente (celle de la guerre froide entre les deux blocs) le succès ou les échecs des mouvements de résistance anticommunistes ne dépendaient pas de l'extérieur. Dans les années 80, c'est très différent : l'extérieur réagit parce qu'il est utilisé directement dans la lutte symbolique par l'intérieur. Quelquefois de manière un peu paradoxale : par exemple la question des armements. On est alors en pleine crise des euromissiles. Le fait qu'il y ait un surarmement de l'Ouest par rapport à l'Est importe peu aux dissidents : ils ignorent les détails techniques. Mais ils savent ce que l'armement suppose comme fermeté symbolique (sans qu'il soit question d'utiliser ces armes, d'autant plus qu'elles leur tomberaient dessus). Ils s'appuient sur ce que cela est sensé signifier comme fermeté symbolique de l'Ouest par rapport à l'Est. Ce qui les intéresse, ce ne sont pas que de telles armes puissent être utilisées pour les libérer. C'est qu'elles représentent un geste politique sur lequel s'appuyer. Mais en réalité, beaucoup plus efficace est le fait que les dirigeants occidentaux viennent prendre des petits déjeuners chez eux ! Infiniment plus efficace que les euromissiles, les petits déjeuners...

A cette époque, seuls les mouvements occidentaux pour le désarmement établissent une collaboration étroite avec l'ensemble de ces mouvements dissidents. Apparemment, il y a là une contradiction : les dissidents de l'Est utilisaient à leur profit le fait que l'Ouest s'arme. Quel profit pouvaient leur apporter des mouvements qui luttent contre cet armement ? Eh bien justement le profit pour eux était d'être reconnus par un môle de résistance civique à l'Ouest. Il y avait reconnaissance mutuelle, dans des contextes différents, entre deux môles de résistance civile. Cette situation n'est pas du tout un phénomène qui se limite à l'Europe : dans les années 80, en pleine période de Reaganisme triomphant, il y a une vague de mouvements pour la démocratie dans le monde entier. Elle n'a pas d'ailleurs démarré, dans ses formes les plus spectaculaires, en Europe de l'Est mais plutôt en Amérique latine ou en Asie.

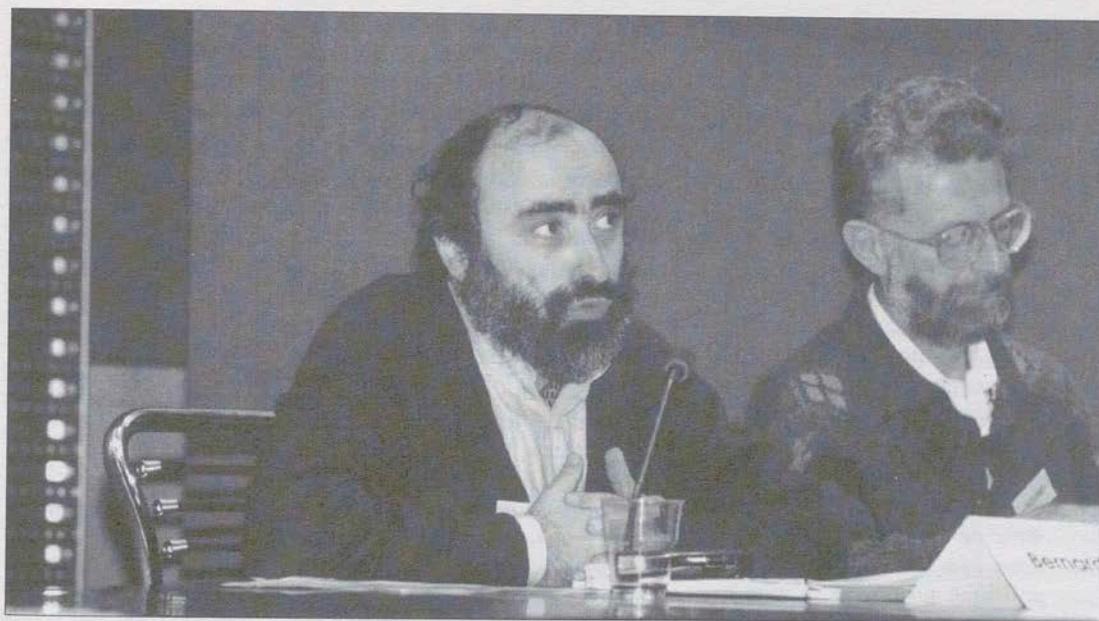
## ***On dépolitise le débat, on en fait un débat technique***

Quelques exemples : on était dans la période des crises des dictatures-gorilles mises en place à la fin des années 60 avec le soutien américain, et à la suite de la résistance des oligarchies locales au changement (Argentine, Chili).

Ces systèmes de dictatures sont en crise, dans les années 80, sous l'effet d'importants mouvements sociopolitiques. Je pense surtout au Brésil, mais aussi au Chili, qui rompent avec les précédents mouvements de résistance à ces oligarchies...

Précédemment, les luttes contre les oligarchies étaient le fait de guérilleros d'avant-garde (guérilla urbaine ou guérilla rurale). Elles avaient abouti au renforcement des oligarchies.

Dans les années 80, on voit des mouvements de masses, qui utilisent beaucoup le symbolique, et se polarisent sur le social, sans chercher directement à faire tomber le régime en place. Ils cherchent plutôt à le dissoudre dans le mouvement social. En ce sens, il y a un certain parallélisme avec ce qui se passe à l'Est. Ce n'est pas seulement en Amérique latine, mais dans le reste du monde que se développe le même phénomène ; par exemple les Ligues des droits de l'homme se développent dans les pays du Maghreb ; un certain nombre



*Bernard Dréano  
et Antonini Drago  
(de gauche à droite)*

d'oppositions démocratiques surgissent en Afrique Noire, un certain nombre de mouvements étudiants se développent en Chine, en Birmanie et en Thaïlande.

Ces différents mouvements pour la démocratie ne sont pas organisés par je ne sais quelle internationale démocratique qui les manipulerait ! Tout simplement il y a un phénomène de crise du système tripolaire que je décrivais tout à l'heure : il est entré dans une autre phase. Dans un premier temps, cela libère les énergies, qui s'expriment très largement dans le sens de la démocratie. Dans certains cas, comme dans le cas européen, on voit une véritable dialectique de l'intérieur et de l'extérieur. Je pense à deux exemples : Afrique du Sud et Palestine. Dans les années 80, le soutien à l'ANC et aux mouvements pour la démocratie en Afrique du Sud est beaucoup plus fort que dans les périodes antérieures. Il peut s'articuler sur le fait qu'une stratégie politique multiforme est à l'œuvre dans le pays, et dépasse le rêve de renverser le système d'apartheid par je ne sais quelle opération miraculeuse violente. Cette stratégie politique de l'ANC correspond à un soutien de l'extérieur pour constituer un bloc anti-apartheid avec un certain succès. Dans le cas palestinien, avec l'Intifada, la dynamique

palestinienne de mobilisation sur place et de lutte pour des négociations fonctionne aussi, grâce au soutien extérieur. Exemple (et notons à quel point cet exemple a été occulté) : il se situe dans les tout derniers jours de 1989 et les tout premiers jours de 1990, c'est-à-dire au moment où l'on clôt l'ancienne période et où l'on rentre dans la période actuelle. C'est l'opération "un temps pour la paix", organisée par des mouvements de paix européens (notamment italiens, français et finlandais). L'idée étant de faire une grande manifestation internationale à Jérusalem, en réalité dans la logique du soutien au processus de paix qui émergeait, à partir de l'acquis obtenu par l'Intifada palestinienne. Cette manifestation a été la première manifestation palestinienne de l'histoire de la région, regroupant plusieurs milliers de personnes : c'était la première fois depuis 1948 qu'autant de Palestiniens manifestaient, parce que la manifestation classique ne faisait plus partie des possibilités d'intervention des Palestiniens, dans le contexte dans lequel ils vivent depuis 1948. C'est la première et seule fois où il y eu une manifestation israélo-palestinienne de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Plusieurs milliers d'Européens assuraient la médiation entre les participants israéliens et palestiniens.

Cette manifestation était si importante que le gouvernement Shamir a déclenché une crise politique majeure pour masquer son impact.

On avait donc, dans les années 80, la coagulation d'une stratégie consciente d'autodéfense sociale et de construction sociale de la démocratie avec des possibilités de solidarités extérieures à ces luttes. Or, si l'on a aujourd'hui du mal à s'appuyer sur ces acquis, c'est parce que la théorisation (et même tout simplement le récit de ces événements) n'a pas été fait : on n'a pas enregistré l'acquis ; ce n'est pas devenu une des bases de notre discours politique. Si je reprends des exemples antérieurs dans l'histoire, le développement des luttes sociales portées par les mouvements ouvriers à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles a abouti à ce qu'un certain nombre de catégories politiques de ces luttes deviennent des catégories politiques du vocabulaire politique de tout le monde. Cela a pris un certain temps, mais cela a fini par se faire. Je pense à la notion même de "résistance", qui s'est développée pendant la Deuxième guerre mondiale. Elle est devenue un certain acquis politique pour tout le monde. Dans la période, plus courte et moins tragique, dont je parle, la notion de lutte démocratique des sociétés civiles n'est pas entrée dans le vocabulaire politique ; elle n'est conceptualisée ni par les théoriciens, ni par les praticiens de la politique à l'échelle de la planète. Quand on essaie de faire ce travail de conceptualisation politique pour l'appliquer aux événements d'aujourd'hui, on n'utilise pas les acquis des années 80 : on revient au vocabulaire des années 60 ou 70. Ce déficit de la réflexion politique est autrement grave, parce qu'il exprime en partie les difficultés qu'on va rencontrer par exemple sur la Yougoslavie.

La situation actuelle, compte tenu de ce déficit, fait que nous sommes confrontés à une situation dans laquelle il y a trois explications possibles des phénomènes. Ces trois systèmes d'interprétation s'affrontent et aboutissent à des rapports de forces concrets sur le terrain.

Le premier système, celui que j'appellerais "techno-libéral", c'est celui qui, dans les élites occidentales en particulier, cherche à répondre aux défis dont Gustave Massiah parlait tout à l'heure. Le deuxième, c'est celui des crises, des réponses identitaires, communautaires, nationalistes, intégristes religieuses. Le troisième serait le discours civique, celui qui correspondrait aux acquis des années 80. Si je

prends la vulgate techno-libérale, un bon exemple de la manière dont elle fonctionne, c'est le processus d'élaboration du Traité de Maastricht : ce processus dans la forme et dans le contenu de sa rédaction, puis de sa défense.

Dans un premier temps, on dépolitise le débat, on en fait un débat aussi technique que possible ; donc on fait en sorte qu'il y ait aussi peu de débat que possible. Les techniciens ont conçu un produit, il est à prendre ou à laisser. Cet exemple peut être généralisé ; cette dépolitisation est utilisée dans le cas de ce qu'on appelle l'action humanitaire, et dans l'action militaire, qui comme chacun le sait n'est que de l'humanitaire par d'autres moyens !

Comment les techno-libéraux raconteraient-ils aujourd'hui le débarquement du 6 juin 1944 ? De la manière suivante : « *Une force d'intervention humanitaire a débarqué sur les plages de Normandie, pour permettre de résoudre le problèmes de la maladie mentale qui a touché les Européens, et grâce à notre technique de bombardement chirurgical en tapis, il y aura très peu de pertes dans nos rangs...* »

Cette dépolitisation des choses prive évidemment les citoyens de leur capacité de réaction, de choix ; elle crée aussi des espaces politiques gigantesques par le décalage perçu entre ce qui est décidé par les élites et ce qui se passe réellement sur le terrain, des espaces gigantesques, remplis par ceux qui prônent des solutions identitaires, tribales, ethniques, etc.

## Il serait temps de re-légitimer le pôle civique

Pendant la guerre du Golfe on a vu ce système fonctionner. Comment les trois pôles que j'ai définis tout à l'heure agissent-ils ?

D'abord le pôle "techno-libéral". C'est lui qui mène les choses. Du point de vue politique, "impérial" (pour reprendre l'expression de Gustave Massiah), le principal acteur, ce sont les États-Unis. L'invasion du Koweït par l'Irak leur pose des problèmes très précis : il s'agit pour les États-Unis d'une zone d'intérêts stratégiques fondamentaux, pour des raisons économiques et politiques.

Il leur importe donc de réagir, de ne pas laisser la chose impunie, sinon ce n'est pas la peine d'essayer de contrôler la zone, d'autant plus que cela met en péril l'Arabie Saoudite, l'allié principal dans la région. Il y règne l'une des formes de l'intégrisme islamique, mais la bonne, c'est-à-dire celle des Wahabites, (les autres sont les mauvaises, bien entendu). Pour les États-Unis il faut absolument que la légitimité d'une action contre l'Irak soit la plus technique possible, la plus incontestable du point de vue juridique. L'intervention contre l'Irak est donc caractérisée comme une intervention de police pour répondre à une agression. Mais le but poursuivi n'est pas juridique ; le but poursuivi, c'est d'empêcher l'Irak de devenir une puissance régionale non contrôlable. Pour cela il faut que l'Irak cesse d'être une puissance. Il faut donc que la forme de la riposte corresponde au but : bombarder massivement l'Irak. Accessoirement, cela permet de libérer le Koweït. On aboutit ainsi aux deux résultats escomptés.

Quelle est la réaction du pôle civique contre cela ? C'est de dire d'abord que l'invasion d'un pays par un autre est tout à fait insupportable ; que l'objectif est donc de rétablir le droit antérieur, si possible en permettant que ce rétablissement du droit antérieur développe la démocratie dans la région. Les tactiques militaires ou autres doivent donc être subordonnées à cet objectif. Si l'objectif était d'affaiblir l'Irak, la tactique utilisée était la bonne ; si l'objectif est de rétablir la démocratie, la tactique utilisée était mauvaise ;

Quelles sont enfin les conséquences sur le pôle identitaire reconnu tout à l'heure ? Elles sont tout à fait catastrophiques : comme c'est au nom des valeurs du pôle civique que l'on a accompli une opération qui n'a rien à voir avec ces valeurs, on discrédite ces valeurs au profit des valeurs les plus réactionnaires, les plus identitaires.

Ce sont dans les pays du monde arabe qui étaient en train de développer les effets démocratiques les plus intéressants que les effets de la guerre du Golfe ont été les plus catastrophiques : Algérie, Yémen, Jordanie. Dans tous les cas on a vu monter l'intégrisme musulman, ou une espèce de féodalisme tribal qui commençait à être contrecarré.

J'en arrive maintenant à la Yougoslavie. Stanko vous en a parlé en détail ce matin. Je n'ai donc pas à revenir sur ce qu'il a évoqué. Je voudrais réfléchir, avec la grille d'analyse que j'ai présentée, sur la situation actuelle en Yougoslavie.

D'abord il est très frappant de voir à quel point notre pôle technico-libéral (les gouvernements d'Europe occidentale) n'a pas été capable cette fois-ci de développer un discours technique crédible, de travestir quoi que ce soit. Il n'a été capable d'aucun discours, ou plutôt on en a entendu une bonne quinzaine, qui se sont annulés les uns les autres. La seule puissance qui ait eu un peu de cohérence dans cette affaire n'est pas européenne. Il s'agit des États-Unis, qui ont fait savoir très clairement que ce n'était pas un de leurs champs d'intervention prioritaires. Pour eux, il ne faut pas que l'affaire yougoslave déstabilise un de leurs centres d'intérêts prioritaires, à savoir la Turquie. Comme l'affaire risque de déstabiliser tout le système dans la région, les États-Unis sont prêts à faire le minimum d'action pour que cela ne se produise pas. Leur position a eu au moins le mérite de la clarté et de la précision : on fixe une barre, et si cette barre est en train d'être franchie, on essaie de faire pression pour que l'on revienne à l'intérieur des limites fixées.

Les discours d'Europe occidentale ont été tellement confus que toutes les valeurs civiques que nous étions sensés défendre s'y sont dissoutes. L'embrouillamini démocrato-libéral de nos gouvernements a abouti à rendre totalement illisible le message politique envoyé aux peuples yougoslaves. Par exemple, en 1991, l'Europe occidentale voulait légitimer et préserver un cadre yougoslave unitaire. Or, ce discours sur le maintien à tout prix de la Yougoslavie a été interprété par les Serbes comme une prime à l'agression. Ensuite a prédominé le discours sur la reconnaissance de la Croatie (contre l'avis de la commission Badinter). Malgré le fait que l'on savait que ce discours allait être interprété comme une légitimation de la guerre, comme moyen de résoudre les problèmes entre Serbes et Croates. On a donc commencé par légitimer la guerre.

Deuxième étape, on a dé-légitimé la résistance civique. Elles n'étaient pas très forte, mais on l'a soigneusement dé-légitimée. Je vous en donne trois exemples. Là où cette résistance était la plus forte, on a refusé de prendre en considération son existence : quand il y a eu insurrection populaire, à Sarajevo, en mars 1992, contre les barricades serbes (100 000 personnes étaient dans les rues pour démanteler les barricades), les inspirateurs de cette résistance ont adressé un certain nombre de demandes à la communauté européenne : par exemple le déplacement à Sarajevo des ambassadeurs

dans la ville. On n'a même pas répondu. Autre exemple : l'absence de soutien au mouvement étudiant de Belgrade en juin 1992, ou l'absence d'ingérence politique des forces démocratiques occidentales dans la campagne présidentielle et législative serbe de l'automne 92. Absence préparée par le non-soutien aux médias indépendants, l'acceptation de la disparition des chaînes de télévision indépendantes, etc.

On a aussi dé-légitimé l'embargo comme arme. Dans le cas de l'Irak, l'embargo consistait pratiquement à surveiller une seule route, puisque l'Irak était entièrement entouré de pays hostiles, sauf un, la Jordanie ; et il n'y a qu'une route entre la Jordanie et l'Irak. C'est donc assez facile de contrôler un embargo de ce genre. Sur la Yougoslavie, l'embargo était beaucoup moins évident, puisque la Serbie est entourée de pays beaucoup moins hostiles, et même de pays pas du tout hostiles, comme la Grèce et la Roumanie. Pratiquement, je parle sur la base des témoignages recueillis là-bas, l'embargo a servi à renforcer l'impression de citadelle assiégée à l'intérieur de l'ex-Yougoslavie ; il n'a pas affecté les capacités d'armement et de défense de l'armée serbe, au contraire, il a mis la population dans une situation d'enfermement total ! Très pratiquement, cela veut dire qu'il n'y a plus de presse internationale à Belgrade, qu'il n'y a même plus de télex, d'agence de presse ! Il y a tout le pétrole voulu pour les profiteurs de guerre qui se baladent en *Alfa-Roméo* ; mais il n'y a plus les dépêches de l'*AFP*. Voilà, c'est cela l'embargo. Ainsi, on a dé-légitimé l'embargo, qui peut être une excellente arme. On l'a vu dans son utilisation sur le long terme en Afrique du Sud.

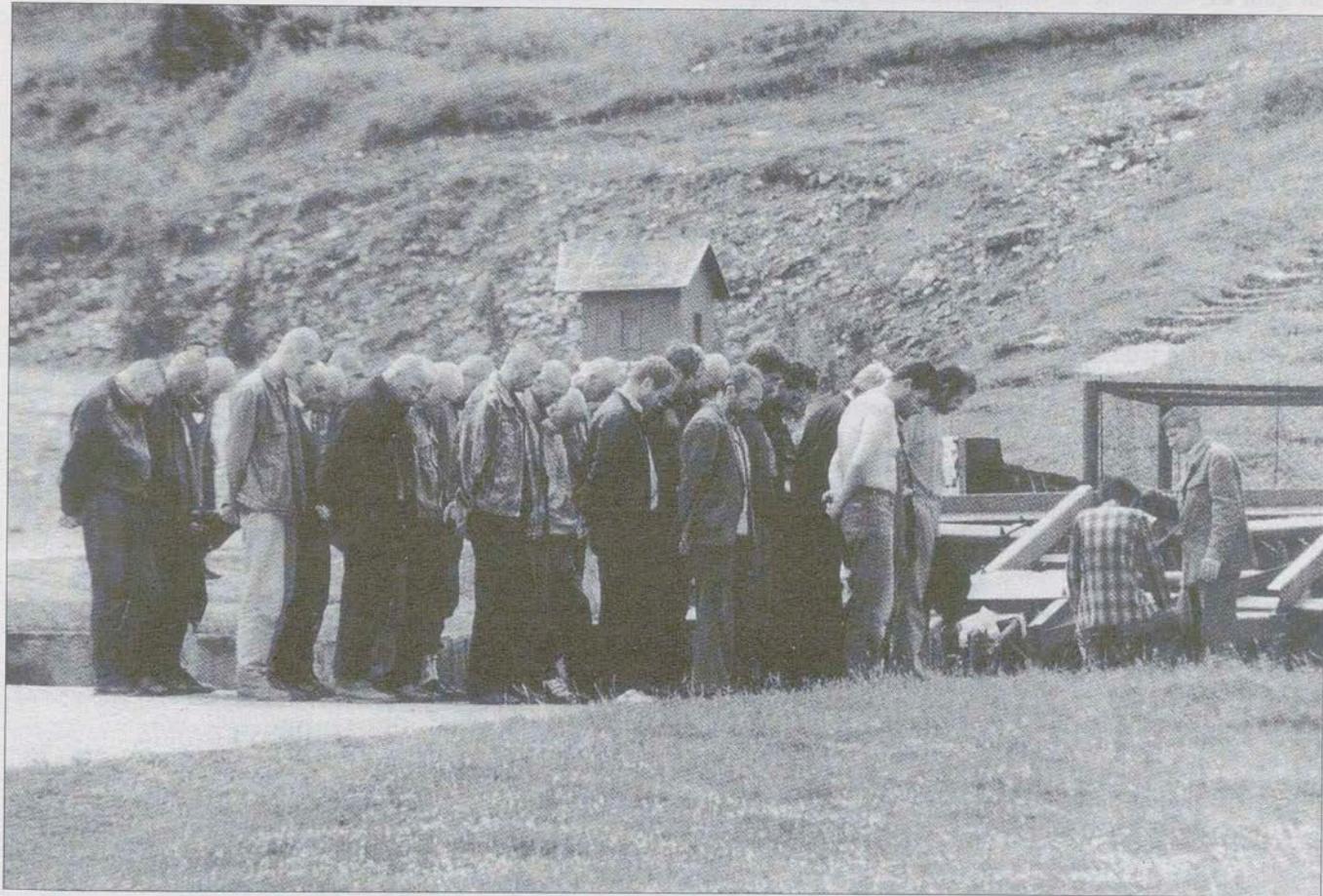
Enfin, on vient de dé-légitimer la force d'interposition de l'ONU. Après ce qui vient d'arriver dans un blindé français, comment voulez-vous qu'une force d'interposition soit légitime ? Surtout que l'épisode survient après une suite prolongée de problèmes du même genre. A Sarajevo, beaucoup ont envie de tirer sur les Casques bleus de l'ONU, parce que plus personne ne comprend ce qu'ils font là. Et à force de ne pas faire grand-chose (les témoignages concordent sur ce point : l'inaction est très dangereuse pour les armées), une partie de ces forces commence à être embringuée dans le marché noir local...

Il serait temps de re-légitimer le pôle civique. Ce sera beaucoup plus dur qu'hier, mais c'est toujours possible. C'est dans ce contexte que se pose le fameux débat : "inter-



vention militaire" ou "pas intervention militaire"... En réalité, le vrai débat est : intervention ou pas intervention ? Ensuite seulement se pose la question des moyens de cette intervention. Se pose donc d'abord le problème des buts de l'intervention. Il faut revenir pour cela à ce que je disais au début : quels sont les acquis des années 80 et à quoi servent-ils ? Si une intervention a un objectif politique clair, lutter contre la purification ethnique, défendre les forces civiques, alors on peut examiner avec soin si les moyens sont adéquats aux buts. On peut discuter. Je ne vais pas entrer dans le détail, mais on peut discuter sur le fait que, dans le contexte très précis de la Yougoslavie, et vu ce qui se passe sur le terrain, certains moyens militaires sont efficaces par rapport aux buts.

Je donne un seul exemple : si l'objectif est de manifester le soutien aux forces civiques, est-ce que la priorité des priorités est l'exclusion aérienne ? Techniquement, l'exclusion aérienne est ce qu'il y a de plus facile à faire : abattre un avion qui vole, on peut le faire à partir de la mer Adriatique, avec un missile guidé ; on peut aussi aller bombarder un



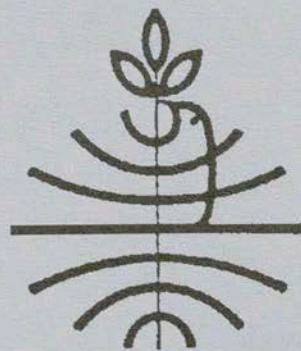
La "purification ethnique" en Bosnie-Herzégovine, 1992, Andrée Kaiser/Sipa  
Extrait de *Reporters sans frontière*, mai 1993

aéroport... Mais quel est le message délivré par rapport au problème de l'épuration ethnique et de la résistance civique ? En quoi est-ce que c'est un soutien à la résistance civique ? En quoi est-ce lisible et compréhensible pour n'importe qui ? Ce n'est pas du tout évident, surtout si cette action a été menée de telle manière qu'un missile rate sa cible et aille toucher un village serbe derrière ! Cela peut toujours arriver...

Si, par contre, on décide qu'on veut faire vivre Sarajevo et donc libérer les installations qui apportent l'eau à Sarajevo (qui sont sous contrôle serbe depuis maintenant quatre mois), il faut les reprendre par la force. Les Serbes ne vont pas les rendre par la négociation ! L'objectif est clair : faire revivre une ville multinationale. Si on l'explique comme tel, alors c'est tout à fait différent. Le problème n'est pas de savoir si telle intervention militaire est la bonne ou la mauvaise, mais d'atteindre tel ou tel but, avec des moyens adéquats aux buts. Le but, c'est le soutien des forces civiques.

Qu'est-ce que cela veut dire ? La question n'est pas de savoir si les forces civiques sont contre ou pour l'indépendance de la Slovaquie, de l'Estonie, de la Croatie...

Cela n'est pas une question qui conditionne leur caractère civique. C'est une question qui regarde les Slovaques, forces civiques ou pas. Quand les Norvégiens se sont séparés des Suédois, la terre n'a pas arrêté de tourner ! La question n'est pas non plus de savoir quelles forces sont favorables à une économie sociale de marché ou à un marché d'économie sociale. La question, pour identifier les forces civiques, est de savoir lesquelles (je cite nos amis yougoslaves) accordent la primauté aux droits du citoyen. Un citoyen, c'est quelqu'un dont les droits sont garantis quelles que soient les frontières ou les orientations économiques du pays où il vit. Si c'est cela un citoyen, alors l'organisation de cette citoyenneté se fait à l'intérieur de structures (étatiques ou autres). La citoyenneté n'est pas seulement l'expression de ces structures de la communauté de destin dont parlait Renan il y a un siècle. Elle est, plus précisément, l'expression de la volonté civique de cohabitation dont parlait Alain Joxe tout récemment. Des citoyens, il en existe toujours et partout, cette volonté-là n'est pas une particularité occidentale, elle n'est pas une particularité du Nord ou du Sud. Les formes sont particulières, mais la volonté existe toujours. Toute la question est de savoir si il y a une volonté de soutenir cette volonté.



**Université de paix**

boulevard du Nord, 4  
5000 Namur (Belgique)  
Tél. (19-32) 81/22 61 02

## **UNIVERSITÉ DE PAIX**

*Centre de formation et de recherche  
traite la problématique de la gestion des conflits  
par des voies non-violentes  
vous propose le programme général  
de sa session internationale d'été*

**La résolution des conflits : limites et perspectives  
du 9 au 16 juillet 1993 — Namur - Belgique**

Outre les sessions programmées par l'Université de Paix sur différentes thématiques telles la coopération par le jeu, la médiation, la négociation et la non-violence, des interventions sont organisées à la demande de groupes.

## Questions et débats

### Question

*Est-ce qu'au niveau de l'Assemblée européenne des citoyens, il y a quelque chose à faire ?*

### Bernard Dréano

Les forces démocratiques et civiques extérieures, dans le contexte yougoslave, n'ont pas vraiment les moyens de proposer des solutions politiques. D'ailleurs, on ne voit pas d'où elles sortiraient. Les solutions politiques, dans un conflit de ce genre, ne peuvent sortir que de l'intérieur. Ensuite, d'éventuelles solutions ne peuvent être abordées de manière réaliste que si elles sont portées par un courant politique et pas seulement par une vague mouvance d'opinion. La majorité des membres du réseau auquel j'appartiens, celui de l'Assemblée des citoyens, est arrivée à cette conclusion : il faut demander aux institutions internationales de faire de la Bosnie une zone protégée par l'ONU, en commençant par mettre immédiatement Sarajevo sous protectorat de l'ONU. Proposition qui vient d'ailleurs d'être reprise par Roland Dumas. Mais nous avons constaté que nos amis bosniaques, ceux qui vivent sur le terrain, sont contre ce mot d'ordre : des tendances extrémistes se dresseraient contre cette ingérence étrangère. Nous sommes en débat avec eux pour voir ce qui est faisable. Tout cela est très complexe politiquement. Mais il y a une chose très simple : apporter tout le soutien possible aux forces civiques. Elles sont moins nombreuses qu'il y a quelques mois, elles seront moins nombreuses demain. Je ne vois pas pourquoi la

situation s'améliorerait. Je pense même qu'elle va se dégrader, mais notre objectif n'est pas à moyen terme, il est à long terme. Il s'agit de les aider à survivre parce que c'est important pour la suite.

### Question

*Que font les États extérieurs à la Yougoslavie ? quels rôles (positif/négatif) jouent-ils dans les négociations ?*

### Bernard Dréano

Bien entendu, personne ne peut être contre les négociations. Toutes les guerres se terminent par des négociations. Et le fait qu'il y ait quelques criminels de guerre qui participent à la négociation peut être choquant moralement, mais ce n'est pas la première fois que cela arrive dans l'histoire, il faut bien négocier avec les gens qui sont sur le terrain.

Ce qui est plus problématique, c'est la position des médiateurs extérieurs occidentaux dans cette négociation. Quels principes défendent-ils ? Je ne sais toujours pas...

Ils ont notamment proposé la "cantonisation" de la Bosnie-Herzégovine. C'est la Communauté européenne — et non pas l'ONU — qui l'a proposé en premier, au printemps dernier, sur une suggestion serbe. Or, la "cantonisation", cela veut dire que des gens qui habitent quelque part deviennent brusquement une minorité, une zone à prédominance X ou Y. Donc, les 40 % de la population qui ne sont pas de cette obéissance sont un peu moins citoyens que les autres. C'est cela la cantonisation ! C'est

tout à fait contradictoire avec les principes démocratiques élémentaires européens, surtout quand on sait que la distinction se fait sur le seul critère, j'insiste bien là-dessus, confessionnel ! Il n'y en a pas d'autres ! On nous dit que telle zone est à prédominance serbe et telle zone est à prédominance croate... il faut bien traduire : telle zone est à prédominance catholique, telle zone est à prédominance orthodoxe. Dans un pays où la moitié des habitants ne sont pas baptisés !

La deuxième chose à noter en ce qui concerne les négociations, c'est que la valeur principale qui est recherchée par les négociateurs extérieurs est d'aboutir à l'arrêt des combats. Ce qui est une valeur en soi, bien sûr, il ne faut pas l'écartier. Mais, à ce moment-là, il vaudrait mieux dire qu'il y a beaucoup d'injustice, mais que si l'on aboutit à l'arrêt des combats, cela constituera malgré tout un progrès. Mais pas la paix ! Ce genre de choses a déjà été fait plusieurs fois dans l'histoire récente par des médiateurs du même genre, et a abouti à l'arrêt des combats, pas à la paix. Je vous donne deux exemples de partages "cantonisants" : la division de l'Ulster en 1921 et la division de la Palestine en 1948. On ne peut pas dire que depuis cela soit la paix ! On peut dire que cela n'est plus tout à fait la guerre, mais ce n'est pas la paix.

Ma conviction, c'est qu'on pouvait faire autrement, et si on en n'est pas encore au stade où plus aucun choix n'est possible, il faut dire qu'en anticipant sur ce type de négociations, on ne résout pas le problème ! D'autant plus que les lignes de partage proposées sont absolument intenables...

# Les associations, acteur essentiel de la défense de la démocratie

ALAIN REFALO\*

**N**ous avons souligné ce matin combien avait été décisive la mobilisation civile des citoyens dans la chute des régimes totalitaires. Or, nous savons que l'une des caractéristiques des politiques de défense en vigueur dans nos sociétés est qu'elle ne laisse qu'une place marginale à la défense civile et plus précisément à la participation des civils à la défense de la société. Il y a là une contradiction fondamentale : car comment peut-il se faire que la société démocratique soit défendue par une institution, l'institution militaire, qui n'est pas d'essence démocratique et qui surtout est extérieure à la société. Nous savons ce que valent les lignes Maginot et combien elles déresponsabilisent le citoyen vis-à-vis de la défense.

Il s'agit donc bien de penser autrement la défense en s'interrogeant sur les menaces réelles qui pèsent sur la démocratie. Tout le monde s'accorde pour dire que ces menaces ne sont pas d'abord d'ordre militaire, mais plutôt de nature idéologique, économique, écologique. Dans cette perspective, la distinction classique entre le temps de paix et le temps de guerre n'existe plus puisque notre société démocratique qui n'est pas menacée sur un plan militaire est malgré tout menacée dans ses fondements et ses valeurs ; elle n'est pas menacée par une quelconque puissance totalitaire extérieure, elle est menacée de l'intérieur par des forces anti-démocratiques, xénophobes, des idéologies économiques qui détruisent le tissu social et probablement aussi par l'individualisme, le repli sur soi qui sapent l'esprit de solidarité sans lequel il n'y a pas de démocratie pour tous.

Loin de moi cependant de penser qu'à ces menaces internes il n'y a que des réponses et des ripostes nationales. A l'échelle de l'Europe, ces menaces sont communes qui exigent une mobilisation commune des citoyens et des sociétés civiles. Mais face à ces menaces réelles dont nous voyons déjà les dégâts autour de nous, le milieu associatif est particulièrement concerné. Pourquoi ?

— Il est concerné d'abord parce que toute atteinte aux valeurs et aux fondements de la démocratie peut constituer à

\* Chargé de recherche à l'IRNC, auteur d'une étude sur le rôle des associations dans une stratégie civile de défense

terme une menace sur la liberté d'association qui est une des libertés essentielles dans un régime démocratique.

— Il est concerné également parce que les associations, en tant que regroupement de citoyens qui défendent des causes communes, sont des fermentes solides de solidarité et de cohésion sociale. Et que le racisme, le populisme, l'individualisme, les intégrismes de toute sorte progressent d'autant plus que le tissu associatif est déchiré.

— Il est enfin concerné parce que le milieu associatif est un lieu irremplaçable de formation à la vie civique. C'est un espace où l'on exerce des responsabilités, où on prend des initiatives, où l'on construit des projets, bref où l'on apprend la citoyenneté. C'est parce que les associations transforment l'individu en citoyen, parce qu'elles luttent contre le défaitisme et la passivité, qu'elles contribuent à forger les volontés sur lesquelles la société peut s'appuyer pour défendre ses valeurs, ses institutions, ses droits en cas de menace.

## La place des associations

L'action des associations, au même titre que celle des partis politiques, des syndicats, donne vie à la société démocratique. Elles sont à l'écoute des problèmes quotidiens de la population, elles sont compétentes dans des domaines aussi variés que l'environnement, la vie des quartiers, des banlieues, les exclus du travail, du logement, les loisirs, l'éducation. Elles constituent une force socio-politique susceptible de peser dans les débats de la collectivité, d'influencer significativement les décisions des détenteurs du pouvoir. Et c'est tout naturellement que cet acteur essentiel de la démocratie doit être considéré comme un acteur essentiel de la défense civile de la démocratie, à la fois pour des raisons de cohérence idéologique et structurelle mais aussi d'efficacité stratégique.

— *La cohérence idéologique et structurelle* est à mettre en rapport avec une question fondamentale : si la défense de la démocratie doit reposer sur les institutions démocratiques de la société, ne doit-elle pas aussi être une défense démocratique de la démocratie, c'est-à-dire une défense organisée de manière démocratique et qui finalement reposera sur le fonctionnement démocratique des institutions de la société ?



Nous savons que l'institution militaire, au-delà de toute considération stratégique, ne permet pas cette cohérence puisqu'elle prétend défendre la démocratie d'une manière hiérarchique, autoritaire, d'une manière où la responsabilité individuelle n'a quasiment pas sa place. Nous savons à l'opposé que les associations sont des lieux de concertation, de répartition des tâches, des pouvoirs, qu'elles représentent un microcosme de la démocratie. C'est précisément cette forme d'organisation non hiérarchique, non autoritaire qui est en harmonie avec le principe d'une résistance civile qui n'est pas dirigée par un commandement central mais qui repose sur l'action concertée et organisée des différentes institutions de la société. La défense n'est pas seulement à démilitariser du point de vue des acteurs, elle est à civiliser sur le plan des structures.

— *Sur le plan de l'efficacité stratégique*, il nous faut parler des moyens de l'action. Si l'enjeu de la défense, ce sont des valeurs, des principes, des acquis sociaux, des institutions démocratiques, peut-on utiliser des moyens qui renient ces principes et ces valeurs ? Mais plus encore est-il efficace d'utiliser des moyens d'action non-politiques pour faire face à des menaces qui sont fondamentalement d'essence politique ? Est-ce que la dissuasion nucléaire, clef de voûte de la politique de défense de la France, est d'une quelconque utilité pour nous protéger contre les menaces réelles, non-nucléaires, non-militaires qui pèsent sur notre démocratie ?

Alors, de quels moyens politiques les associations disposent-elles ? Ils sont innombrables : de la pétition à la manifestation, des campagnes de boycott aux actions de désobéissance civile, des actions de lobbying à des initiatives de soutien moral, matériel, des réunions d'information aux sessions de formation, on ne compte plus l'arsenal des moyens d'action pacifiques à la disposition des associations. Ces moyens ont fait leurs preuves et font leurs preuves au quotidien. Qu'ils se situent dans la légalité ou parfois dans l'illégalité, ces moyens offrent à tout citoyen la possibilité de s'exprimer et d'agir de manière adaptée en fonction d'objectifs précis.

## ***Le rôle des associations***

---

Les précédentes considérations nous invitent à comprendre que les associations doivent être au cœur d'un dispositif décentralisé de résistance civile aux menaces idéologiques, économiques, écologiques qui pèsent sur la société démocratique.

Dans le cadre de ce dispositif, le rôle des associations est avant tout *pédagogique*. En effet, le premier élément d'une contre-offensive politique, c'est l'information des citoyens. Nous avons vu dans les courts extraits sur la révolution de velours combien il était fondamental de sensibiliser la population avec des écrits, des photos, des témoignages, car il ne va pas de soi que la société se mobilise pour faire front face aux plus grandes injustices et autres menaces. Les associations qui quadrillent le territoire en de multiples réseaux ont les moyens de toucher l'opinion avec les mots appropriés, avec les gestes qui parlent, avec des initiatives adaptées au terrain. Pensons à la campagne actuelle de *Médecins du monde* : affiches de rue et clips vidéos sont utilisés pour sensibiliser l'opinion aux horreurs de la purification ethnique dans l'ex-Yougoslavie.

Toutes les associations, même celles qui sont les moins concernées par les problèmes directement politiques, les associations sportives, de loisirs, par exemple, devraient être parties prenantes de cette volonté de sensibiliser, d'informer l'opinion.

Un autre rôle qui est directement lié au premier concerne la *mobilisation civile*. Il n'y a pas de résistance effective sans mobilisation massive de tous les acteurs de la vie sociale et politique. Le milieu associatif, s'il met toutes ses capacités et ses forces dans la bataille, possède la capacité de mobiliser des millions de personnes dans des démonstrations de rues, des initiatives de solidarité, de soutien des minorités, des exclus de toutes sortes. Nous avons vu en Allemagne récemment des chaînes humaines de plusieurs centaines de milliers de personnes contre les attentats racistes. Cela ne s'est pas fait tout seul, sans organisation.

Parce que nous savons que l'Etat et l'administration ne peuvent résoudre à eux seuls les problèmes liés à la crise politique, économique, écologique qui minent nos démocraties, la société civile, dont les associations constituent le fer de lance, doivent se réapproprier les espaces où se manifeste cette crise afin de reconstruire le tissu social sur la base de la participation du plus grand nombre.

G. Konrad, un écrivain hongrois, a écrit qu'une « *société armée d'une stratégie est plus forte qu'un État armé* ». Aujourd'hui, en l'absence d'un secteur associatif fort, dynamique, notre société est plutôt désarmée pour affronter, même pacifiquement, les dangers que font planer les idéologies anti-démocratiques, les politiques libérales. Alors la question qui reste posée est de savoir comment redonner goût à l'engagement collectif, à la participation associative pour que la démocratie, face aux attaques dont elle est l'objet, puisse secréter, comme tout organisme vivant, ses propres moyens de défense.



# Le projet national italien pour la défense populaire non-violente

ANTONINO DRAGO\*

Je remercie l'IRNC de m'avoir invité à ce colloque et je suis heureux de parler à Paris et ici à la Grande Arche de la Défense sur la défense civile non-violente, dans l'année 1993 qui est le bicentenaire de la victoire de la Révolution française sur les armées monarchistes européennes qui s'étaient alliées pour écraser le commencement de la démocratie en Europe. C'était la première défense populaire et civique de masse. La démocratie suggère ce que personne ne peut demander ou imposer à autrui, c'est-à-dire de se sacrifier pour la défense commune. La défense collective est affaire de tous les citoyens. Et en cela, c'était la première levée en masse de l'histoire motivée par la défense de la démocratie. C'était Lazare Carnot, l'antimilitariste comme l'appellent les historiens, qui organisait cette défense seulement défensive. Et lui-même avait théorisé avant la Révolution. J'ai étudié Lazare Carnot, et pour cela je suis heureux de parler de cela et de voir le lien entre ce qui s'était passé il y a deux cent ans et aujourd'hui. Mon thème est la présentation de ce qu'on fait en Italie à ce sujet, et pour cela j'ai préparé un écrit et je demande pardon si je lis mon écrit pour m'aider dans mon français qui n'est pas très bon.

## *Un mouvement pour la défense non-violente*

J'illustrerai quatre points qui sont un résumé de la synthèse de la situation en Italie. Le premier point, c'est qu'en Italie, il n'y a jamais eu de militaire qui se soit converti à la défense civile non-violente, ou à quelque chose de semblable. On n'a jamais eu l'occasion d'un colloque entre non-violents et anciens militaires. Dès le premier congrès de la défense civile non-violente en 1979, on a lancé l'idée d'un projet de loi sur la défense civile non-violente. Dès le commencement les non-violents italiens se sont adressés, non à un secteur de la société, les militaires, mais au Parlement.

\* Professeur à la Faculté des sciences physiques de l'Université de Naples. Fondateur de l'Institut italien de recherche sur la paix

Avec cette attitude ils se sont posés non comme un groupe d'intérêt particulier, qui cherche quelque concession pour lui-même, mais comme citoyens de plein droit, même si, objecteurs au service militaire, ils ont travaillé pour un intérêt universel. En d'autres mots, c'est l'intérêt de toute la communauté nationale et internationale de commencer une défense non-violente. Donc, il faut lutter dans la société et dans le Parlement pour obtenir l'avancement de la société par le moyen d'une loi sur le sujet. En conséquence les non-violents italiens ont été obligés de penser la défense civile non-violente en termes de droit, afin de rédiger une proposition de loi. Cette attitude a donné un minimum de langage commun entre les différents non-violents, et surtout entre eux et la société toute entière.

### ***Un service civil bien accepté par les objecteurs***

**O**n peut faire l'hypothèse que les non-violents italiens ont pris cette attitude parce que le statut des objecteurs de conscience, qui datait de 1972 en Italie, a été obtenu après une lutte remarquable. L'association d'assistance Caritas, liée à l'Église, a accepté le service civil des objecteurs. Elle est devenue l'association la plus importante pour l'accueil d'objecteurs (3 000 par an), et pour le service civil qui ne se limite pas seulement à l'assistance sociale mais concerne aussi l'engagement pour la défense civile non-violente.

Même si l'opposition des militaires, de la plupart des partis et de la hiérarchie de l'Église est forte, les non-violents italiens ont pu être considérés comme des citoyens de plein droit de la société italienne. Le service civil a été considéré par les objecteurs de conscience non comme un substitut du service militaire, mais comme un statut alternatif.

Cette attitude a poussé les objecteurs à rechercher une issue politique générale à la multiplicité des actions dans le service civil. La suggestion de la défense civile non-violente comme cadre général a été bien accueillie par eux comme naturel. Les jeunes en service civil constituent une base naturelle pour le soutien et le développement du projet d'une défense civile non-violente. A mon avis, cela donne un grand avantage à l'Italie sur n'importe quel autre pays.

### ***L'attitude légaliste des objecteurs aux dépenses militaires***

**L**es objecteurs fiscaux en Italie sont un grand nombre (l'année dernière 7 600 — la campagne la plus forte du monde). L'attitude légaliste des objecteurs fiscaux a commencé dès qu'on a décidé d'envoyer la collecte des impôts refusés au président de la République, dès la première campagne en 1982. Une partie des objecteurs fiscaux a considéré ce geste comme une provocation, mais ensuite tous les objecteurs fiscaux ont convenu que le geste est en accord avec le but de la campagne, c'est-à-dire le changement légal de la défense. Dans les premières années de la campagne 1982-1985, le débat sur le but de la campagne a été âpre. L'assemblée extraordinaire de novembre 1985, à Bologne, a décidé, à la majorité de 2/3 des votants, que la campagne se terminerait lorsque serait reconnu le droit de choix en matière de défense, « soit au niveau collectif, institutionnel, soit au niveau personnel ». Pour cela l'assemblée envisagea la nécessité d'une modification structurelle de la défense nationale.

En effet ce droit au choix en matière de défense est le seul qui peut rompre le monopole dont le ministère de la Défense jouit sur le concept de défense, monopole qui contraste avec une vraie démocratie. En ce sens, la lutte des objecteurs de conscience et des objecteurs fiscaux est la continuation naturelle de la longue lutte contre le pouvoir absolutiste, afin de gagner tous les droits, soit les droits individuels, soit ceux collectifs, comme le droit du choix de la défense.

### ***Un projet de loi***

**A**près une pétition populaire de 20 000 signatures, et le contact avec plusieurs parlementaires, on est arrivé en mai 1989 à un projet de loi important (d'autres avaient été présentés auparavant). Le député Guersoni, lui-même objecteur fiscal, a formalisé l'idée de l'option fiscale et en même temps l'idée de la constitution d'un département pour la défense civile non-violente, auquel doit aller le même pourcentage du budget du ministère de la Défense que le pourcentage des objecteurs fiscaux.

Le projet a obtenu la signature de 80 députés sur 600. Dès ce moment-là, on pouvait affirmer que le but de la campagne des objecteurs fiscaux avait retenu l'attention du Parlement. A la fin de la législature, en avril 1992, la plupart des signataires, Guersoni compris, n'ont pas été réélus, à cause de l'opposition occulte des partis aux actions pour la paix. Cependant, le projet de loi a été présenté de nouveau par un bon nombre de députés. Aujourd'hui, en Italie, nous avons un projet de loi qui doit être discuté par le Parlement.

### ***L'avis positif de la Cour constitutionnel***

Déjà en 1985, mais avec plus de force en 1989, la Cour constitutionnelle a considéré que la défense de la patrie pouvait être accomplie soit avec les armes, soit — et de manière équivalente — sans armes. En principe, la Cour décida donc que les Italiens ont dorénavant le droit d'instituer une organisation de défense non-violente. Cet événement a produit un choc. Je ne connais rien de semblable dans les autres pays ; seule l'Allemagne reconnaît, dans la Constitution même, le droit à l'objection de conscience au service militaire, mais ceci est un droit individuel, il ne concerne pas la défense collective du pays.

### ***Le statut des objecteurs voté et rejeté***

Dès 1987 le Parlement italien a examiné un nouveau statut pour les objecteurs de conscience. Le manque d'un grand parti soutenant ce projet a rendu très incertain et long son parcours parlementaire. Quoi qu'il en soit, un fort soutien par la population est apparu soit vis-à-vis des objecteurs de conscience, soit vis-à-vis des associations qui les reçoivent en service civil et qui ont gagné la sympathie de l'opinion publique italienne. Les sondages d'opinion le montrent. En suivant la résolution de la Cour constitutionnelle, le projet reconnaît l'objecteur de conscience qui en fait la demande ; la même légalité en Italie vaut pour les objecteurs à l'avortement. Il prolonge de trois mois le service civil, mais

seulement pour la formation des objecteurs de conscience au service civil, et en particulier à une défense non-armée, civile et non-violente. Le projet est adopté en juillet 1991 par la Chambre des députés et le 16 janvier 1992 par le Sénat. Cependant, avant cette date, la plupart des non-violents désespéraient. Car il leur semblait presque impossible de gagner. Mais 15 jours après, le président de la république a rejeté cette loi approuvée par la grande majorité des députés. Un âpre débat politique d'un mois a suivi ce surprenant refus, justifié par le président par la crainte de ne plus avoir l'autorité absolue en cas de guerre. Enfin les partis sont tombés d'accord pour examiner de nouveau et en urgence ce projet dans la nouvelle législature. Maintenant la discussion est en marche. Mais le ministère de la Défense est passé à la contre-offensive. Il veut faire approuver un nouveau modèle de défense "d'armée volontaire" et une réforme de la conscription qui changerait l'objection de conscience.

### ***Pour une formation des objecteurs***

Dès 1986, les objecteurs fiscaux ont articulé le but de leur campagne en points spécifiques et pratiques. Je voudrais souligner ici l'articulation autour de la défense civile non-violente en termes de lois et de règlements.

Il y a trois points :

- \* le droit pour chaque citoyen de payer les taxes au système de défense qu'il préfère ;
- \* la loi Guersoni qui doit être approuvée ;
- \* une école de formation pour les objecteurs de conscience.

Donc en plus des deux premiers objectifs législatifs, le troisième projet, c'est-à-dire l'école pour la formation des objecteurs de conscience, mérite une attention particulière. L'école nationale pour les objecteurs, si la loi passe, permettra d'assurer la formation de 20 000 objecteurs par an selon le nouveau statut au minimum, et tout de suite de 3 000 objecteurs de Caritas qui veulent cette formation. Dans la situation plus favorable du nouveau statut, c'est-à-dire 20 000 objecteurs par an, cela équivaut à 500 formateurs à plein temps. Et ceci à son tour renvoie à une nouvelle qualification professionnelle spécifique qui n'est ni celle d'un enseignant, ni celle d'un chercheur pour la paix, ni celle

d'un caporal, même si elle se rapproche un peu de chacune. Une école de ce genre constituerait le lieu d'élaboration et de transmission permanente d'une alternative de la défense, et en même temps, elle serait un lieu de rassemblement naturel de tous ceux qui participent à l'élaboration d'une défense civile non-violente. L'intérêt des associations qui reçoivent les objecteurs de conscience en service civil est fort pour la formation. Elles sont réunies dans une association nationale la *Consulta nazionale enti di servizio civil* ; il n'est pas acceptable que la formation des objecteurs de conscience soit gérée par l'État, parce pendant les derniers vingt ans, c'est seulement l'effort des associations qui a permis de

faire survivre les services civils. Donc l'État doit appeler les associations à participer à la gestion de la formation. En particulier il doit accorder l'école pour les enseignants aux associations et aux Mairies, Provinces et Régions qui actuellement reçoivent plus de 30 % des objecteurs de conscience. Les expériences belges et autrichiennes sur ce sujet montrent que les objecteurs refusent d'être formés par des professeurs issus d'un cadre militaire ou même étatique.



caux, mais aussi par la Région Toscane et d'autres organismes.

Les participants achèveront leur formation lorsque chacun aura présenté une étude sur un thème choisi. Il est souhaitable que des initiatives similaires surgissent dans chaque pays ; il y a suffisamment de professeurs d'université sympathisants de la défense civile non-violente qui peuvent apporter une autorité académique à ces initiatives. En outre

Malheureusement ce projet ne peut être comparé avec un cas déjà expérimenté dans le monde. En Italie, on a associé quelques organismes Caritas, les travailleurs catholiques, les professeurs d'université, les associations écologiques et on a commencé en octobre 1990 un premier séminaire méthodologique. L'année dernière, on a mis en place une école régionale en Campanie et une formation nationale spécifique sur la défense civile non-violente à Florence (13 au 22 septembre, 30 participants ; promotion de l'université de Bologne, conférences publiques d'une journée avec Galtung, Sharp, Muller, Ebert).

La dernière formation a été financée par la campagne des objecteurs fis-

le système universitaire a la capacité d'apporter une forme d'assistance à cette formation.

Pour être bref, je vais présenter une série de points de recherches qui ne sont pas acceptés par tous et qui donc n'ont pas la même importance que les précédents. Ils concernent le lancement d'un projet italien pour le service civil. Il s'agit de collecter le travail des objecteurs dans un projet de transformation sociale dans lequel les objecteurs se sentent les premiers acteurs pour une société différente, y compris dans le domaine de la défense. Pour cela on a élaboré trois principes :

- le premier principe est de permettre aux objecteurs de conscience et aux objecteurs fiscaux de participer à une défense nationale future, seulement si cette défense est purement défensive ;
- le deuxième principe, que j'appelle le principe de Lazare Carnot, est la réduction des forces armées dans les temps de paix, au minimum possible ;
- le troisième principe, que j'appelle le principe de Don Milani, le prêtre qui a écrit la très remarquable *Motivation de l'objection de conscience en Italie*, amènerait la constitution d'un corps par l'État de 1 000, 2 000, 10 000, selon les nécessités, objecteurs de conscience qui pourraient intervenir sans armes dans les lieux de tensions internationales et de conflits, voire même à l'intérieur du pays.

Tout cela est encore à l'état de projet, mais sera lancé dans un mois à l'occasion d'un colloque parlementaire sur le nouveau modèle de défense en Italie, organisé par les Verts et la Reite, (la gauche de la démocratie-chrétienne — c'est-à-dire ceux qui sont sortis de la démocratie chrétienne (comme le Maire de Palerme). Deux évêques, cinq députés, et d'autres personnalités italiennes ont participé avec cinq cents autres personnes à ce voyage très pénible d'Ancône à la côte dalmate, pour finir à Sarajevo.

Ce petit geste dans le cadre international, nous voulons le promouvoir dans un cadre légal, c'est-à-dire que nous sommes prêts à lancer un projet de loi, qu'un député de la Reite est prêt à présenter au Parlement comme une initiative privée qui représenterait l'Italie dans la diplomatie populaire internationale. C'est le même type d'initiative que *Times for peace* pour Jérusalem. Il faut arriver à faire reconnaître ces initiatives par les citoyens. Même lorsqu'elles sont organisées par des organisations privées, elles peuvent être reconnues par le ministère et accueillies par le pays. Elles peuvent contribuer à ce que l'on considère une diplomatie populaire non-violente, avec toutes les garanties pour l'État. Par ce moyen on pourrait aller vers une intervention humanitaire efficace. C'est dans ce cadre que la défense civile non-violente est en cours de conception en Italie.

# Une approche pluraliste de la dissuasion civile

CHRISTIAN MELLON\*

**J**e ne sais pas si une synthèse de tous les éléments qui ont été présentés aujourd'hui est possible. Je me contenterai d'une sorte de reprise personnelle de ce que j'ai entendu et de quelques commentaires.

Un premier point concerne ce qui a été dit ce matin sur l'analyse des événements qui se sont passés à l'Est. Nous serons d'accord pour dire que nous sommes là devant un bilan mitigé. Il est positif au sens où ce qui s'est passé avant 1989 (la préparation des révoltes non-violentes) apporte, si je puis dire, de l'eau au moulin de ceux qui affirment que l'action des citoyens, par des moyens autres que militaires, a un poids dans l'histoire, plus grand qu'on ne le dit d'habitude. Je crois que cela a été amplement illustré et démontré par l'analyse de ce qui s'est passé. Jacques Sémeulin a fait allusion à un débat important sur la dialectique entre facteurs internes et facteurs externes, et il a eu raison de souligner l'interaction de ces facteurs. Il ne faudrait pas en effet que les non-violents tiennent un discours triomphaliste, qui serait contre-productif, comme si tout s'expliquait par



Bernard Dréano, Antonino Drago, Christian Mellon et Alain Refalo (de gauche à droite)

\* Membre de l'IRNC. Rédacteur en chef de la revue Projet



l'action non-violente des citoyens. Je rappellerai simplement qu'il existe trois grandes lignes d'explication de la chute du totalitarisme soviétique :

— Il y a ceux qui disent que c'est finalement l'Ouest qui a remporté la Guerre froide, par sa fermeté. On insiste alors sur la course aux armements imposée à l'Est et qui a contribué à faire s'effondrer le système. Certains mettent beaucoup d'insistance sur le défi qu'aurait représenté le programme de "Guerre des étoiles" de Reagan... Je crois pourtant qu'on a démontré que le militarisme de l'URSS avait surtout des causes internes (Bernard Dréano l'a rappelé cet après-midi). Il était très peu sensible aux inflexions des politiques d'armement des États-Unis.

— Deuxième ligne d'interprétation : le régime soviétique s'est effondré de lui-même sous le poids de ses propres contradictions.

— Troisième ligne, celle que nous privilégions avec raison : le facteur essentiel a été les coups portés au régime par cette lente construction de forces sociales, politiques, celles qui par des moyens politiques, idéologiques, moraux ont agi de manière non-violente. Ce point avait été mis en évidence dès les années 70, je pense à un texte de Sakharov de 1977, expliquant que c'était la défense non-violente des droits de l'homme qui était la ligne réunissant tous ceux qui s'opposaient au totalitarisme de l'époque.

Nous sommes fondés à dire que, de ces trois facteurs, c'est le troisième le plus décisif, à condition de ne pas exclure les deux autres : ce serait une simplification qui pourrait ensuite se retourner contre la thèse que nous soutenons.

Cela dit, il faut bien admettre que le bilan est mitigé au regard de ce qui s'est passé par la suite. Si l'action non-violente des citoyens a été décisive dans la chute du totalitarisme,

les forces qui avaient mené ces révoltes non-violentes ont été assez vite marginalisées, dans la plupart des pays. On s'aperçoit que faire de l'anti-politique et gérer un État démocratique, ce sont deux choses bien différentes. On peut rappeler ici l'expérience du régime Aquino aux Philippines. S'il y a un exemple particulièrement intéressant de révolution non-violente dans l'époque contemporaine, c'est bien celle qui a renversé Marcos. Certainement, l'État des Philippines a été plutôt meilleur après qu'avant. Pourtant, la bonne gestion des problèmes économiques, politiques et sociaux des Philippines n'était pas garantie du fait que l'origine du pouvoir d'Aquino était une révolution non-violente. Gardons comme question cette distinction, qui n'est pas neuve, entre l'action non-violente pour s'opposer, pour renverser, pour résister, et puis la gestion d'une société, d'un État. Peut-elle être non-violente ? Le fait d'avoir des motivations non-violentes est-il une garantie de succès ? Cela reste une question.

Cette difficulté est aussi apparue en Europe de l'Est, quand il s'est agi non plus de s'opposer à un État totalitaire, mais de lutter à l'intérieur d'une société, contre des forces mues par des idéologies, des valeurs antinomiques : courants identitaires, nationalistes, voire fascistes, pour reprendre le mot qu'a utilisé notre ami Stanko Cerovic ce matin pour désigner l'équipe de Milosevic. Là encore, il ne s'agit pas de jeter le manche après la cognée et de dire qu'il n'existe aucun moyen non-violent pour ce type de confrontations ; mais l'expérience montre qu'il faut les chercher, les trouver, les développer. Il n'y a pas forcément une continuité directe entre les formes d'actions mises en œuvre dans la résistance à un régime totalitaire et celles des combats contre des groupes aux valeurs antinomiques.

Cette ambiguïté du bilan est bien résumée par une phrase de Jacques Attali dans *Le Monde* quelques jours après les événements de Prague 89 : « *Le seul pouvoir vrai, c'est celui d'une foule dans les rues, d'une foule qui face aux fusils sait qu'ils ne tireront pas ; il n'y a rien de plus dissuasif.* » Je trouve là deux affirmations : d'une part, le pouvoir, c'est la foule, la foule résolue, les mains nues (comme on a pu le voir dans la vidéo de ce matin) ; d'autre part, il faut que cette foule pense que les fusils qui sont en face ne tireront pas, ou au moins qu'il y ait un doute assez grand sur ce point. S'il y a certitude qu'ils vont tirer, rien ne se passera. Tout le problème est de savoir saisir, pour l'affrontement

non-violent, le moment où les forces d'en face sont tellement démoralisées, déstructurées, qu'il y a de bonnes raisons de penser qu'elles ne tireront pas. Le contre-exemple, c'est Tien-an-men, quand les fusils tirent ; encore qu'une analyse des événements chinois demanderait plus de nuances.

L'autre type de leçon que je retire de cette journée concerne le travail de l'IRNC. Le travail qui nous a rassemblés, et qui est resté sous-jacent à plusieurs de nos réflexions dans les années passées, était celui de *La dissuasion civile*, qui avait fait l'objet du colloque de Strasbourg. Que faire de cet héritage, puisqu'il s'agit déjà d'un héritage ? Nous sommes maintenant dans une nouvelle donne de la paix.

Je rappelle brièvement qu'à l'époque, nous réfléissions en fonction d'une éventuelle agression de nos démocraties par une puissance totalitaire ; nous proposions que des forces non-militaires, civiles, préparent une résistance. Pour nous, le fait même de les proposer et de les préparer pouvait avoir une valeur dissuasive, et contribuer à éloigner la perspective même d'une telle agression. D'où notre insistance sur le mot dissuasion.

Cette hypothèse s'est effondrée, du moins sous cette forme. Bien entendu, cela ne veut pas dire que toute menace a disparu, mais cette menace-là a disparu, en ce qui concerne du moins notre zone géopolitique. Reste cependant essentielle notre réflexion sur l'objet à défendre : la démocratie. Comme Jean-Marie Muller l'a rappelé cet après-midi, c'est la démocratie, plus que la géographie, qui fixe ce que nous avons à défendre. Certes, le territoire peut aussi être à défendre, mais en tant qu'espace où s'exerce la démocratie, et non pas en lui-même. Ce n'est donc pas en tant que « patrie » par exemple, mais en tant que lieu où s'exercent des libertés, que la défense du territoire reste un objectif légitime.

Deuxième acquis fondamental de cette première étape de nos réflexions : la nécessité d'un lien étroit entre citoyenneté et défense. C'est ce qu'a rappelé Alain Refalo dans son intervention sur le rôle des associations. Mais la nature des menaces pesant sur la sécurité de la démocratie a tellement changé qu'il y a beaucoup à revoir en ce qui concerne les propositions que nous faisions. Bien sûr, comme l'a rappelé Jean-Marie Muller, les moyens militaires sont moins que jamais adaptés aux menaces des forces racistes, xénophobes,

etc. Comme l'a dit Claude Cheysson ce matin, « *sur les problèmes internes de nos sociétés la non-violence reste la seule approche possible* ».

Mais que dire des agressions qui se produisent contre la démocratie ailleurs que chez nous ? Toute notre problématique de *La dissuasion civile* était celle d'une autodéfense dans un espace national ou élargi à des voisins : que faire pour se défendre chez soi quand d'autres viennent détruire la démocratie ? Ou, plus exactement, que faire pour empêcher que cette hypothèse se réalise ? Or, depuis trois ans nous sommes devant une hypothèse très différente : que faire quand la démocratie est gravement agressée ailleurs que chez nous ? Cette question nouvelle se pose, même en dehors d'une perspective philanthropique et altruiste (jouer les "pompiers de la démocratie" partout dans le monde). Elle peut venir d'un calcul extrêmement réaliste et égoïste : se dire que c'est important de se battre pour la démocratie quand elle est menacée à nos portes, y compris pour sauvegarder notre propre démocratie et nos propres valeurs. Autrement dit, la solidarité est tellement constitutive de la démocratie que j'imagine mal qu'on se désintéresse d'enjeux aussi importants, même si on n'est pas impliqué de manière immédiate et locale.

Sur ce point, il y a des réponses diverses, mais celles que nous apportions dans *La dissuasion civile* n'ont plus grande pertinence, puisqu'elles étaient fondées sur l'autodéfense locale des forces politiques, économiques. Nous sommes placés devant ce que les militaires appellent la "projection de forces" ; est-il possible de penser une "projection de forces non-violentes" citoyennes, pacifiques ? La réponse est oui. Bernard Dréano en a bien parlé. Toute l'histoire de l'Assemblée des citoyens, toute l'histoire de la défense des démocraties de l'Est dans les années 80, montre qu'une telle projection de forces est possible. Il nous disait que des membres du réseau étaient récemment à Sarajevo, en Voïvodine ou ailleurs. Étaient-ils assez nombreux ? Est-il possible d'organiser une projection de forces non-violentes assez nombreuses pour être efficaces, à la hauteur des enjeux et de l'importance du conflit ?

Nous sommes là devant un vrai défi. Là encore il ne faut pas dire : parce qu'on n'a pas de réponse immédiate, il n'y a plus que des moyens militaires. Je crois qu'il y a beaucoup à explorer du côté des médias. Nous sommes dans un monde

où, sans se déplacer, on peut agir quand même par la parole, par l'image. Et puis il y a de nouvelles formes d'action à explorer. Des forces d'interposition non-violentes auraient-elles une signification ? Dans quel but ? On connaît l'expérience, limitée certes, mais significative, des brigades de paix internationales. Un des grands enjeux des réflexions non-violentes désormais devrait porter sur la projection de forces à l'extérieur. Une telle projection suppose une base logistique et financière, à l'intérieur, de plus en plus importante. Cela suppose un type de militantisme (ne serait-ce qu'en termes d'emploi du temps) sans commune mesure avec celui qu'exigent les problèmes de conflits locaux. Ce type d'activité est assez différent par nature du militantisme de proximité, et demande une réflexion nouvelle.

Mais il n'y a pas que la résistance civile avec des projections lointaines : il y a aussi les moyens non militaires qui, sans relever spécifiquement de la tradition non-violente, pourraient davantage être intégrés dans les propositions des mouvements militants. Je pense notamment aux sanctions diplomatiques, économiques, comme alternatives à certains types d'interventions militaires. Reste, il ne faut pas nous voiler les yeux, l'éventualité de moyens militaires. J'ai été personnellement assez d'accord avec l'approche de Bernard Dréano : le problème n'est pas tellement de prendre des positions en général pour ou contre une intervention militaire, mais de réfléchir sur l'adéquation entre les buts et les moyens.

Dans l'ensemble, je suppose que nous avons tous ici plutôt une option a priori pour des moyens non militaires ; mais je ne pense pas que l'on puisse dire que l'usage de moyens militaires soit toujours et partout à rejeter, sous réserve, bien entendu qu'ai été menée cette analyse des objectifs dont parlait Bernard. Nous n'avions pas fait, dans *La dissuasion civile*, de purisme sur ce point-là en ce qui concerne la défense de la France. Je ne vois pas pourquoi nous nous mettrions à faire du purisme en ce qui concerne la défense d'enjeux démocratiques essentiels ailleurs que chez nous lorsque la situation paraît insoluble sans recours à certains moyens de type militaire.

Les stratégies civiles de défense restent à construire dans le cadre qui est le nôtre maintenant. Il n'est pas besoin, pour se mobiliser sur cet objectif, d'adopter une position绝对ist, qui n'était déjà pas la nôtre dans *La dissuasion civile*.

Affirmer que de telles stratégies répondront toujours et partout, dans toutes les situations imaginables, aux enjeux qui se présenteront, ne serait pas honnête. Personne ne sait, personne ne peut honnêtement dire que telle ou telle proposition qu'il fait résoudra toutes les hypothèses possibles de conflictualité. Ce serait, pour le coup, une affirmation idéologique et non scientifique. En revanche, il y a une hypothèse que nous pouvons tous faire, quelles que soient nos positions, nos recherches, nos trajectoires: si ces stratégies civiles de défense (qui entrent d'ailleurs dans un cadre plus général, celui des "stratégies indirectes") étaient davantage construites, explorées, vulgarisées, y compris dans leur

dimension de projection à l'extérieur, elles pourraient résoudre à l'avenir plus de situations conflictuelles qu'elles n'en résolvent aujourd'hui. Cela suffit pour affirmer que le travail mérite d'être continué, chacun avec ses compétences particulières, ses lignes de recherche. Le travail du "Collectif dissuasion civile" pour établir un programme de recherche, le travail plus politique qu'a exposé Jean-Marie Muller dans les contacts avec le SGDN, tout ce qui est de l'ordre de la construction d'un réseau européen : il y a là plusieurs types d'approches qui ont été exposés aujourd'hui, et qui peuvent faire l'unité de nos différents travaux.



*En Bosnie, un combattant croate en uniforme allemand tente d'empêcher que soit prise cette photo.*  
Octobre 1992. Peter Kallmann/Reuter. Extrait de *Reporters sans frontière*, mai 1993



Institut de recherche sur la  
Résolution  
Non-violente des  
Conflits

## *Liste des principales publications des chercheurs de l'IRNC*

### **1985**

*La dissuasion civile*, C. Mellon, J.M. Muller et J. Sémelin, édité par la Fondation pour les études de la défense nationale, 204 pages, 65 F + port.

### **1987**

*Les stratégies civiles de défense*, actes du colloque international de Strasbourg, organisé par l'IRNC en novembre 1985 (textes entièrement traduits en français), édité par l'IRNC et ANV, 254 pages, 50 F + port.

*Énergie et dissuasion civile*, F. Marchand et O. Serret, édité par l'IRNC, 92 pages, 35 F. + port.

*Les objecteurs de conscience et l'esprit de défense à travers leur participation au monde associatif*, J. Sémelin, édité par le CCSC.

### **1988**

*La place et le rôle des associations dans une stratégie de dissuasion civile*, A. Refalo, édité par l'IRNC, 110 pages, 50 F. + port.

### **1989**

*Collectivités locales et dissuasion civile. Première approche*, E. Macé, édité par l'IRNC, 8 pages, 10 F. + port.

*Dissuasion civile au Nicaragua*, J.M. Muller, rapport de mission, 10 pages, 10 F. + port.

*Sans armes face à Hitler. Les résistances civiles en Europe 1939-1943*, J. Sémelin, éd. Payot, 270 pages.

### **1992**

*Simone Weil, l'exigence de la non-violence*, J.M. Muller, éd. T.C., 207 pages.

### **1993**

*La résistance civile des fonctionnaires de police, Nancy, juillet 1942*, J.M. Muller, 292 pages, en cours d'édition par l'IRNC.

*Défense et citoyenneté en Europe*, actes du colloque organisé par l'IRNC le 9 janvier 1993 à la Fondation de l'Arche de la Fraternité.

*N.B. Les titres en caractères gras sont disponibles à l'IRNC, B.P. 19, 94121 Fontenay-sous-Bois Cedex, France.*  
*Tél (33) 1/48 75 44 46 - Fax (33) 1/48 73 22 24*

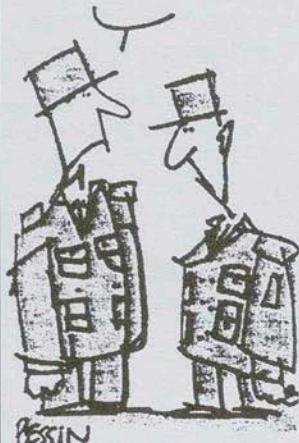
# L'INDUSTRIE DE PAIX : AVENIR DE L'AQUITAINE

ou l'inévitable reconversion  
du complexe militaro-industriel d'Aquitaine  
dossier établi par  
**Jean-Marc Carité**

Pour éviter au Sud-Ouest français une crise encore plus grave que l'abandon de la sidérurgie pour la Lorraine, Jean-Marc Carité, écrivain et éditeur écologiste de longue date, engagé dans la vie politique de sa région, apporte ici toutes les pièces d'un dossier exemplaire pour la France et l'Europe engagées aussi dans la voie de la reconversion. Quand notre philosophie devient impératif économique, c'est-à-dire quand notre utopie devient réalité vitale.

64 p. 45 F. fco.  
à UTOVIE  
40320 Bats (France)

JE ME SOUVIENS.  
ÇA A COMMENCÉ  
COMME ÇA DANS  
LA SIDÉRURGIE.



aux mêmes éditions, deux classiques de la non-violence et de l'écologie :

*La désobéissance civile* par Henry-David Thoreau  
*Nous sommes peut-être frères*, le célèbre discours du chef Seattle

45 F. fco. chaque à UTOVIE, 40320 Bats (conditions spéciales diffusion militante : 300 F. fco. les 10 exemplaires, "panachage")

# LE JOURNAL DES OBJECTEURS

Des témoignages de réfractaires de tous poils à l'armée et au militarisme.

Des réflexions et analyses sur le fait militaire et ses conséquences sociales.

Tout sur les

*Objections*

en France

et à l'étranger.

Le service civil dans son quotidien, mais aussi avec ses contradictions.

*Le Journal des objecteurs*

26, pl. Monprofit ;  
49100 Angers



Abonnement 11 n°,  
un an : 140 F

Abonnement d'essai 6 n°  
(6 mois) : 90 F

Abonnement de soutien :  
à partir de 200 F

Abonnements groupés  
(plusieurs adresses possibles) :

3 exemplaires par n°,  
un an : 250 F

5 exemplaires par n°,  
un an : 350 F

Chèques à l'ordre  
du *Journal des objecteurs*

# Rencontres et sessions

## Les mouvements non-violents

La rencontre des mouvements non-violents a lieu cette année du 28 au 31 juillet, au Cun du Larzac.

Thème : "Du pouvoir personnel au pouvoir politique, quelles perspectives non-violentes ?" Avec la participation de C. Rojzman, C. Maccio et M.C. Blandin (présidente du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais). Possibilité de camping. Hébergement très bon marché au Cun.

Renseignements et inscription

Cun du Larzac, route de Saint-Martin,  
12100 Millau. Tél. 65 60 62 33.

## Stage aux Truels

La communauté de l'Arche des Truels (Larzac), organise cet été plusieurs stages, dont :

- Partage et vie communautaire, du 19 au 25 juillet et du 9 au 15 août.
- Couture (pour enfants à partir de 10 ans), du 30 août au 3 septembre.
- Randonnée sur les Causses, du 6 au 8 août.
- Vie intérieure et poterie, du 9 au 15 août.

Renseignements et inscription :

Les Truels, 12100 Millau. Tél. 65 61 00 38.

## Vivre l'écologie en Cévennes

Le samedi 24 juillet, Nature & Progrès Sud-Lozère organise pour la première fois la fête "Vivre l'écologie en

Cévennes" à Saint-Etienne vallée française. L'ambition des organisateurs est de favoriser la vie rurale de nos régions, de promouvoir l'agriculture biologique et de faire la fête. Aussi "Vivre l'écologie en Cévennes" accueillera ce jour-là un marché de produits biologiques, des animaux d'élevage, des artisans, des stands associatifs, des animations (traction animale, etc.), de la musique et un spectacle dans la soirée. De plus un effort spécial sera fait pour la promotion des énergies solaires et le débat sur le nucléaire.

On accède à Saint-Étienne vallée française par Anduze, Saint-Jean du Gard quand on vient du Languedoc, ou par Florac à partir de la Lozère.

Contact : *Christian Emery, Les Avelacs, 48330 Saint-Étienne vallée française. Tél. 66 45 71 48.*

## Avec Gabriel Marc

A l'heure de la récession des militances, une rencontre avec Gabriel Marc les 27-28 novembre 1993 à l'Arbresle (près de Lyon).

Gabriel Marc : une carrière administrative consacrée à la solidarité avec les tiers-mondes et à l'étude du social en France ; président, ces toutes dernières années encore, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Il dira quelles péripéties ont marqué, un tiers de siècle durant, les rapports de la solidarité et des modes de développement ; il dira comment l'homme qu'il est a été forgé dans l'aventure ; il fera le bilan des déceptions et des espérances.

Tous renseignements : *L'espace spirituel, B.P. 0105, 69591 L'Arbresle Cedex. Tél. 74 01 01 03.*

# Nous avons lu...

Al Gore

*Sauver la Planète Terre*

*L'écologie et l'esprit humain*

Paris, Albin Michel, 34 p., 120 F.

Depuis 25 ans, aux Etats-Unis, Al Gore est connu et reconnu pour ses compétences en matière d'écologie, et l'énergie qu'il apporte à cette cause. Il l'a longtemps défendue au Congrès américain, et plus récemment au Congrès de Rio, sans beaucoup de résultat, il est vrai. C'est donc le livre d'un homme de conviction, et c'est sans doute pour cette raison que Brice Lalonde, qui lui voue une admiration et une amitié certaines, a préfacé l'ouvrage. Les nouvelles fonctions qu'occupe Al Gore confèrent, bien évidemment, à ce livre un surcroît d'intérêt : les préoccupations et les politiques écologiques américaines ont-elles une chance d'évoluer et vers quelle direction ?

Dans cet ouvrage, le vice-président des Etats-Unis tient d'abord à montrer son érudition sur le sujet, ses expériences plus ou moins concrètes sur le terrain, sa compétence aussi, acquise au fil des années et devant la diversité des problèmes observés ou résolus. Il s'ensuit malheureusement une longue énumération d'exemples de catastrophes écologiques, que l'auteur a tenté de grouper de façon bien artificielle et pas toujours très réussie.

Cette première partie s'avère donc quelque peu décousue... Par la suite, Al Gore propose ce qu'il appelle « *un plan Marshall pour la planète* », le titre à lui seul évoque quelques relents d'un paternalisme à la sauce américaine qui serait certainement moins bien apprécié aujourd'hui que la recette originale. Le contenu est à la fois plus anodin et plus décevant. Al Gore nous fait en effet la démonstration de tous les bons sentiments teintés de complexe de culpabilité dont les Américains sont capables lorsqu'ils applaudissent "Danse avec les loups" ou "Good Morning Viet Nam". On ne saurait trop s'en plaindre, et il est vrai qu'en matière d'écologie mondiale, rien ne se fera sans le consentement américain, le financement américain, l'initiative même américaine.

Mais les solutions proposées sont connues depuis belle lurette et les sonnettes d'alarme ont été tirées depuis bien longtemps, même par d'autres experts que ceux des mouvements écologistes. Qui ne sait aujourd'hui qu'il est indispensable de « *stabiliser la population mondiale* », qu'il est souhaitable de « *développer des techniques respectueuses de l'environnement* », d'y « *sensibiliser les citoyens du monde* » de parvenir à de nouvelles réglementations économiques mondiales, et de conclure « *une nouvelle génération d'accords internationaux* » ?

Nous avons déjà analysé les causes, nous connaissons déjà les effets, mais qui aura le courage et l'énergie de s'attaquer aux solutions ? La nouvelle administration américaine ?

L'originalité de la démarche de l'auteur réside dans ses motivations personnelles : sa véritable prise de conscience date d'un drame familial qui l'a profondément bouleversé (son fils mortellement blessé sous ses yeux, miraculeusement ramené à la vie par ses soins, et qu'il a attentivement soigné pendant des mois). Ses réflexions alors l'ont conduit à penser qu'une telle révolution planétaire passait inéluctablement par une évolution globale des mentalités, individuelles et collectives. « *Nous avons été tellement séduits par les promesses de confort de la civilisation industrielle que nous laissons les gadgets de la vie moderne nous abrutir dans un monde artificiel que nous avons créé... Et pendant que nos besoins et nos caprices sont satisfaits, nous contemplons, blasés comme des damnés, des images électroniques de destructions de la nature, de famines lointaines, d'avertissements apocalyptiques.* » Le plus important enfin — et le plus intéressant — est sans aucun doute que la nation la plus puissante du monde songe à s'engager dans cette voie, et le témoignage d'Al Gore nous invite à l'optimisme !

Sylvie Blétry



## Grand dictionnaire français-espéranto

France-Espéranto,  
4 bis, rue de la Cerisaie, 75004 Paris  
Ouvrage collectif, 950 pages, 32 000 entrées

**V**raiment ? un dictionnaire français-espéranto ? Il y aurait assez de mots dans cette langue pour faire un dictionnaire ? Eh oui ! Voir les chiffres ci-dessus : le dernier dictionnaire en date avait plus de trente ans et la langue a grandi.

Ce nouvel ouvrage a été présenté à la presse, d'ailleurs largement absente, à Paris, au Forum des Halles, le 12 décembre dernier, mais la semaine suivante, au Collège de France, le célèbre sociolinguiste Umberto Eco montrait à son auditoire ce témoignage de la vie d'une langue, démontrant ainsi du même coup la lente évolution mentale

des intellectuels à son égard.

Si le lecteur d'*Alternatives Non-Violentes* est sur ce point plus averti que le Français moyen, qu'il excuse ce qui suit. Mais on entend et on lit tellelement d'âneries, et il est encore si communément reçu de trancher en toute ignorance ! L'Espéranto existe ! Il n'a pas échoué. Il se porte assez bien. Ci-dessous ce que l'honnête homme de notre siècle devrait savoir.

L'initiateur en a été, au lieu d'une réunion de spécialistes, un jeune oculiste juif polonais, Louis Lazare Zamenhof, né en Biélorussie sous la botte des tsars (1859). A Bialystok se cotoyaient, et s'entendaient très mal dans tous les sens du terme, Russes, Polonais, juifs, Allemands. La langue est fille du rêve obstiné, parfois dououreux, d'une enfance et d'une jeunesse. En 1887, Zamenhof publie à ses pauvres frais une mince brochure, et d'abord en langue russe, à cause de la censure tsariste. Il la signe "Doktoro Espéranto" : à la longue le nom est resté. Il y présente le portrait d'une langue simple, phonétique, régulière ; un exposé des motifs, une grammaire en 16 règles (mais oui !), des exercices, des échantillons, et un lexique de quelques centaines de racines d'origine indo-européenne. Racines, affixes, désinences sont indéformables. Tel était, de cette créature, le génome. Graine, jetée sur l'humus européen. Très vite — désintéressement certes, mais intuition de génie —, sur sa création il abandonne tous ses droits. Le gland a germé, mais, pourvu de struc-

tures solides, le "Fundamento", chêne il est resté.

Au cours d'une histoire tourmentée, la langue grandit grâce à ses usagers, puis ses locuteurs, souvent animés d'un idéal de fraternité humaine, et donc en butte à l'hostilité des pouvoirs. Car ce qui met en danger la sacralisation et la toute-puissance de l'État n'a pas d'audience dans la Babel politique. D'abord surtout écrite, elle devient parlée à l'orée de notre siècle (divine surprise du congrès de Boulogne 1905). Elle est écrasée, de la Chine à l'Europe, par les interdits et les persécutions. Staline envoie ses adeptes au goulag, et Hitler dans les Auschwitz. Saccagée par deux guerres mondiales, elle survit. La soi-disant désuétude est souvent clandestinité. Elle renaît là où renaissent libertés, démocratie, droits de l'Homme. D'abord européenne, elle prend une dimension mondiale. En 1987, à Varsovie, son berceau, elle célèbre son centenaire avec 6 000 délégués et congressistes. Elle a donc maintenant, facile arithmétique, 106 ans : jeune pour une langue. Nous dirons, adulte, dans la force de l'âge, et maintenant capable de tout exprimer.

Sans longs discours, quelques chiffres, quelques données précises. Les espérantophones, combien sont-ils ? Leur diaspora rend les estimations difficiles : entre deux et trois millions (Janton, PUF, 1977). Où sont-ils ? Presque partout, présents dans des villes comme dans des villages d'une centaine de pays (exemples de petites localités : Yuni-tyô, Japon, 13 000 h. ; Lilli,

spécialistes, nationales, internationales, anationales). Ce réseau communique avec vitalité, par correspondance individuelle ou collective, par une presse variée (actuellement plus de 100 titres de périodiques), par une vaste littérature traduite ou originale (en 1985 un titre nouveau tous les 4 ou 5 jours), par de nombreuses rencontres (pas une semaine de l'année sans stage, séminaire, tourisme, congrès régionaux, nationaux, mondiaux, etc.). Le tout bien entendu sans traduction, sans coûteux équipement électronique, sans interprètes... Et sans contresens ! C'est une communauté de langue volontaire, indépendante de toute réalité ethnique ou territoriale. Une première, semble-t-il, dans l'histoire de l'espèce. Pourquoi la connaît-on si peu ? D'abord, comme on l'a vu, du côté des pouvoirs, une conspiration d'un silence parfois géné. Ensuite, parce que dans le tohu-bohu médiatique de notre temps, pour se faire entendre, il faut crier très fort. Mais le décibel coûte cher : il faut de l'argent, et les espérantophones n'ont que le leur, qui ne va pas loin. Presque nulle part de fonds publics.

En face, Babel, et son plurilinguisme croissant et ruineux. A l'ONU, il va coûter, selon les estimations officielles, pour l'exercice 1992-1993, la bagatelle d'un milliard et demi de FF. (ONU, doc. A 46/6 Rev. 1). A la CEE, l'obligation de tout traduire en neuf langues (en attendant mieux !) porte le coût du mot écrit à 2 FF. Coût : environ 2 800 000 FF. par jour, doublé en dix ans. Le tout débouche d'ailleurs sur une communication de piètre qualité.

La Palissade : l'argent affecté à ces activités socialement et économiquement stériles ne sont plus disponibles pour d'autres. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) met une rallonge à son financement linguistique (28<sup>e</sup> Assemblée), et, dans la foulée, renonce, « *faute de fonds* » (sic !) à divers projets urgents pour l'Afrique sahélienne. L'enseignement des langues, sur lequel il faudrait une étude spéciale, est une coûteuse faillite. En France, au niveau du bac, environ un lycéen sur 100 est vraiment capable de tenir une conversation en langue étrangère. Face à ce gâchis, la solution existe, qui permet :

- de maîtriser mieux la communication après 150 heures de travail qu'après 1 500 heures pour l'anglais ;
- élimine le coût de la traduction et de l'interprétation ;
- supprime l'injuste hiérarchie des langues, et met les partenaires sur un pied d'égalité ;
- assure une intercompréhension parfaite ;
- n'implique aucun délai, aucun matériel ;
- permet d'entendre la voix ;
- respecte l'identité ethnique, nationale et culturelle de chacun ;
- favorise la confidence, l'expression des sentiments, le dialogue cœur à cœur !

Cette solution, disponible, vous l'avez deviné, c'est l'espéranto.

Finissons. Laissant maintenant l'accablant bilan financier et humain

du plurilinguisme dans les institutions, en Europe et ailleurs, nous sentons passer et grandir dans l'air du temps un rôle de la langue universelle qu'évoquait sans parti-pris Umberto Eco en p. 2 du *Monde* (23 septembre 1992), et qui est sa vocation même. Cette langue auxiliaire, qui n'a jamais opprimé personne, qui n'a jamais fait couler le sang, jamais aspiré à rien usurper, qui est à la fois la langue de tout le monde et la langue de personne, cette langue a, certes à plus long terme, mais aussi dès maintenant, la vocation de protéger les langues dominées de l'hégémonie des langues dominantes.

De là la tenace espérance des auteurs, entre autres, de ce nouveau dictionnaire. Rêve d'hier, réalité d'aujourd'hui, perspective de demain ?

**Jean-Paul Beau**

1) C. Piron, *Communication linguistique*, Paris, 1992.

#### Adresses utiles

**UFE**, 4 bis rue de la Cerisaie,  
75004 Paris.

**SAT-Amikaro**, 67 av. Gambetta,  
75020 Paris.

Jean Laurain

*De l'ennui à la joie*

*Éléments d'une pédagogie de la paix*

Paris, Cerf, 353 p., 98 F.

Une idée maîtresse parcourt tout ce livre : l'homme aspire à la paix, mais pour y parvenir il affectionne la guerre, alors que « *les guerres n'ont jamais rien résolu définitivement* » (p. 31). Pour sortir de ce dilemme infernal, l'auteur propose « *une véritable mentalité de paix* » (p. 43).



Le lecteur pourrait craindre une suite de propos vaporeux, faites de bons sentiments et de vœux totalement gratuits. Il n'en est rien. L'auteur sait de quoi il parle quand il dit « *éducation* ». Il a été 32 ans professeur de philosophie, animateur bénévole puis professionnel dans le monde de l'éducation

populaire, avant d'être ministre puis secrétaire d'État aux Anciens combattants et victimes de guerre (1981-1986). De nombreux thèmes sont abordés : des mesures internationales pour un désarmement à la nécessité de lutter contre le chômage, le domaine de la santé et la politique de la ville... L'auteur défend ce qu'a réalisé la Gauche au pouvoir. Des citations de Jean-Paul II côtoient d'autres d'Edmond Maire. Il y a du fourre-tout dans ce livre, mais chacun sait que dans un fourre-tout se trouve parfois des choses précises, souvent fort utiles.

L'auteur est partisan d'un socialisme démocratique et autogestionnaire, mais selon lui, il convient de commencer par transformer l'homme en lui proposant une éducation à la paix. Jean Laurain croit « *à la modification ou à la suppression de certaines habitudes de penser et de faire* » (p. 136). Le développement de la force intérieure et l'ouverture à autrui sont adroûtement présentées comme les deux vertus de la paix vivante et créatrice, à susciter par une éducation à la paix (p. 156 à 178). Mais pour cet ancien ministre, il est vain de vouloir modifier les paroles de la Marseillaise ! (p. 291).

J'ai aimé ce livre. Il contient de belles et fortes réflexions. Je regrette cependant que Jean Laurain n'ait pas abordé le thème de la résolution non-violente des conflits pour promouvoir une éducation à la paix, tant à l'école que dans la société civile. A lire néanmoins.

François Vaillant

Jean-Yves Calvez, Henri Tincq

*L'Église pour la démocratie*

Paris, Centurion, 1992, 222 p., 110 F.

**L'**Église réclame et agit dans le monde pour la démocratie, même si chacun sait que le mode de fonctionnement de l'institution ecclésiale ne fait jamais référence à la démocratie. Ce livre n'aborde pas cette étrange lacune, ce n'est pas le sujet retenu par les auteurs.

J-Y. Calvez, un jésuite, directeur de la revue *Études*, retrace l'histoire des rapports entre l'Église et l'essor démocratique des peuples. Les trois premiers chapitres sont passionnants. L'Église catholique (il ne s'agit que d'elle dans l'ouvrage) a mis du temps après les Lumières et la Révolution française pour reconnaître la légitimité du pouvoir politique issu du peuple. Avec le pape Léon XIII, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des pas sont faits dans le sens de cette reconnaissance.

Entre les deux guerres mondiales, la pensée du philosophe Jacques Maritain va permettre que les droits de l'Homme cessent d'être combattus par le pouvoir romain qui, depuis leur promulgation, y opposait souvent « *les droits de Dieu* ».

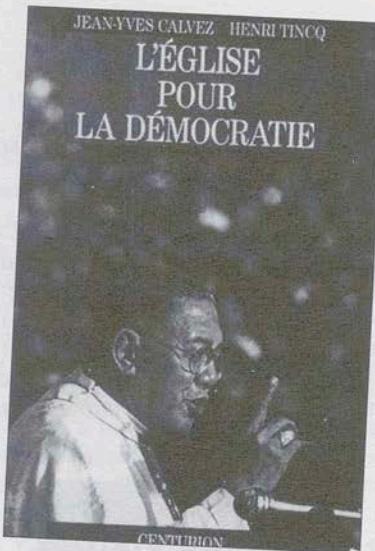
Après ces progrès dans la réflexion catholique, le pape Jean XXIII, dans l'encyclique *Pacem in Terris*, en 1963, affirme enfin la grandeur et la force des droits de l'Homme, tout en contestant les formes autoritaires qui existent dans le monde politique.

La deuxième partie de l'ouvrage, rédigée par H. Tincq, chroniqueur religieux au journal *Le Monde*, raconte comment l'Église catholique a réussi à faire vaciller des dictatures réputées solides, au Chili, aux Philippines, en Haïti, comment cette Église a pris le parti des pauvres sur les cinq continents, comment elle a participé à faire tomber des régimes communistes, comment elle a ouvert la voie du multipartisme en Afrique. L'Église sait bien que le combat pour la démocratie est toujours à reprendre, aussi ces pages sont globalement stimulantes. Le lecteur reste cependant un peu étonné par le style de cet inventaire. Bien peu de

critiques y affleurent. On peut se réjouir, par exemple, de l'action de Jean-Paul II qui, en 1983, a critiqué publiquement, en Haïti, la dictature de Duvalier, mais pourquoi arrêter ici l'analyse, et ne pas dire que le pouvoir romain ne soutient toujours pas le président Aristide en exil ?

L'Église dit bien être pour la démocratie, mais nous ne sommes pas convaincus qu'elle veuille partout la susciter. Il est regrettable que la deuxième partie de ce livre n'ait pas toujours le ton éclairé et critique de la première.

F.V.



*La souscription, lancée en mars 93, a rapporté 59 600 F.  
Grâce à cette mobilisation des lecteurs d'ANV,  
votre revue va pouvoir s'améliorer, à nouveau progresser,  
mieux se faire connaître...*

*Cher ami, veuillez croire à l'expression  
des sincères remerciements de l'équipe d'ANV.  
Vos dons ont été pour la revue  
un formidable encouragement.*



Le prochain numéro d'*Alternatives Non-Violentes* sera relatif aux violences sexuelles (viols, prostitution, harcèlements sexuels), lesquelles défigurent l'harmonie de la relation homme-femme..



### **Poste pour objecteur de conscience**

*Association, dans le 94, recherche un objecteur dès l'été 93, pour travail de secrétariat et recherche à réaliser sur un thème relatif à la non-violence, les stratégies civiles de défense ou la gestion de conflits. Formation en sciences humaines et esprit d'initiative exigés. Adressez votre CV et votre projet de recherche, sans tarder, à*

IRNC, BP 19 - 94121 Fontenay s/Bois

*Abonnez-vous, Abonnez vos amis*

## **Bulletin d'abonnement**

à envoyer à: A.N.V.  
16, rue Paul-Appell  
42000 Saint-Etienne

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),  
à partir du numéro .....

Je commande ..... dépliants de présentation de la revue (gratuits).

**Tarif minimum : 180 FF.**  
**Soutien, à partir de : 250 FF.**  
**Etranger : 230 FF.**  
**Chômeurs, étudiants, objecteurs... : 140 FF.**

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien" comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à maintenir le tarif minimum assez bas, pour que personne ne soit empêché de nous lire pour raison financière... Un immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

envoi d'1 numéro : plus 5 FF de port  
envoi de 2 numéros : plus 9 FF de port  
envoi de 3 numéros : plus 12,50 FF de port  
envoi de 4 numéros : plus 15 FF de port

Je verse donc la somme de .....  
à l'ordre de A.N.V., CCP 2915-21 U LYON

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Voici l'adresse d'une librairie qui accepterait peut-être de vendre régulièrement A.N.V. :

**N° 57 : EXTREME-DROITE : LA COTE D'ALERTE (20 F)**

Connaître l'extrême-droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique. Albert Jacquard dénonce le cancer nucléaire. Premières analyses du rapport sur *La dissuasion civile*.

**N° 58 : NI ROUGES NI MORTS (20 F)**

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor Ebert réfléchit sur les moyens d'introduire la "défense sociale" dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

**N° 59 : LA DISSUASION CIVILE (20 F)**

Donnent leur opinion sur le livre *La dissuasion civile* : Ch. Hernu, B. Stasi Y. Lancien, les généraux Le Borgne, Buis, Copel, l'amiral Sevaistre, des évêques, des stratèges. Le débat s'amorce avec les auteurs du livre. Compte rendu détaillé du colloque de Strasbourg sur les stratégies civiles de défense.

**N° 60 : GÉNOCIDES (20 F)**

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon Poliakov, F. Ponchaud, Y. Ternon, J.L. Domenach, W. Berelowitch réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

**N° 61 : URSS (20 F)**

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de "totalitarisme" ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

**N° 62 : RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LATINE (28 F)**

Guatémala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.M. Muller).

**N° 63 : PHILIPPINES :**

**NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (28 F)**

Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

**N° 67 : LA PAIX, VUE DE L'EST (28 F)**

Mouvements pour la paix et l'écologie en Tchécoslovaquie, Hongrie, RDA, Pologne, Yougoslavie.

**N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (38 F)**

Jean-Marie Muller propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

## N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (30 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier Mongin, Michel Wieriorka, Edwy Plenel.

## N° 70 : INTIFADA - RÉVOLUTION AMÉRICAINE (30 F)

Deux dossiers dans ce numéro : la résistance civile en Palestine (l'Intifada peut-elle réussir autrement que par la non-violence ?) et deux études sur les mouvements de résistance civile qui ont mis en route la révolution américaine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## N° 72 : STRATÉGIES NON-VIOLENTES : OÙ EN EST LA RECHERCHE ? (30 F)

Cinq ans après la création de l'Institut pour la résolution non-violente des conflits (IRNC), un premier bilan des recherches qu'il a menées : sur l'énergie, sur les collectivités locales, sur les associations, sur la défense européenne.

## N° 73 : REPÈRES POUR LA NON-VIOLENCE (30 F)

Ce numéro d'archives vous propose une série d'articles parus dans A.N.V. entre 1973 et 1983. Des repères pour la réflexion et l'action sur les grands thèmes qui intéressent la non-violence.

## N° 74 : LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES (30 F)

Les boycotts et les embargos sont-ils efficaces ? Analyse des sanctions économiques établies dernièrement contre Israël, l'Afrique du Sud... ou contre les entreprises telles que Nestlé. Le boycott des consommateurs en France.

## N° 77 : VIOLENCES, LES ENFANTS AUSSI (30 F)

Quolibets et brimades, délinquance et suicide, d'où vient la violence des enfants et des adolescents ? Ce numéro montre avant tout que les violences sournoises subies durant la petite enfance ressortent plus tard chez le sujet. Psychologues, psychanalystes, pédiatre et avocat expliquent le pourquoi et le comment des violences chez l'enfant.

## N° 78 : AMÉRIQUE LATINE : LE COMBAT DES FEMMES (30 F)

Le combat des femmes a pris ces dernières années une nouvelle ampleur en Amérique latine. Elles luttent contre la misère et les autres violences, dont le "machisme". Témoignages de militantes ; analyses par des femmes sociologues, anthropologues...

## N° 79 : SPÉCIAL PROCHE-ORIENT LA GUERRE... ET APRÈS (35 F)

L'embargo aurait marché si on l'avait poursuivi : propos d'un économiste. Le pétrole et les ventes d'armes. La guerre n'a fait qu'accentuer les problèmes au Proche-Orient. Interviews exclusives de Georges Corm et d'Ilan Halévi.

## N° 80 : POUR UNE ÉTHIQUE DU COMPROMIS (35 F)

La dynamique non-violente invite parfois à faire des compromis, non des compromissons. Le compromis dans le couple, dans l'entreprise, en

politique... jusqu'où aller ? La médiation, par J-F. Six. Interview exclusive de Paul Ricœur.

## N° 81 : ÉCOLOGIE, NON-VIOLENCE : LES CONVERGENCES (35 F)

La démarche écologique inclut dans son éthique les principes de la non-violence. Energies et civilisation. Où en est le Droit international pour l'Environnement ? Paroles du chef indien Seattle, etc.

## N° 82 : AUX QUATRE COINS DU MONDE (40 F)

Actualités de la non-violence : des bouleversements récents ont montré la force de la non-violence, comme parfois ses limites : ex-URSS, Yougoslavie, Liban, Bénin, Madagascar, Tibet... Analyses et commentaires.

## N° 83 : VIOLENCE ET NON-VIOLENCE EN ISLAM (40 F)

Le Coran légitime la guerre sous certaines conditions. Perceptions de l'Occident, de la démocratie et des droits de l'Homme dans le monde musulman. Le soufisme et la non-violence. Avec Arkoun, Etienne, Triaud...

## N° 84 : LES VICTIMES DES VIOLENCES (40 F)

A partir de témoignages de personnes violentées dans leur famille ou agressées dans la rue, ce numéro aborde la question de la justice et du pardon. Avec O. Abel, E. Granger, J. Sommet...

## N° 85 : DÉSARME CITOYEN ! DÉSARMEMENT ET RECONVERSION : LE TOURNANT (48 F)

Les dépenses militaires des pays industrialisés sont partout à la baisse. Est-ce pour autant que le désarmement et la reconversion sont correctement engagés ? Les armées continuent à dégrader l'environnement. Avec J-P. Hébert, Ben Cramer, J-M. Lavieille...

## N° 86 : L'ÉTAT, ENTRE VIOLENCE ET DROIT (48 F)

Il existe un rapport entre l'Etat, la guerre et la violence. L'Etat de droit peut aller dans le sens de la non-violence, mais à quel prix ? Regard sur la philosophie politique d'Eric Weil et de Hannah Arendt. Avec Bernard Quelquejeu, Hervé Ott... Interview de Blandine Kriegel.

## N° 87 : DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN EUROPE (48 F)

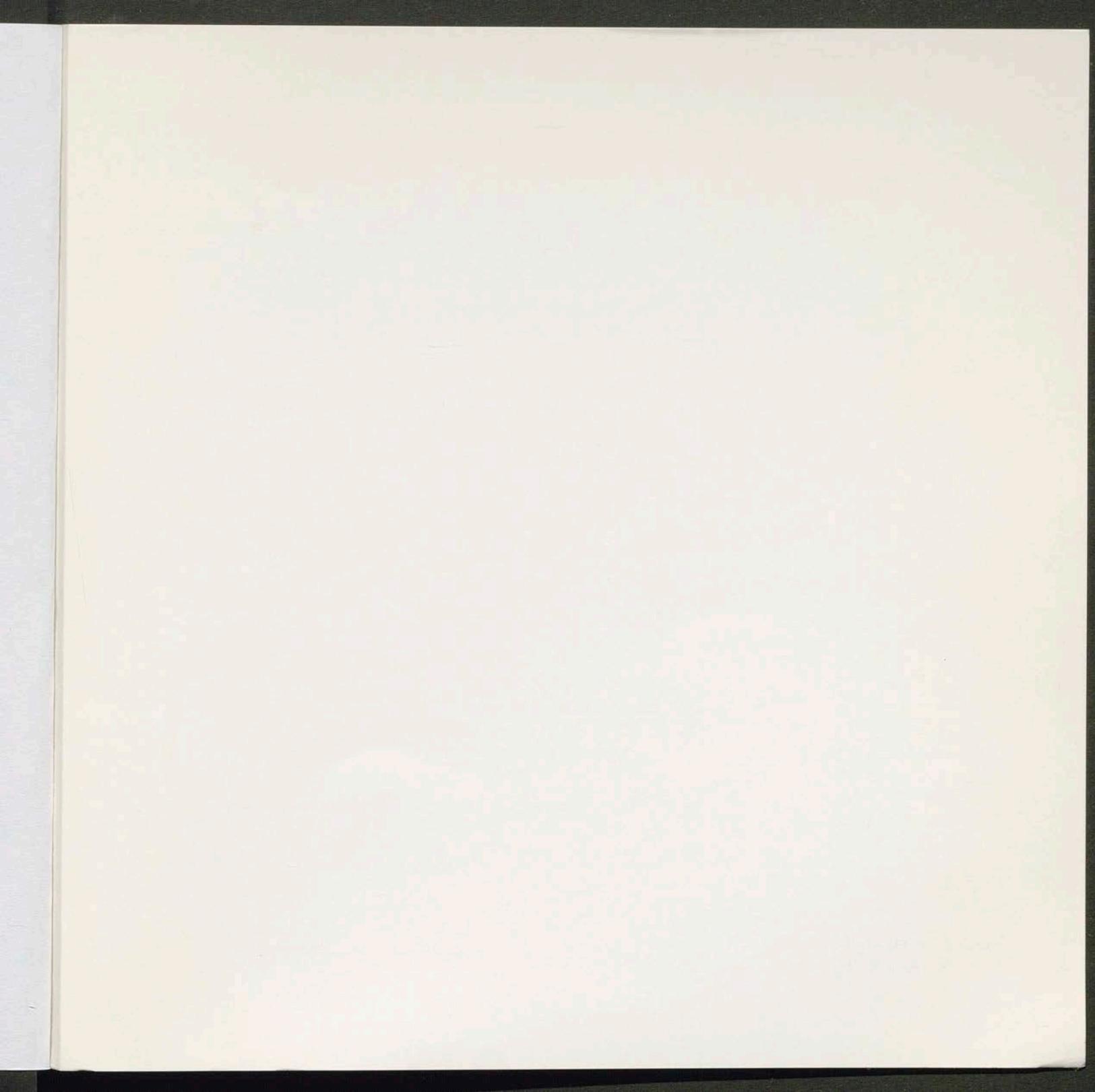
Après l'effondrement du bloc de l'Est, les menaces pour la démocratie ont changé. Les stratégies civiles non-violentes sont-elles adaptées pour lutter contre la xénophobie, les nationalismes purificateurs ? Le cas de l'ex-Yougoslavie. ANV publie ici les Actes du colloque organisé par l'IRNC à l'Arche de la Défense (9/01/93). Avec S. Cerovic, A. Michnick, J-M. Muller, J. Sémelin...

## N° 88 : LES VIOLENCES SEXUELLES (48 F)

Viols, prostitutions, harcèlements sexuels... La non-violence offre des possibilités pour lutter contre ce qui défigure la relation homme-femme. Témoignages et analyses.

Directeur de publication : Ch. Delorme  
Commission paritaire n° 54826  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1993  
Maquette : Goliards'Presse  
Imp. Reynaud - 42000 St-Etienne

---



# ALTERNATIVES NON VIOLENTE

16, rue Paul-Appell  
42000 SAINT-ETIENNE

**Rédaction** (uniquement) :  
François VAILLANT  
Chemin du Levun  
13880 VELAUX  
Tél. (16) 42.74.76.64

*Revue associée à l'Institut  
de recherche sur la résolution  
non-violente des conflits  
(I.R.N.C.)*

## COMITÉ D'ORIENTATION

Sylvie BLÉTRY  
Bernard BOUDOURESQUES  
Patrice COULON  
Isabelle FILLIOZAT  
Etienne GODINOT  
Anne LE HUÉROU  
François MARCHAND  
Christian MELLON  
Jean-Marie MULLER  
Bernard QUELQUEJEU  
Ina RANSON  
Alain REFALO  
Jacques SEMELIN  
Jean VAN LIERDE

**Directeur de publication :**  
Christian DELORME

**Rédacteur en chef :**  
François VAILLANT

## sommaire

<b>Éditorial</b>	1
<b>ACCUEIL DE CLAUDE CHEYSSON</b>	3
<i>Thème 1 : Les révolutions non-violentes des citoyens à l'Est</i>	
<b>UNE HISTOIRE À REPENSER</b>	8
Jacques Sémelin	
<b>INTERVENTION</b>	15
Stanko Cerovic	
<b>L'ÉGLISE POLONAISE PENDANT ET APRES LE COMMUNISME</b>	21
Adam Michnik	
<b>LA STRATÉGIE DU COLLECTIF DISSUASION CIVILE</b>	28
Jean Marichez	
<i>Thème 2 : La nouvelle donne de la paix</i>	
<b>UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL ?</b>	34
Gustave Massiah	
<b>LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE</b>	39
Jean-Marie Muller	
<i>Thème 3 : Démocratie, citoyenneté, défense</i>	
<b>AU DÉBUT, LA VOLONTÉ CIVIQUE</b>	48
Bernard Dréano	
<b>LES ASSOCIATIONS, ACTEUR ESSENTIEL DE LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE</b>	58
Alain Refalo	
<b>LE PROJET ITALIEN POUR LA DÉFENSE POPULAIRE NON-VIOLENTE</b>	61
Antonino Drago	
<b>UNE APPROCHE PLURALISTE DE LA DISSUASION CIVILE</b>	66
Christian Mellon	
<b>Nous avons lu</b>	74